

Archives
départementales
de l'Aude

Réfugiés espagnols dans l'Aude

1939-1940

*Exposition présentée à Bram
(juin 2004)*



Sommaire

Avant-propos	5
Introduction	7
Chronologie	8
LA RETIRADA	12
L'Espagne en proie à la guerre civile (1936-1939)	12
Les répercussions en France du conflit espagnol	15
La <i>Retirada</i> , le grand exode	18
LE CENTRE D'HÉBERGEMENT - LE CAMP - DE MONTOLIEU	24
L'installation	24
Les effectifs	25
Un camp d'« intellectuels »	26
L'espoir en la France	30
Le rapprochement familial	30
L'état d'esprit de l'administration	31
Quitter Montolieu	32
LE CAMP DE COUIZA-MONTAZELS	34
L'installation	34
Un camp pour les femmes et les enfants	35
Des conditions de vie difficiles	39
Un enseignement pour les enfants	42
LE CAMP DE BRAM	44
La construction	44
L'organisation et le fonctionnement	49
Surveillance et maintien de l'ordre	50
Règlement et discipline	53
Incidents, évasions et sanctions	54
Les effectifs	58
La vie quotidienne des réfugiés espagnols	61
L'arrivée et l'installation au camp	62
L'hygiène	65
L'état sanitaire	72
Les repas et l'alimentation	76
Les loisirs	82
La fête du 14 juillet 1939	90
Le travail	99
Agustí Centelles Osso, le regard incisif d'un photographe	106
COMBATTRE POUR LA LIBERTÉ	108
Sources	112
Bibliographie	113
Remerciements	114

Archives départementales de l'Aude

Réfugiés espagnols dans l'Aude

1939-1940

Exposition présentée à Bram (juin 2004)

Commissaires de l'exposition :

Jean Blanc, attaché de conservation du patrimoine

Sylvie Caucanas, conservateur en chef du patrimoine

Françoise Fassina, assistant de conservation du patrimoine

Geneviève Rauzy, assistant qualifié de conservation du patrimoine

Claude-Marie Robion, chargé d'études documentaires

Bernard Salques, attaché de conservation du patrimoine

Carcassonne 2004

Edition numérisée 2006

Avant-propos

Il y a un peu plus de soixante-cinq ans, dans le froid, la pluie et la neige, des hommes, des femmes et des enfants, fuyant le fascisme et la guerre, franchirent les Pyrénées et, cheminant en de longues colonnes interminables, vinrent chercher refuge en France. S'il est incontestable que les marques de sympathie individuelles et collectives furent immédiates et les actions de solidarité nombreuses et conséquentes, il faut aussi savoir que « l'accueil » de ces populations fut avant tout militaire et policier. A l'épuisement, à l'accablement physique et moral de l'exode, s'ajoutèrent la terrible sensation d'être traités en mendiants, la douleur de la séparation des familles et la honte de l'internement.

Cette histoire nous est mal connue ; elle a été occultée, éclipsée par les événements plus tragiques encore qui ont suivi : la victoire et l'occupation allemande, la déportation et l'extermination des juifs. Et pourtant, elle a contribué à forger l'identité de notre département. Poursuivant la lutte qu'ils avaient engagée contre les idéologies totalitaires, certains de ces réfugiés combattirent, aux côtés des Français, dans les rangs de la Résistance. Beaucoup, après la guerre, désespérant de voir le régime franquiste s'effondrer, s'installèrent dans l'Aude et s'intégrèrent facilement à la population locale.

Il nous a paru légitime aujourd'hui de revenir sur ce passé, si douloureux soit-il pour ceux qui l'ont vécu, car nous ne saurions conduire notre vie présente sans connaître les composantes de notre identité. Se remémorer ce que furent cet exil républicain, cet exode, avec toutes les implications sociales et culturelles qui en découlèrent, c'est aussi pour nous l'occasion de tirer des leçons pour le présent et l'avenir.

Marcel Rainaud
Président du Conseil général de l'Aude

Introduction

La guerre civile qui ravagea l'Espagne pendant plus de trois ans, de 1936 à 1939, eut un retentissement mondial. Les opinions publiques se passionnèrent pour ce conflit et nombreux furent ceux qui se sentirent personnellement impliqués dans cet affrontement, qu'ils fussent intellectuels, romanciers, journalistes, hommes politiques ou simples citoyens. Les expériences économiques menées par un gouvernement auquel participaient pour la première fois des communistes et des anarchistes faisaient rêver certains tandis que d'autres s'enflammaient pour une idéologie fasciste qui exaltait le thème de la croisade chrétienne contre le mal. Même si le gouvernement s'en tint au principe de non intervention, les Français ne pouvaient pas rester indifférents au drame qui se jouait de l'autre côté des Pyrénées. Et l'arrivée massive en janvier et février 1939 des Espagnols fuyant devant l'avance des troupes franquistes frappa tous les esprits.

De nombreuses études ont été consacrées à cet épisode douloureux. La *Retirada*, l'« accueil » et le regroupement de ces populations réfugiées dans des camps de fortune dans les Pyrénées-Orientales ont fait l'objet, ces dernières années, de publications historiques bien documentées. Peu de travaux, en revanche, font état des centres d'hébergement et des camps d'internement qui furent mis en place dans l'Aude. Et pourtant, de janvier 1939 à janvier 1941, ces structures reçurent près de 40 000 personnes. Il n'est pas question, dans l'ouvrage que nous éditons aujourd'hui, de faire toute la lumière sur le sujet mais d'entrouvrir quelque peu le voile sur une période que, suivant le mot de l'historien Pierre Vilar, « les uns voudraient oublier et que d'autres ne peuvent pas oublier ».

Pour plus de facilité et une plus grande lisibilité, nous avons opté pour un plan sans grande originalité, étudiant tour à tour chacun des camps d'internement dans toutes leurs composantes (organisation, surveillance, population, conditions matérielles, etc.). Souhaitons qu'ainsi, nous puissions faire comprendre ce que furent ces moments : une administration surprise dans ses prévisions et quelque peu dépassée, des conditions d'accueil précaires, des actes de générosité indiscutables mais aussi un système reposant sur la défiance et une surveillance constante, qui aggravèrent la détresse de tous ces réfugiés et firent naître chez eux des sentiments mêlés d'humiliation et de révolte.

Chronologie

1936 En Espagne

- 16 février Le Front Populaire gagne les élections
- 17-19 juillet Soulèvement des unités militaires stationnées au Maroc contre le gouvernement de la République.
Pronunciamento du général Francisco Franco.
- 4 août Avance de l'armée d'Afrique partie de Séville.
- 28 septembre Les troupes franquistes prennent Tolède.
- 30 septembre Franco nommé chef de la Junte de Burgos.
- 5-7 novembre Début du siège de Madrid et transfert à Valence du gouvernement de la République.
- 8-23 novembre Les Brigades Internationales participent à la défense de Madrid.
- 18 novembre L'Allemagne et l'Italie reconnaissent le gouvernement de Franco.

1937 En Espagne

- 6-15 février Bataille de la Jarama.
- 8-18 mars Bataille de Guadalajara.
- 26 avril Bombardement de Guernica au Pays Basque.
- 3-15 mai « Journées de mai » à Barcelone.
- 19 juin Prise de Bilbao par les franquistes.
- 7-26 juillet Batailles de Brunete et de Belchite.
- 28 octobre Transfert du gouvernement républicain à Barcelone.
- 5-19 décembre Bataille de Teruel.

1938 En Espagne

- 20 février Reprise de Teruel par les franquistes.
- 15 avril Prise de Vinaroz et coupure en deux du territoire républicain.
- 24-25 juillet Début de la bataille de l'Ebre.
- 15 novembre Les républicains repoussés sur l'autre rive de l'Ebre.
Les Brigades Internationales quittent l'Espagne.
- 23 décembre Offensive d'envergure franquiste contre le front républicain de Catalogne.

1939 En Espagne

- 14 janvier Prise de Tarragone par les troupes franquistes
- 26 janvier Les troupes franquistes entrent dans Barcelone.
- 28 janvier
- 30 janvier
- 4 février
- 8 février
- 10 février La Catalogne tombe aux mains des franquistes.
- 16 février
- 27 février La France et la Grande-Bretagne reconnaissent le gouvernement franquiste de Burgos.
- 5-6 mars A Madrid, coup d'état du Colonel Casado ; fuite de Negrin à Paris.
- 28 mars Les troupes franquistes entrent dans Madrid.
- 1^{er} avril Fin de la guerre civile. La dictature franquiste s'installe (1939-1975).

1939 En France et dans l'Aude

- Le gouvernement français ouvre la frontière aux civils.
- Ouverture du camp de Montolieu.
- Le gouvernement français ouvre la frontière aux militaires.
- Ouverture du camp de Couiza-Montazels.
- Ouverture du camp de Bram.
- Fermeture du camp de Montolieu.
- À la suite de l'invasion de la Pologne, la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne.

1940 En France et en Europe

- 1^{er} mai
- 10 mai Offensive allemande en Belgique
et aux Pays-Bas.
- 25 mai
- 10 juin Déclaration de guerre de l'Italie à la France.
- 22 juin Armistice de Compiègne :
division de la France en deux zones,
l'une occupée, l'autre « libre ».
- 10 juillet Pétain obtient les pleins pouvoirs.
La république est abolie
il devient chef de l'État français.
- 24 octobre Rencontre de Hitler et de Pétain à Montoire.

1940 Dans l'Aude

- Fermeture du camp de Couiza-Montazels.
- Le camp de Bram est vidé de ses réfugiés.
Il ne reste que 450 mutilés et invalides.
- D'Argelès, destiné à l'accueil des jeunes
soldats belges, sont transférés au camp
de Bram des réfugiés espagnols :
plusieurs centaines d'hommes et environ
3000 femmes et enfants.

1941 Dans l'Aude

- 15 janvier Fermeture du camp de Bram pour les réfugiés espagnols. Il est démonté et ne restent que quelques baraquements pour les G.T.E. (Groupes de travailleurs étrangers).



◀ Le Perthus : le général nationaliste Sanchez saluant le général Fagalde commandant la 16^{ème} région, carte postale éditée par le studio Chauvin à Perpignan, 1939 (A.D. Pyrénées-Orientales).



▶ Réfugiés civils devant la gare du Boulou, carte postale éditée par le studio Chauvin à Perpignan, 1939 (A.D. Pyrénées-Orientales).

La *Retirada*

L'Espagne en proie à la guerre civile (1936-1939)

Les grandes orientations politiques prises par la toute jeune République espagnole proclamée en 1931 (réforme agraire, séparation de l'Église et de l'État) font de nombreux mécontents. Les inquiétudes sont d'autant plus vives dans les partis conservateurs que les élections législatives de février 1936 amènent au pouvoir les partis de gauche unis en un front populaire. Les divisions entre les deux camps se marquent chaque jour davantage et attentats et violences se multiplient.

Le 17 juillet 1936, les officiers des unités militaires stationnées au Maroc espagnol se mutinent. Le lendemain, aux Canaries, le général Francisco Franco félicite les rebelles, proclame l'état de guerre et lance un manifeste promettant après la victoire un ordre nouveau. Le soulèvement militaire, projeté depuis de longs mois, se déclenche alors sur le territoire métropolitain et le mouvement s'étend rapidement à plusieurs garnisons d'Espagne : 29 capitales de province tombent aux mains des insurgés tandis que le gouvernement légal reste maître de 21 villes importantes. En septembre, Franco remporte une éclatante victoire en délivrant les officiers et phalangistes qui s'étaient enfermés, à la suite de la reprise de la ville par les républicains, dans l'Alcazar de Tolède. Mais en novembre il doit renoncer à

prendre Madrid de front. De janvier à mars 1937, les généraux insurgés échouent dans les manœuvres enveloppantes qu'ils lancent pour s'emparer de la capitale. Ils s'attaquent alors au Nord républicain, le Pays basque et les Asturies, qui résiste jusqu'au mois d'octobre. En 1938, offensives et contre-offensives se succèdent sans qu'il y ait pour autant de victoire décisive de l'un ou l'autre camp.

Le 23 décembre 1938, Franco lance une attaque d'envergure contre le front républicain de Catalogne. Les forces en présence sont inégales : le camp républicain souffre de divisions internes et manque d'armes et de matériel, la France et l'Angleterre se refusant à toute intervention ; les nationalistes au contraire bénéficient d'un soutien logistique important de l'Allemagne et de l'Italie fascistes. La bataille se transforme rapidement en déroute. Le 14 janvier, Tarragone tombe. Les raids aériens se succèdent. La guerre qui dure depuis près de trois ans déjà a émoussé l'esprit de résistance. La chute de Barcelone le 26 janvier 1939 plonge la Catalogne dans la plus complète confusion : les populations civiles fuient en masse en direction de la frontière française.

Au milieu du mois de février 1939, la zone encore républicaine (au sud du pays, d'Almeria à Madrid et Valence) représente un tiers du territoire national, la moitié de la population, un front de 700 000 soldats peu et mal armés.



Portrait du général Francisco Franco,
L'Éclair, 20 janvier 1939.

Le général Francisco Franco sur le front, ►
La Dépêche, 21 janvier 1939.



◀ Les Basques face aux bombardements
nationalistes, dessin publié dans *Ideas*,
portavoz semanal del movimiento
libertario de la comarca del bajo
Llobregat, 20 mai 1937
(A.D. Aude, 6 M 156).



Le métro « Puerta del Sol » à Madrid, après sa destruction par les troupes nationalistes, document édité par le *Comisariat de Propaganda de la Generalitat de Catalunya*, décembre 1936 (A.D. Ausde, 6 M 156).

Les républicains se divisent sur la conduite à tenir : certains veulent poursuivre la résistance, d'autres acceptent la défaite mais veulent négocier et obtenir des garanties contre des représailles éventuelles. La lutte est inégale. Les troupes nationalistes l'emportent sur tous les fronts. Et le général Franco obtient au mois de mars 1939 une reddition sans condition.



Allégorie de la République espagnole, placée en bas d'une affiche invitant à une soirée organisée à Narbonne pour aider les familles des Espagnols qui combattent pour la République, juillet 1936 (A.D. Ausde, 6 M 156).

Les répercussions en France du conflit espagnol

La guerre civile espagnole suscite en France des réactions passionnées et marque profondément les esprits. La droite française se réjouit du soulèvement franquiste tandis que, pour les opinions de gauche, le combat de la République espagnole contre le fascisme prend valeur de symbole. La doctrine de non ingérence définie dès le mois de décembre 1936 par le gouvernement du Front populaire, soucieux d'éviter que le conflit ne devienne international, ne va pas sans susciter de longs et houleux débats au sein des partis politiques de gauche, surtout lorsqu'il est établi que les forces italiennes et allemandes apportent leur concours aux forces nationalistes. En dépit des prises de position du gouvernement, meetings, galas, soirées de solidarité se multiplient dans l'Aude en faveur des Républicains espagnols à l'initiative d'associations caritatives ou de groupements politiques. Ces manifestations sont étroitement surveillées par la police qui en rend compte régulièrement au préfet. Certains des tracts distribués en ces occasions mettent en garde le citoyen français des risques qu'il encourt à ne pas soutenir le combat de l'Espagne républicaine : « Si les envahisseurs remportent la victoire, l'Espagne, réduite à l'esclavage, donnera un fascisme de plus. Et après ? La voracité fasciste se contentera-t-elle de ce résultat ? Non, citoyen français. Après cela, elle se tournera contre toi ... Les Espagnols, qui aujourd'hui versent leur sang, ne te demandent que le droit d'acquérir des armes. Si, par une cécité incompréhensible, tu continues à le leur refuser, ce sera bientôt à toi de prendre les armes et de verser ton sang »⁽¹⁾.



La proximité de l'Espagne et des zones de combats fait du département de l'Aude un territoire particulièrement sensible aux événements. En septembre 1938, le commissaire spécial de Carcassonne s'inquiète des troubles de l'ordre public qu'aurait pu occasionner le passage d'un convoi de 185 blessés appartenant aux Brigades internationales en gare de Narbonne⁽²⁾ : « Durant le stationnement dans cette gare, ces miliciens dont la majeure partie n'est pas de nationalité française ont été très bruyants, ils ont chanté l'Internationale ainsi que quelques notes de la Marseillaise mais ils ont surtout crié « A bas le fascisme », « des canons, des avions pour l'Espagne », « ouvrez la frontière »... Une pareille attitude est très mal jugée et risque, si elle se répétait, d'être génératrice de certains incidents... ». Qu'ils soient maritimes, aériens,

« L'Espagne aux enchères », caricature de R. Bayard publiée dans *SIA*, organe de la solidarité internationale antifasciste, 23 février 1939 (A.D. Aude, 6 M 165).

routiers ou ferroviaires, tous les moyens de transports font l'objet de la part des pouvoirs publics d'une surveillance attentive ; la France et l'Angleterre ont pris la décision de ne pas intervenir dans le conflit et tiennent à faire respecter leur politique. Malgré les interdictions, malgré les contrôles vigilants de la police, malgré les risques encourus, des militants tentent de faire passer des hommes, des armes de l'autre côté de la frontière. En août 1936, le préfet de l'Aude demande au commissaire spécial de Carcassonne de contrôler systématiquement les avions qui font escale sur les aérodromes de Salvaza et de Lézignan afin d'empêcher toute exportation frauduleuse d'armes vers l'Espagne⁽²⁾. Par ailleurs, il semble qu'en juin 1937, sous prétexte de faire

de la navigation de plaisance ou sous le couvert d'une activité de pêche, des hommes aient conduit en canot à moteur des volontaires du port de La Nouvelle à Port-Bou, Llansa ou Palamos et même fait passer du matériel de guerre⁽⁴⁾.

Le caractère particulièrement meurtrier du conflit, les bombardements systématiques des populations civiles frappent l'opinion publique. Des organisations humanitaires attirent l'attention des pouvoirs publics sur le sort des enfants et s'efforcent d'organiser les secours. Dans l'Aude, le Comité neutre de secours aux enfants d'Espagne⁽⁵⁾, établi à Zurich en Suisse, crée en juin 1938 au domaine du Faou-Petit (Les Martyrs) une colonie de vacances pour accueillir les

enfants des républicains espagnols. Pour des raisons financières, ce centre est transféré au mois de décembre à Narbonne.

De 1936 à 1938, la France voit arriver, en différentes vagues d'inégale ampleur, de nombreux réfugiés : en août 1936, après la victoire des nationalistes en Pays basque (environ 15 000 personnes) ; à l'automne 1937, lors de la phase finale de la campagne du Nord (près de 120 000 personnes) ; au printemps 1938, après l'occupation du haut Aragon (25 000 personnes). Face à cet afflux, l'attitude du gouvernement est hésitante. Au cours de l'année 1938, tandis que, conformément à la tradition républicaine, ils réaffirment le droit d'asile et élaborent un statut du réfugié, les pouvoirs publics prévoient dans le même temps l'internement, dans des centres spécialisés, des étrangers indésirables, suspects de porter atteinte à l'ordre public et à la sécurité nationale.

Après la terrible hécatombe de la Première Guerre mondiale, la France qui manque d'hommes jeunes a ouvert très largement ses frontières à la main-d'œuvre étrangère afin d'assurer la reconstruction du pays. Mais la crise économique des années 1930 et la montée des périls sont à l'origine d'une modification sensible de la politique d'immigration : les mesures législatives se succèdent (1932, 1934, 1938), instituant un contrôle de plus en plus strict sur l'entrée et le séjour des étrangers et restreignant leur accès à la nationalité française. Ces décisions sont pour une large part inspirées par la xénophobie croissante de l'opinion qui voit le plus souvent dans l'étranger un indésirable. Cette méfiance, cette peur de l'autre s'exacerbent avec la guerre d'Espagne. La presse française de droite et d'extrême droite mène de

Carte éditée par la Commission de solidarité du rassemblement populaire pour l'aide au peuple espagnol et vendue au profit de l'Espagne républicaine, 1938 (A.D. Aude, 6 M 156).



La Retirada, le grand exode

Par sa soudaineté, l'effondrement du front républicain en Catalogne en janvier 1939 surprend le monde entier. La panique saisit la population civile qui fuit, poussée vers le Nord par la marche victorieuse des troupes franquistes. Des milliers d'Espagnols, soldats, femmes, enfants, vieillards, dans le plus grand dénuement se pressent aux postes frontières, tout particulièrement ceux des Pyrénées-Orientales. En dépit des mises en garde de l'ambassade de France à Madrid et des avertissements des militaires en poste à la frontière, le gouvernement français n'a pas su anticiper l'événement. Il n'a pas prévu cet exode, encore moins son ampleur. Certes dès 1937, le préfet de l'Aude affirme⁽⁷⁾ : « Si la victoire d'un des partis en lutte en Espagne venait à s'affirmer, il pourrait en résulter à la frontière des Pyrénées ou dans les

Du Boulou à Argelès, carte postale éditée par le studio Chauvin à Perpignan, 1939 (A.D. Pyrénées-Orientales).



ports voisins, un afflux important de population comprenant des éléments armés et équipés. L'Autorité militaire doit être prête à apporter son concours à l'autorité civile pour l'aider à maintenir l'ordre, à désarmer les troupes et pour faciliter dans la mesure de ses moyens, le recueil et l'évacuation des populations». Mais il est évident pour tous que seuls quelques éléments isolés arriveront par la haute vallée de l'Aude ; l'afflux le plus important de réfugiés se fera par mer, par le port de La Nouvelle où des vedettes mises à disposition par le préfet maritime de Toulon ne laisseront aborder que les petits bateaux, invitant les grands navires à se diriger sur Sète. En 1938, le préfet fait toujours la même analyse ; de ce fait, il prévoit seulement l'organisation à Port-la-Nouvelle d'une base d'accueil comprenant un contrôle de police, un centre sanitaire et un petit centre de ravitaillement⁽⁸⁾ et la mise en place de bases de repli à Carcassonne et à Castelnaudary⁽⁹⁾ (capacité d'accueil : 1500 réfugiés maximum). Dans le même temps, il souhaite que le ministre de l'Intérieur ne fasse pas de l'Aude un département d'accueil⁽¹⁰⁾ : « L'Aude abrite déjà 25 000 Espagnols, dont plus de 15 000 dans la région côtière. Le fait que ces étrangers ont conservé d'étroites relations avec la Catalogne, l'ardeur avec laquelle ils suivent depuis quelques mois les phases de la guerre civile et l'activité des partis communiste et anarchiste constituent un climat peu favorable à la présence des réfugiés... Il y a là un grave danger pour la paix sociale dans cette région ». Cette demande est prise en compte par le gouvernement. Deux terrains sont toutefois désignés pour être affectés, en cas d'exode massif, à l'hébergement des miliciens de l'armée républicaine espagnole : un terrain à Alzonne (sur le chemin allant à Montolieu, à 500 m du

château de Bouillonnac⁽¹¹⁾) et le champ de tir de Treilles⁽¹²⁾.

Mais la réalité dépasse largement toutes les prévisions. Devant l'avance rapide des troupes franquistes, civils et militaires fuient dans le désordre et la précipitation. Le 26 janvier 1939, lorsque le gouvernement républicain espagnol demande à la France d'accueillir sur son territoire 150 000 femmes, enfants et vieillards, les pouvoirs publics proposent de les recevoir plutôt dans une zone frontalière neutre sur le territoire espagnol. Cette solution, repoussée par les belligérants, est vite abandonnée. Le 28 janvier, le gouvernement français, devant l'arrivée en masse des réfugiés, ouvre la frontière aux civils. Après la prise de Gérone le 4 février, les troupes républicaines se replient en nombre ; les autorités françaises ouvrent la frontière aux militaires mais, avant de les autoriser à entrer, ils procèdent à leur désarmement.

L'improvisation est totale. La rigueur de l'hiver aggrave la situation. Dans les premiers jours, on s'efforce de canaliser le flot des réfugiés qui sont rassemblés dans des prairies tout au long des routes conduisant d'Espagne à Perpignan. Les campements dans la montagne à Bourg-Madame et Latour-de-Carol sont rapidement abandonnés en raison des conditions climatiques. Les femmes, les enfants, les malades et les personnes âgées sont massivement évacués dans des centres d'hébergement, plus ou moins bien équipés, dans les départements de l'intérieur. Les hommes valides sont regroupés dans des camps de « concentration », improvisés sur les plages d'Argelès, puis sur celles de Saint-Cyprien et du Barcarès. Dormant à même le sable, puis

abrités sous des tentes montées à la hâte, les réfugiés vivent dans des conditions plus que précaires, encore aggravées par les mesures de surveillance dont ils sont l'objet. Des familles qui ont réussi à franchir ensemble la frontière se trouvent soudain séparées.

Du 31 janvier au 9 février (date de la fermeture de la frontière par les nationalistes) 453 000 Espagnols entrent en France (270 000 militaires, 170 000 civils et 13 000 malades et infirmes)⁽¹³⁾. L'émotion est grande dans le pays. Le dénuement de ces réfugiés provoque partout des élans spontanés de solidarité. Mais les clivages politiques qui ont divisé l'opinion de 1936 à 1939 restent très marqués : les syndicats et les partis de gauche demandent qu'on accueille convenablement les victimes du fascisme tandis que les partis de droite s'inquiètent de l'arrivée massive de gens qu'ils considèrent comme de dangereux révolutionnaires. Le 14 mars 1939, à l'Assemblée nationale, le député des Pyrénées-Orientales, François Delcos, se fait l'écho des inquiétudes des populations des départements du Midi : les miliciens républicains ont été désarmés mais peut-on assurer que ce désarmement a été complet ? « Si une grande majorité de combattants honnêtes, dévoués à leur idéal, composaient la masse des 250 000 miliciens qui ont pénétré en France,



Il se réfugie en France... confiant en sa renommée
Et il trouve eux-là... qui l'attendent.

« Il se réfugie en France », caricature publiée dans *SLA*, organe de la solidarité internationale antifasciste, 23 février 1939 (A.D. Aude, 6 M 165).

⁽¹¹⁾ Tract « Prends garde, citoyen français », 1938 (A.D. Aude, 6 M 156).

⁽¹²⁾ A.D. Aude, 6 M 27.

⁽¹³⁾ A.D. Aude, 6 M 27.

⁽¹⁴⁾ A.D. Aude, 6 M 27.

⁽¹⁵⁾ A.D. Aude, 6 M 28.

⁽¹⁶⁾ A.D. Aude, 6 M 27.

⁽¹⁷⁾ A.D. Aude, 6 M 159.

⁽¹⁸⁾ A.D. Aude, 6 M 165.

⁽¹⁹⁾ A.D. Aude, 6 M 159.

⁽²⁰⁾ A.D. Aude, 6 M 165.

⁽²¹⁾ Lieu-dit sur la commune de Moussoulens.

⁽²²⁾ A.D. Aude, 6 M 159.

⁽²³⁾ Cf. M. Fabreguet, « Un groupe de réfugiés politiques », dans *Revue d'histoire de la Seconde guerre mondiale*, 1986, op. cit., p. 20.

⁽²⁴⁾ *Journal officiel* du 15 mars 1939, débats parlementaires, p. 944.

⁽²⁵⁾ A.D. Aude, 6 M 18.

⁽²⁶⁾ A.D. Aude, 6 M 18.

⁽²⁷⁾ Cf. G. Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols en France*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 63.



nous ne pouvons pas ignorer que, parmi eux se trouvaient des hommes qui ne méritaient pas le titre de soldats. C'étaient des gens qui s'étaient livrés à des actes que nous serons unanimes à réprouver et dont les agissements délictueux et souvent criminels ont porté le plus grand tort à la cause qu'ils prétendaient défendre»⁽¹⁴⁾.



La retirada, Almanach du pèlerin, 1939.

Pour rassurer l'opinion publique et éviter tout incident, le gouvernement prend des mesures très strictes : aucune famille n'est autorisée à recevoir des miliciens⁽¹⁵⁾ ; en ce qui concerne les femmes, les enfants et les vieillards, l'hébergement est possible mais très contrôlé. Le ministre de l'Intérieur, dans la circulaire qu'il envoie aux préfets le 21 février 1939⁽¹⁶⁾, insiste sur la nécessité d'être vigilant : « Dans diverses instructions, j'ai attiré toute votre attention sur la surveillance incessante qu'il convient d'exercer autour des réfugiés espagnols ; dans l'ensemble, mes instructions sont convenablement appliquées... Mais, à mesure que les jours passent, certaines difficultés peuvent surgir : parmi les réfugiés, certains éléments troubles peuvent créer des incidents, commettre certains délits ou simplement avoir une attitude indigne de notre hospitalité, attitude devant laquelle notre opinion publique ne manquerait pas de réagir avec vigueur. Je vous demande donc de ne relâcher en aucune manière la surveillance que vous exercez... ». Le gouvernement est également interpellé sur le coût

que va représenter pour la France l'accueil d'un si grand nombre de réfugiés. Les communes des Pyrénées-Orientales concernées par l'exode se plaignent de ce que leurs budgets ne sauraient suffire. Au début du mois de février, une somme de 30 millions de francs est affectée par l'Etat à toutes les dépenses induites par cette immigration massive.

Dans les premières semaines, les camps d'Argelès et de Saint-Cyprien rassemblent les deux tiers environ des internés. La construction de baraques en bois et la mise en place de sommaires installations sanitaires apportent quelque adoucissement aux conditions de vie des réfugiés. Un camp s'ouvre au Barcarès, mieux aménagé et réservé en priorité aux réfugiés en instance de rapatriement⁽¹⁷⁾. Puis les autorités décident d'ouvrir des camps plus en retrait de la frontière et généralement plus spécialisés : à Montoliou (pour les « intellectuels »), à Couiza-Montazels (pour les femmes et les enfants) et à Bram dans l'Aude (pour les hommes de plus de 50 ans), à Agde dans l'Hérault et à Rivesaltes dans les Pyrénées-Orientales (pour les Catalans), à Septfonds dans le Tarn-et-Garonne et Le Vernet en Ariège (pour les ouvriers spécialisés), à Gurs dans les Pyrénées-Atlantiques (pour les Basques), etc. A la fin du mois de mars 1939, on dénombre 16 camps principaux répartis dans 8 départements métropolitains ainsi qu'en Algérie et en Tunisie mais la moitié des réfugiés réside encore dans les Pyrénées-Orientales.

* *

*



▲ *Saints-Cyprien, une vue du camp,*
carte postale éditée par le studio Chauvin
à Perpignan, 1939 (A.D. Pyrénées-Orientales).



◀ *Le camp d'Argelès, photographie du studio Chauvin*
à Perpignan, 1939 (A.D. Pyrénées-Orientales).



Le Perthus, vue générale de la frontière, carte postale éditée par le studio Chauvin à Perpignan, 1939 (A.D. Pyrénées-Orientales).



Le Perthus, un des nombreux dépôts d'armes enlevés aux miliciens, carte postale éditée par le studio Chauvin à Perpignan, 1939 (A.D. Pyrénées-Orientales).

En quelques jours, près d'un demi-million de personnes vient trouver refuge en France. Les carences matérielles de l'accueil sont manifestes. Rien n'a été prévu : literie, nourriture, vêtements, médicaments, tout fait défaut et l'administration doit agir dans l'urgence. Et pourtant, ce qui choque le plus profondément à leur arrivée tous ces hommes et toutes ces femmes contraints à l'exil, ce ne sont pas les conditions matérielles d'existence qu'on leur impose dans l'improvisation mais la suspicion dont ils sont l'objet, le mépris avec lequel on les traite : des barbelés tout autour des camps, des troupes coloniales et des gardes mobiles qui les traitent comme des prisonniers. Pour comprendre toute l'amertume qui fut au cœur de beaucoup de ces réfugiés, il suffit de lire ce qu'écrit M. Sigé dans *La Démocratie* du 25 février 1939 (organe de presse du parti radical-socialiste, au demeurant plus modéré dans ses opinions que la presse de droite) : « Ne vaut-il pas mieux cependant avoir parqué les réfugiés dès le début et avoir ainsi limité les dégâts à une faible portion du territoire français, que de les avoir laissé s'enfoncer dans notre pays où ils n'auraient pas manqué d'être à la fois des ferments générateurs de troubles et de maladies ? ».



Albert Sarraut au Perthus, photographie du studio Chauvin à Perpignan, 2 février 1939 (A.D. Pyrénées-Orientales).



Le Pertuis, un des premiers jours de l'exode, carte postale éditée par le studio Chauvin à Perpignan, 1939 (A.D. Pyrénées-Orientales).

Le centre d'hébergement - le camp - de Montolieu

M^{me} Mourrut possède, en 1939, l'ancienne manufacture royale, sise au faubourg de Montolieu, c'est-à-dire un peu à l'écart, au-dessus de la Rougeanne qui alimentait les anciens moulins drapiers. Elle est inquiète : le bâtiment est inoccupé, en mauvais état, coûte cher en impôts locaux ; d'autre part elle est veuve, ses deux fils sont mobilisés, et son commerce de papiers peints et de décoration de luxe bat de l'aile. Elle a lu dans *Paris-Soir* que le ministère de la santé publique étudiait l'organisation

d'hôpitaux auxiliaires pour recevoir des malades. Il lui semble aussi de bon aloi de proposer la location de son bâtiment à l'État pour y loger les réfugiés espagnols dont on parle tant, et qui arrivent en grand nombre par les Pyrénées-Orientales.

L'installation

L'administration française a pensé à différents lieux d'hébergement, dont l'ancienne brasserie de Marcorignan où des travaux ont été réalisés à la hâte début février⁽¹⁸⁾. Finalement la proposition de M^{me} Mourrut emporte l'adhésion préfectorale, même s'il n'est pas facile de s'entendre sur le prix de location : la négociation n'aboutit finalement qu'une fois que le camp de Montolieu a été vidé de ses habitants, en septembre 1939, et on concède alors à la propriétaire un dégrèvement d'impôt en plus d'un prix de location et de la remise en état du bâtiment. M^{me} Mourrut fait valoir l'argument suivant pour justifier le prix qu'elle en demande : s'il s'agissait d'une action humanitaire, peut-être aurait-elle consenti un prix journalier moins important – elle demande 200 F de location par jour – mais

Vue aérienne de Montolieu, juin 2002
(photographie de J.-P. Bonin-Contro pour ECEP).



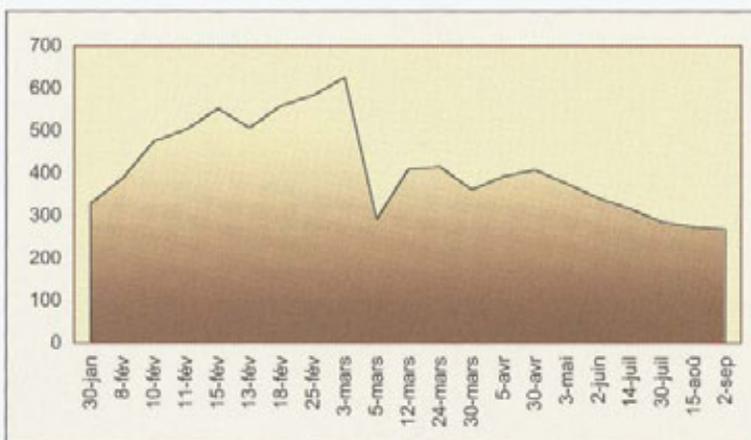
comme il s'agit d'héberger des miliciens et des personnes de qualité, et non des invalides, des femmes, des enfants et des vieillards, elle pense qu'il est possible de demander un prix plus conséquent. Il est vrai que l'administration préfectorale ne lui propose que 500 F pour toute la durée de la période. Elle obtient finalement une indemnité de 1500 F par mois d'occupation de la Manufacture royale.

L'ancienne manufacture – appelée encore « Usine royale » – accueille en effet dès la fin janvier les premiers réfugiés, et dès avant la chute de Barcelone, qui trouvent là un confort des plus sommaires. Le bâtiment n'est pas précisément adapté à l'accueil, mais il s'agit d'abord d'un toit qui met à l'abri les personnes en cet hiver de début 1939. Le bâtiment est divisé en plusieurs parties dont un grand corps en longueur comprenant un rez-de-chaussée et deux étages – dortoirs, cuisines – qu'il faut entièrement aménager : mettre l'électricité, des prises d'eau, des pompes pour les cuisines, le téléphone... Rien n'est encore fait pour accueillir les premiers réfugiés, et c'est au fur et à mesure de l'arrivée des personnes que l'on met en place l'infrastructure. On achète plusieurs tonnes de paille, il manque des couvertures et des sacs de couchage. On emprunte au village de Montolieu des comportes de vendanges comme bacs pour recueillir de l'eau, des boîtes de conserve servent d'assiettes ; on manque de tout. Même le chauffage semble ne pas avoir été prévu puisqu'il faut éviter tout risque d'incendie que la paille des litières propagerait instantanément. C'est le 17 mai seulement que la Préfecture fait commander des paillasses, et comme il y a toujours peu de couvertures, on s'arrange

avec de la paille et des sacs de couchage envoyés par les organisations humanitaires, notamment la Commission internationale d'aide aux enfants réfugiés ou l'inspecteur d'Académie qui a fait remettre 5 couvertures et 468 sacs de couchage le 28 mars 1939⁽¹⁹⁾.

Les effectifs

Dès le 9 janvier 1939, on comptabilise les premiers réfugiés à Montolieu. Le 30 janvier 1939 arrivent 322 personnes qui sont hébergées dans des dortoirs ou des chambrées. La capacité du bâtiment ne permet pas d'accueillir un nombre trop important de réfugiés. Ils sont cependant 624 le 3 mars. La comptabilité de l'effectif est tenue toutes les demi-journées car il faut compter les repas : leur coût, payé par l'administration aux différents restaurateurs de la région, s'élève au total à quelque 496 408,50 F (le montant de restauration par jour avoisine les 9 F)⁽²⁰⁾.



Si l'effectif est évalué en moyenne autour de 400 personnes présentes, il faut tenir compte d'une quasi noria de réfugiés arrivant ou repartant : le 4 mars, 330 personnes quittent Montolieu pour le camp du Barcarès ; début mai on enregistre les premiers départs vers l'Amérique latine (une trentaine de personnes se rendent au Mexique) ; le 3 mai, 34 personnes retournent vers l'Espagne⁽²¹⁾. À la fermeture du camp, le 2 septembre 1939, 266 réfugiés sont encore présents à Montolieu.

Un camp d'« intellectuels »

Dès le début de l'installation des camps « secondaires » – les camps principaux étant ceux des plages du Roussillon –, on sait que les « intellectuels » bénéficieront d'un régime « adouci »⁽²²⁾ par rapport à la masse des réfugiés que le col du Perthus a déversés. Par intellectuels, il faut comprendre les personnes exerçant des activités libérales et les fonctionnaires de la République espagnole : journalistes, écrivains, professeurs, médecins, avocats, et fonctionnaires du gouvernement républicain, conseillers, magistrats... toutes professions considérées comme socialement « nobles ». C'est à ce titre qu'ils sont considérés différemment, et traités spatialement à part (en outre, très symboliquement, dans une manufacture royale). Un courrier du 14 mars⁽²³⁾ de M. Blasi, commissaire spécial de Carcassonne, dresse une liste de 94 réfugiés « qui par leurs

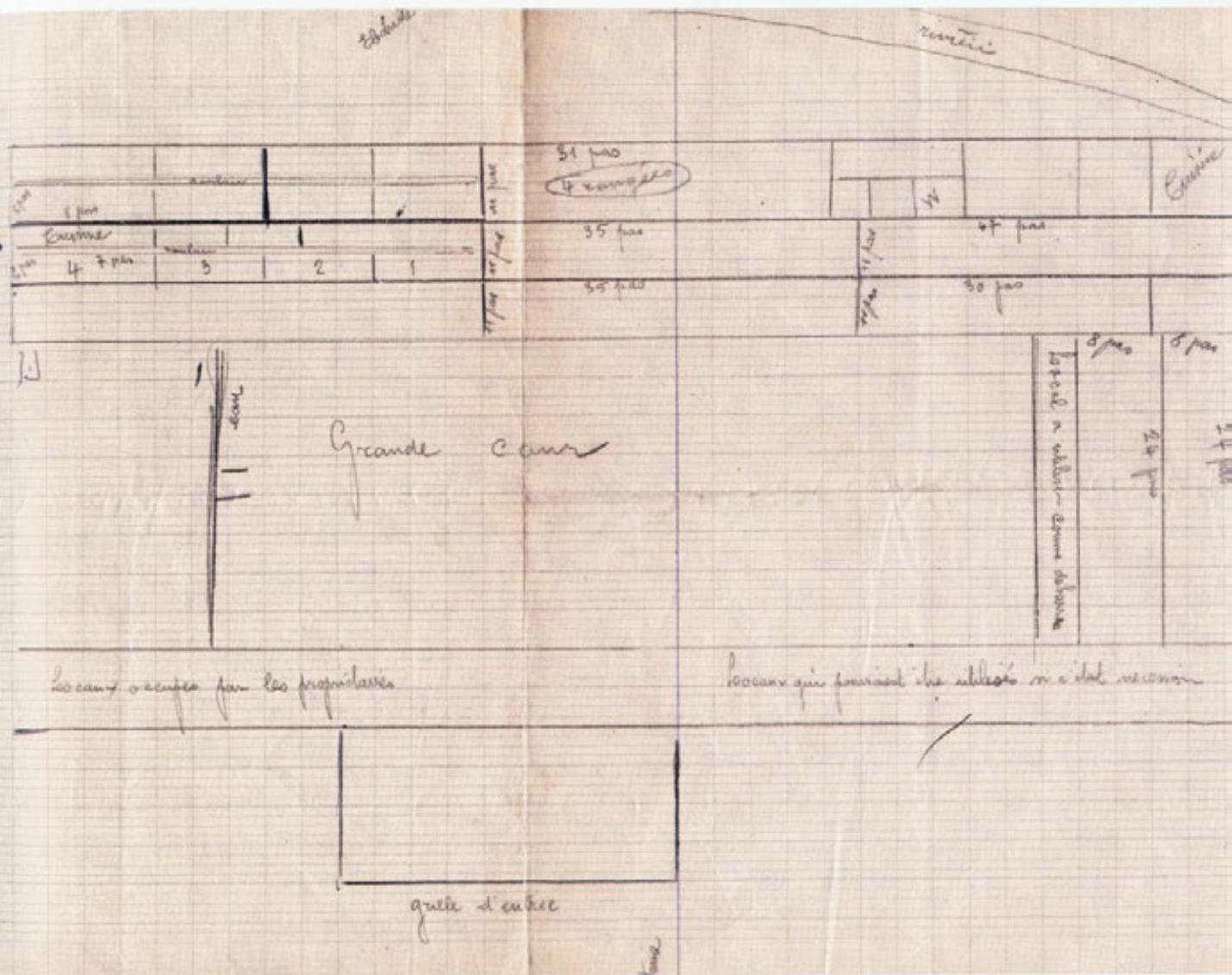
qualités et professions méritent de notre part une attention toute particulière ; aussi pour donner suite aux désirs exprimés par certains milieux intellectuels français... » et qui sont ramenés de Bram vers Montolieu le 12 mars.

À l'extérieur, en France et à Paris, on se préoccupe du sort des « intellectuels espagnols ». Un prestigieux Comité d'accueil aux intellectuels espagnols, présidé par Renaud de Jouvenel, et au rang desquels on trouve des noms aussi prestigieux que les poètes Aragon et Tristan Tzara, les musiciens Georges Auric et Arthur Honegger, les architectes Auguste Perret et Le Corbusier, le peintre Pablo Picasso, le cinéaste Jean Renoir, les écrivains Jean Cassou et André Malraux..., a été créé. Il fournit au camp de Montolieu 500 sacs de couchage achetés au magasin « Au campeur », et envoyés le 24 mars 1939. À Marseille, le Comité de secours aux intellectuels catalans lance un appel en faveur des réfugiés espagnols. C'est ainsi que, grâce à cet appel, un industriel a remis à disposition sa ferme de Faou-Petit, dans la Montagne Noire, pour y recevoir des enfants, centre déjà ouvert l'année précédente, et qui avait dû fermer.

Quelques dons spontanés ont lieu également : une dame de l'Ariège (M^{me} Gibez, Lérans) envoie au préfet 100 F pour l'achat de livres et de cahiers pour le camp de Montolieu⁽²⁴⁾. L'inspecteur d'Académie envoie également du matériel, ainsi que le recteur de l'Université de Paris qui transmet une collecte de 2000 F⁽²⁵⁾.



Timbre en franchise postale utilisé pour la correspondance des réfugiés (Collection Gilbert Susagna).



Plan de l'usine de Montolieu où fut
 installé le centre d'hébergement, 1939
 (A.D. Aude, 6 M 164).

Les professions « intellectuelles » sont ainsi réparties. Sur 400 personnes, on trouve⁽⁶⁾ :

102 ouvriers du commerce et de l'industrie	25,50 %
72 agriculteurs	18,00 %
51 officiers	12,75 %
49 professions libérales	12,25 %
32 magistrats et fonctionnaires civils	8,00 %
23 universitaires	5,75 %
23 marins	5,75 %
18 commerçants	4,50 %
18 artistes ou littérateurs	4,50 %
9 étudiants	2,25 %
2 miliciens	0,50 %
1 sans profession	0,25 %

On voit ainsi que les professions « intellectuelles » ne représentent en fait que le tiers de la population internée de Montolieu.

Les professions qui relèvent du domaine industriel sont très diversifiées : on dresse une liste des personnes qui travaillent sur métaux (74 personnes) et qui pourront par exemple être employées dans les usines d'armement. En tout cas ce sont les travailleurs manuels hébergés à Montolieu qui vont construire le camp de Bram dans les premières semaines de février 1939, effectuant les va-et-vient quotidiens de Montolieu à Bram.

Un exemple, presque caricatural, montre comment les autorités appréhendent la figure d'un intellectuel à Montolieu : un jeune homme, Balthazar P.M., est allé téléphoner depuis le village de Montolieu le 30 mai 1939 mais n'est pas revenu au camp. On suppose

qu'il a voulu rejoindre sa femme et son enfant qui sont à Fleurac dans le Cantal. Il est journaliste⁽⁷⁾ ; son médecin à Montolieu le dit romantique, obsédé par la mort, neurasthénique : un profil-type d'intellectuel du XIX^e siècle. L'histoire ne dit pas si la gendarmerie le retrouve entre Montolieu et Fleurac.

Il faut également prendre en compte la signification du terme « intellectuel » pour l'administration française. La plupart des « intellectuels » étant des personnes d'un rang social élevé, on les oppose ainsi aux « miliciens » qui sont alors dirigés plus spontanément vers le camp de Bram lorsque celui-ci est achevé. On considère ainsi, et c'est le cas notamment du commissaire spécial Blasi, que le fait d'avoir participé à la République, même sans avoir pris les armes, entache en soi les réfugiés de présupposés de violence et d'excès de comportement ; toutefois les « intellectuels », par leurs fonctions, ne se sont pas souillés les mains et se sont révélés plus modérés, se montrant ainsi dignes d'un traitement moins rigoureux que de simples « miliciens ».

Parmi les réfugiés, si un certain nombre a pu arriver dans l'Aude sans trop de difficultés, d'autres ont souffert de l'exode et ont été blessés grièvement. Ainsi une vingtaine de réfugiés amputés sont parvenus à Montolieu avec des moyens de déplacement de fortune et ont besoin de prothèses de membres, ce à quoi le ministère de la Santé publique s'efforce de pourvoir. D'autres sont atteints d'une véritable épidémie de gale et partent suivre un traitement pendant quelques jours à l'hôpital de Carcassonne.

Camp de Montolieu
CABINET DU PREFET DE L'AUDE

Comptabilité

Réfugiés Espagnols.

Santonnement

de

l'Usine Royale

à

Montolieu.

Frais de gestion

L'espoir en la France

Pour la visite dans l'Aude du ministre de l'Intérieur, Albert Sarraut, les réfugiés espagnols se sont mobilisés. À Montolieu, le 2 mai 1939 ils ont rédigé une adresse au ministre dans laquelle le rédacteur exprime sa gratitude vis-à-vis de la France, évoque le débat et le discours d'Albert Sarraut au Parlement le 11 mars 1939. Les réfugiés en appellent à la possibilité de reprendre, en France ou ailleurs, le combat pour la démocratie. Ils souhaitent aussi le regroupement des familles, car à Montolieu également, sauf un ou deux cas exceptionnels qui sont logés dans le village, les familles ont été séparées, et ne se trouvent dans l'usine que des hommes. Enfin ils demandent à Albert Sarraut de se faire leur interprète auprès du gouvernement⁽²⁶⁾.

Albert Sarraut se montre sensible aux marques de gratitude. Il les rassure, leur rappelle le sacrifice consenti par la France dans l'accueil des réfugiés, conforme à la tradition d'hospitalité française, et leur garantit la réunion des familles « plus facile à exaucer lorsque de nombreux réfugiés seront rentrés chez eux, pas tous évidemment, car je sais bien que parmi vous certains ne pourront regagner l'Espagne où des périls les guetteraient auxquels je ne veux pas les exposer »⁽²⁷⁾. Enfin, il en appelle à la bonne conduite des réfugiés, car

Albert Sarraut redoute par dessus tout les troubles qui pourraient avoir lieu, et qui pourraient avoir des conséquences sur l'attitude de l'opinion publique...

Cette bonne conduite se traduit d'ailleurs non seulement par l'adresse des réfugiés à Sarraut, mais ici ou là par des courriers qu'envoient certains réfugiés, conscients que le témoignage qu'ils apportent peut aussi avoir des effets bénéfiques sur le comportement des autorités françaises. Ainsi José Rial remercie le commandant Lavie, qui a été responsable de Montolieu et qui, depuis, a rejoint son cantonnement à Bergerac : « [...] Je tiens à faire constater au grand peuple français ma gratitude personnelle pour les attentions reçues de cette admirable nation qui a su comprendre ses devoirs d'hospitalité envers moi, émigré espagnol et homme de lettres, et tout spécialement au chef de ce camp, le lieutenant Lavie, lequel par sa délicate courtoisie a eu à adoucir par moments la triste situation où nous nous trouvons, tous ensemble, dans les moments difficiles que nous traversons »⁽²⁸⁾.

Le 14 juillet 1939 est le cent cinquantième de la Révolution française. Aussi l'administration tient-elle à permettre aux réfugiés espagnols de participer à la commémoration et de témoigner encore une fois leur gratitude. Pour cette journée extraordinaire, des festivités sont prévues : cérémonies auxquelles sont invités les réfugiés, encadrés par leurs officiers, activités sportives, chants, théâtre du répertoire espagnol. L'ordinaire des repas est même amélioré puisqu'on a concocté un menu régional typique préparé par le restaurateur Sériès, de Carcassonne. On offre du vin, du tabac et des cigarettes⁽²⁹⁾.

Programme de la fête du 14 juillet 1939
au camp de Montolieu
(A.D. Aude, 6 M 164).



Le rapprochement familial

L'éloignement des familles semble, nous l'avons vu avec le jeune journaliste, très mal vécu chez les « intellectuels ». Lorsque les familles demandent à se retrouver, et lorsque les conditions matérielles le permettent, l'administration consent aux regroupements familiaux. Toutefois, le coût des déplacements reste à la charge des intéressés, ceux-ci devant alors trouver la somme nécessaire par emprunt familial ou auprès des organismes humanitaires. Cependant, lorsqu'il s'agit de cas de santé, l'administration fournit alors un titre de transport.

Ainsi les familles qu'on avait séparées à la frontière cherchent à se reformer. L'administration travaille aussi dans ce sens, refaisant ce qu'elle avait défait quelque temps auparavant. Le 22 février 1939, le préfet de l'Aude demande au lieutenant Lavie d'afficher au camp de Montoliou le journal *L'Indépendant des Pyrénées-Orientales* qui consacre des pages de son édition à la recherche des familles éclatées.

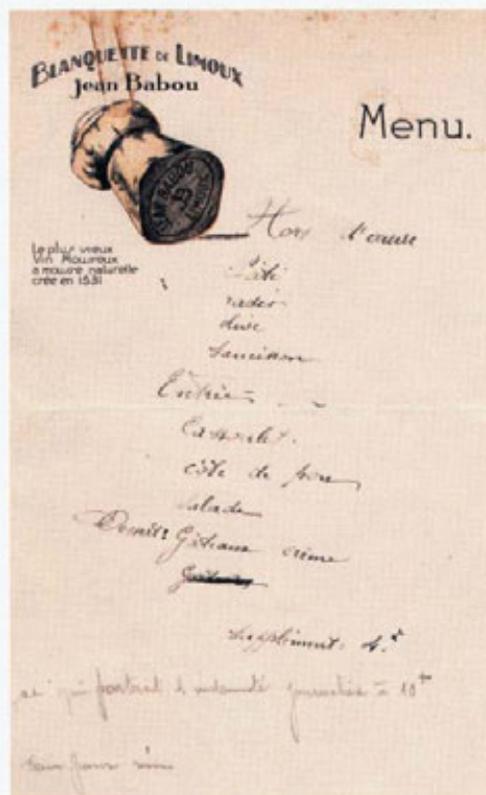
L'état d'esprit de l'administration

Si les militaires ne laissent pas, ou moins, transparaître leurs sentiments vis-à-vis des réfugiés espagnols, les fonctionnaires de police laissent libre cours à leurs jugements de valeur : ainsi pour la proposition de sanction de deux « évadés » qui expliquent qu'ils allaient se baigner au canal du Midi, pour lesquels le commissaire souhaite appliquer la sanction du transfert au fort disciplinaire de

Collioure : « Collioure est peut-être un peu sévère pour deux malheureux qui allèrent prendre un bain » note le préfet⁽³²⁾. On voit dans d'autres documents que les dispositions de la police ne sont pas les mêmes vis-à-vis des « miliciens », qui ont combattu les troupes franquistes qu'à l'égard des « intellectuels » qui sont considérés comme plus modérés. Ceux qui se sont alors commis comme militaires ne doivent pas faire l'objet de mesure d'adoucissement : « Durant toute la révolution espagnole (sic), il n'a jamais été mobilisé et a continué d'exercer sa profession de chauffeur mécanicien », écrit le commissaire spécial au préfet de l'Aude concernant un réfugié pour demander à son sujet une activité à responsabilité⁽³³⁾.

On tient des listes en nombre et à tout propos, par exemple des Basques, qui souhaitent se rapprocher du Pays basque français et demandent « de ser evacuados al campo vasco de Gurs ». On liste également les anciens brigadistes internationaux qui sont très soucieux de leur sort. Une vingtaine de personnes signent une demande officielle pour bénéficier du droit d'asile sur le territoire français.

Il est à noter sur les fiches individuelles du ministère de l'Intérieur et de la direction générale de la sûreté nationale, la curieuse mention, qui n'a pas été corrigée pour les besoins, après les noms, prénoms, du père et de la



Menu du repas offert aux réfugiés internés au camp de Montoliou, 14 juillet 1939 (A.D. Aude, 6 M 164).

mère : « profession de l'inculpé ». Ce lapsus étonnant semble cependant signifiant quant à l'état d'esprit des autorités. Sans doute utilise-t-on des fiches que l'on a déjà en stock. Mais si, plus tard, on en reprend la formulation, l'usage de cette mention ne choque pas l'administration. Ainsi les réfugiés sont-ils ici sur l'étroite frontière qui sépare les hommes libres des condamnés de droit commun, détenus non pas pour une condamnation mais pour une situation justement hors du commun.

L'administration contrôle ainsi toutes les activités, tous les déplacements, toutes les lectures. Dans un camp d' « intellectuels », on lit les journaux. Mais on lit surtout, parmi les journaux autorisés, *La Dépêche*. *Le Petit Parisien* n'est lu que deux jours début juin 1939, et *le Midi socialiste* pas du tout. Une vingtaine de journaux sont achetés tous les jours et sont alors lus par l'ensemble des réfugiés.

Quitter Montolieu

Le départ de Montolieu se résout différemment⁽³⁶⁾ pour l'ensemble des réfugiés espagnols : partir en Amérique latine (Brésil, Argentine, Cuba, Mexique, Chili, ...) voire

même l'Angleterre ; rejoindre un autre camp (Bram, par exemple : ceux qui viennent de Montolieu sont affectés aux cuisines, ce qui semble être une marque de faveur) ; Argelès ; île de Ré (colonie Couarde) ; on évoque même le « camp privé » de Saint-Bauzille de Putois, qui est géré par une organisation humanitaire.

Certains retrouvent une famille qui réclame le réfugié et assure sa subsistance. D'autres entrent dans la Légion. Un certain nombre sont également retournés en Espagne, avec tous les risques que cela comportait (30 partent à Hendaye le 1^{er} mai). Quelques uns ont rejoint l'hôpital, lorsque l'état de santé ne s'est pas amélioré (cas des mutilés notamment).

Enfin, les occasions de contrats de travail dans la région ou dans une autre région française permettent à un nombre non négligeable de réfugiés de s'implanter durablement dès la fin de l'année 1939. Les réfugiés espagnols fournissent par la suite, pour les maquis et pour la Résistance, une importante expérience acquise au-delà des Pyrénées.

* *
*

Extraits d'une fiche individuelle
d'inscription au camp de Montolieu
(A.D. Aude, 6 M 139).

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR		QUARTIER I
Direction Générale de la Sûreté Nationale	NOTICE INDIVIDUELLE	BARRAGES N° 146
Profession de l'inculpé	Registret. du Tribunal Supérieur	
Résidences antérieures	
Est-il marié ?	Oui	

Montolieu est le premier camp audois, caractérisé par une population de réfugiés considérés comme socialement privilégiés. Une sorte de hiérarchie des camps s'est ainsi constituée du fait de l'administration, où Montolieu apparaîtrait, à considérer le regard que cette même administration pose sur les

Noms et prénoms	Age	Statut de la section.	Engagement	Qualifications
BAQUERANO GARCIA, Miguel	34	6ème	<i>[Signature]</i>	Mutilé main gauche
BARRA BARBERA, Bartolome	33	6ème	<i>[Signature]</i>	
PAYRO PABLO, Conrado	29	9ème	<i>[Signature]</i>	
GIL GOMEZ, Juan	31	4ème	<i>[Signature]</i>	Mutilé jambe gauche
BERRI, FONDADA, Isidro	33	6ème	<i>[Signature]</i>	
ARRISA BARBERA, Garay, Manuel	35	4ème	<i>[Signature]</i>	
PASTRANA CARRASQUINA, Andrés	34	5ème	<i>[Signature]</i>	
SOBILLA CASPERERO, Cristobal	28	1ère	<i>[Signature]</i>	
ORTIZ, PASQUAS, Antonio	34	4ème	<i>[Signature]</i>	
AGUIRRE GIMENEZ, Charles	30	6ème	<i>[Signature]</i>	
FERRANDEZ MARTINEZ, TORCUATO	31	9ème	<i>[Signature]</i>	
SUAREZ ORTIZ, Joseph	30	4ème	<i>[Signature]</i>	Mutilé main droite
NAVARRO RUBIO, Angel	29	1ère	<i>[Signature]</i>	Mutilé jambe gauche
BUNOS ALIAZ, Francisco	33	4ème	<i>[Signature]</i>	
BELMONTI LOPES, Diego	31	1ère	<i>[Signature]</i>	
FRILLAS GONCO, Vicente	32	4ème	<i>[Signature]</i>	Mutilé 4 bras
BERNARDINI				
TORRES HERRERA Joaquin	30	6ème	<i>[Signature]</i>	
PUGOL PASQUET, Jean	33	6ème	<i>[Signature]</i>	
MIOLA VISA, Luis	32	6ème	<i>[Signature]</i>	
GOMAS MONTANER, Eduardo	34	4ème	<i>[Signature]</i>	Mutilé jambe droite
MARTINEZ ALLANDE, Francisco	35	9ème	<i>[Signature]</i>	
CARRER ERIZOFER, Miguel	33	9ème	<i>[Signature]</i>	
GOLF RIPP Christian	35	9ème	<i>[Signature]</i>	
NIETO ROMIGUEZ, Juan	32	9ème	<i>[Signature]</i>	
NOIA FERRANDEZ, Pedro	32	9ème	<i>[Signature]</i>	
LLOPIS F. GONZ, Francisco	32	6ème	<i>[Signature]</i>	
QUILLET ROSENDO, Henrique	32	Spéciale	<i>[Signature]</i>	
MONTERRINO CARRERERO, Miguel	31	Spéciale	<i>[Signature]</i>	
LLOCH MARRA, Miguel	31	1ère	<i>[Signature]</i>	
RODRIGUEZ SOLDEVILLA, Raphaël	28	5ème	<i>[Signature]</i>	
TORRES MARTINEZ, Miguel	33	4ème	<i>[Signature]</i>	
ANGULO ALVAREZ, Antonio	29	5ème	<i>[Signature]</i>	
GONZALEZ FLO, Jean	32	4ème	<i>[Signature]</i>	
ORTIZ SOLERA, José	33	4ème	<i>[Signature]</i>	
LEMA LANCHARO, Juan	30	2ème	<i>[Signature]</i>	
JUAN HERRERA, Pedro	32	4ème	<i>[Signature]</i>	
VALLS RIGUER, Comte	31	6ème	<i>[Signature]</i>	
SUJILLO MALLERIG, Martin	28	2ème	<i>[Signature]</i>	

Liste des réfugiés espagnols internés au camp de Montolieu demandant le droit d'asile, 1939 (A.D. Aude, 6 M 44).

¹⁷⁶ A.D. Aude, 6 M 164. L'entrepreneur Bastouilh a obturé les fenêtres, posé un escalier ; en outre, on a installé 10 rouleaux de « ronce artificielle » (fil de fer barbelé) et 300 piquets cornières comme clôture...

¹⁷⁸ A.D. Aude, 6 M 164.

¹⁷⁹ Comptabilité du cantonnement de l'usine royale de Montolieu, A.D. Aude, 6 M 164.

¹⁸⁰ A.D. Aude, 6 M 164.

¹⁸¹ «[...] j'ai muté les réfugiés Martin P. et Vicente V.S. du camp de Bram à celui de Montolieu, où ils pourront trouver quelques adoucissements à leur situation, ainsi que certaines satisfactions morales, étant donné que la majeure partie des réfugiés qui y sont hébergés sont des intellectuels». Le commissaire spécial Blasi au préfet de l'Aude, lettre du 13 avril 1939, A.D. Aude, 6 M 139.

¹⁸² A.D. Aude, 6 M 162.

¹⁸³ A. D. Aude, 6 M 164.

¹⁸⁴ Lettre du préfet de l'Aude au commandant Cassagne, 8 avril 1939, A.D. Aude, 6 M 14.

¹⁸⁵ S.d. A. D. Aude, 6 M 164.

¹⁸⁶ «[...] profession de l'inculpé : journaliste», rapport du commandant du camp de Montolieu, A.D. Aude, 6 M 139.

¹⁸⁷ A.D. Aude, 6 M 165.

¹⁸⁸ S.d., A.D. Aude, 6 M 164.

¹⁸⁹ Lettre de José Rial à Maurice Sarraut, directeur de La Dépêche, le 13 avril 1939, A.D. Aude, 6 M 164.

¹⁹⁰ A.D. Aude, 6 M 14, 6 M 159 et 6 M 164.

¹⁹¹ 11 juillet 1939, A.D. Aude, 6 M 164.

¹⁹² A.D. Aude, 6 M 139.

¹⁹³ A.D. Aude, 6 M 139.

réfugiés, presque comme un camp de vacances, et où Saint-Cyprien, dans les Pyrénées-Orientales, ou Le Vernet, dans l'Ariège, comme des camps de répression. Le camp de Montolieu ferma le 2 septembre

1939. La priorité pour les autorités françaises, au moment de l'imminence de la déclaration de guerre à l'Allemagne, fut de trouver une solution de départ pour l'ensemble des réfugiés espagnols.

Le camp de Couiza-Montazels

L'installation

Le camp de Couiza-Montazels est créé le 8 février 1939. Les bâtiments d'une usine située sur le territoire de la commune de Montazels, rive gauche de l'Aude, appartenant à la société anonyme « L'Industrie chapelière de l'Aude⁽¹⁾ » ont été sommairement aménagés pour recevoir les réfugiés espagnols.

Pour quelles raisons a-t-on décidé la mise en place de ce camp ? Il s'agit avant tout d'essayer de résoudre les difficultés d'hébergement des réfugiés espagnols qui ne cessent d'arriver ; et cela d'autant plus que, dès les premiers jours de février, les autorités des Pyrénées-Orientales opèrent une « décongestion » des camps installés dans ce département. En principe, les femmes, les enfants et les vieillards, séparés des miliciens et des hommes âgés de moins de 50 ans, doivent gagner en convoi le département de la Creuse, désigné par le ministère de l'Intérieur comme le département de correspondance de l'Aude. Mais l'afflux est tel que le ministère de la Santé publique réclame la création de nouveaux centres d'hébergement. C'est ainsi que le 8 février, 915 réfugiés venant de Barcelone, via le camp d'Argelès, occupent des locaux qu'un rapport adressé au préfet de l'Aude qualifie « d'ancienne usine assez malsaine⁽²⁾ ». Le 10 février, sur ordre du préfet, 52 hommes sont dirigés sur le camp de Montoliou. Le 25 février, le sous-préfet de Limoux fait savoir au préfet qu'à « l'exception de trois vieillards, d'une santé précaire, que j'ai gardés au camp avec leur femme, la population du camp de Montazels se compose exclusivement de femmes et de 271 enfants de moins de quinze ans⁽³⁾ ».

Situation de l'effectif au camp de
Couiza, 25 mars 1939
(A.D. Aude, 6 M 163).

Département de l'Aude
Séjour au Centre d'Hébergement des Réfugiés
de Couiza... pour la période du 25... 39... à...

Effectif au 25-3-39			Sorties												Entrées		Observations			
Dans les quartiers	En transit	En traitement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14				
636	19	26	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24	655		
L'ons reçus			Nombre de journées réalisées																	
Nombre des jours	Nombre des jours	Supplémentaire	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14		15	16	17
Comité d'arrondissement	Choulet	7 kg	2																	

Le... Couiza le 25-3-39
Le Commandant du Camp
D...-F...

Un camp pour les femmes et les enfants

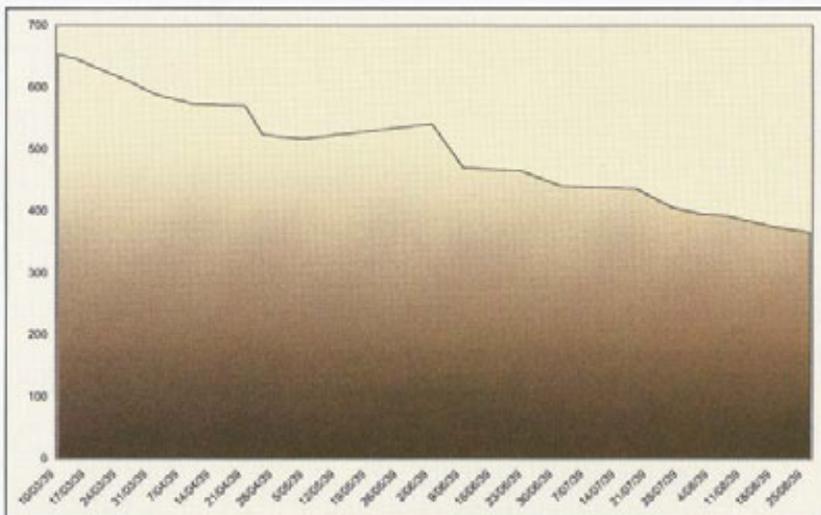
Pratiquement dès sa création, la population du camp de Couiza-Montazels est essentiellement constituée de femmes et d'enfants (garçons et filles). Les statistiques journalières qui nous sont parvenues concernent la période allant du 10 mars au 26 août 1939. Pour cette durée, le maximum est atteint le 16 mars avec 665 réfugiés présents, le minimum étant de 365 pour les 25 et 26 août⁽³⁸⁾.

Les statistiques dont nous disposons ne nous permettent pas de connaître la proportion des femmes et des enfants. Toutefois, à l'ouverture du camp le 9 février 1939, il est comptabilisé 497 adultes et 317 enfants⁽³⁹⁾. En juillet, le Comité français de coordination pour l'aide aux populations civiles de l'Espagne républicaine recense à Couiza 600 personnes (400 femmes, 200 enfants)⁽⁴⁰⁾. Les mouvements de population au sein du camp sont nombreux. Certains réfugiés sont évacués vers le Nord, en France ou à l'étranger. Le 25 février, est dressée une liste de 34 enfants et de 2 jeunes filles remis à une députée belge pour être placés dans une colonie de Belgique. Certaines réfugiées font le projet d'aller s'installer en Amérique.

Peu de temps après leur arrivée au camp, un certain nombre de réfugiées opte pour le retour en Espagne nationaliste. Le 25 février le sous-préfet de Limoux en dénombre 150 environ, y compris les enfants ; il souhaite leur rapatriement rapide car ces femmes, traitées par les autres de fascistes, font parfois l'objet de tentatives de brimades⁽⁴¹⁾. D'autres départs ont lieu vers

l'Espagne : le 25 mars 1939, 46 réfugiés sont acheminés vers leur pays d'origine, via Hendaye⁽⁴²⁾.

Dans une lettre en date du 16 décembre 1939, le préfet de l'Aude fournit au ministre de l'Intérieur une « classification » des personnes encore internées au camp de Couiza : des femmes dont le mari ou le fils « a contracté un engagement sous nos drapeaux » (2), est employé « aux travaux agricoles » (43) ou dans une compagnie de travailleurs (19) ; des femmes « dont le mari séjourne encore dans un camp du Midi » (46) ; des « femmes n'ayant aucun parent



séjournant en France et susceptibles d'être prises en charge » (1), soit au total 111 personnes⁽⁴³⁾. Le camp se vide et le préfet précise que « le regroupement des familles se poursuit normalement, ainsi que les retours en Espagne... ». Le 1^{er} mai 1940, il n'est plus recensé à Couiza que 14 femmes et 9 enfants⁽⁴⁴⁾.

Le Médecin Auxiliaire CLANET, détaché au Camp des Réfugiés espagnols de Couiza.

*de
Couiza*



A Monsieur le PREFET de l'Aude
à CARCASSONNE

(Transmis à Monsieur le Médecin Général Directeur du Service de Santé de la 16 Region, pour communication)

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-dessous le compte rendu de l'état sanitaire et hygiénique du Camp de Couiza pendant mon séjour.

Infirmerie visitée. J'ai trouvé une infirmerie avec 6 lits, aménagée dans une vaste salle. Le Dr Durvault et M. B. B. B.

Je suis arrivé au Camp de Couiza à la fin de l'après-midi du 9 février 1939. -Ma prise de contact s'est faite aussitôt avec Mr. le Sous-Préfet de Limoux, MR. le Docteur Dorvault et Mademoiselle Bataillon, sont venus au Camp et nous avons commencé la vaccination antivariolique a toutes les personnes et les avons soumises à une visite de dépistage de la gale et des maladies infectieuses.

Ce jour là, 10 février, 234 personnes ont été vues. -Le 11 février est arrivée Mademoiselle Durand, infirmière bénévole, dont je me plais à signaler les services qu'elle a rendus et de dire son grand dévouement. -Ce jour là nous avons continué à voir les personnes et 513 ont été vaccinées et dépistées.

Le 12 février le reste des personnes soit 60 personnes furent visitées et vaccinées. -Certaines des personnes qui étaient au Camp avaient déjà été vaccinées à leur entrée en France, à la frontière, d'autres dès leur arrivée avaient été dirigées sur les hôpitaux de la région pour la gale ou affections diverses. -Enfin le 10 février un convoi de 53 hommes avait été dirigé sur autre Camp de concentration et vaccinés avant leur départ.

Il restait au Camp le 12 février 863 femmes et enfants, parmi ceux-ci se trouvent des garçons jusqu'a l'âge de 14 ans.

Rapport sur l'état sanitaire du camp de Couiza adressé par le médecin auxiliaire Clanet au préfet de l'Aude. 31 mars 1939 (A.D. Aude, 6 M 163).

HYGIENE

Je me suis occupé dès mon arrivée de l'hygiène du Camp: établissement de l'eau courante dans les cabinets, ainsi se trouvaient 4 sièges à la turque d'un côté et de l'autre 6 sièges à la turque. -Les 4 premiers ont du être consignés par le manque d'hygiène des espagnols qui

Des conditions de vie difficiles

Bien qu'au mois de mars 1939, Karl Katterer, délégué du Comité d'Aide suisse aux enfants espagnols, se déclare « *satisfait de sa visite et de la tenue du camp*⁽⁴⁵⁾ », de nombreux rapports témoignent de conditions de vie assez difficiles. Un reportage⁽⁴⁶⁾ réalisé par O. D. Gallagher pour le *Daily Express* et publié le 1^{er} août 1939 sous le titre « Prison sans barreaux » dénonce vigoureusement la manière dont sont traitées les réfugiées.

Si on en croit O. D. Gallagher, l'alimentation se réduirait à des pois chiches et des pommes de terre, quelquefois du pain. Cette affirmation est en contradiction complète avec le rapport adressé au préfet de l'Aude le 31 mars 1939 par le médecin auxiliaire Clanet, détaché au camp de Couiza⁽⁴⁷⁾ : ne pouvant, compte tenu de la saison, donner des légumes verts, il se voit contraint de baser toute la nourriture sur des légumes secs. Mais il affirme son souci d'équilibrer les repas par l'apport de fruits (bananes, oranges et pommes). Les menus semblent variés : « *Deux fois par semaine, nous donnons au repas de midi de la morue, trois fois de la viande. De plus, les jours où il n'y a ni viande ni morue nous donnons en plus une sardine par personne. Les repas du soir sont composés de pois, de lentilles, de riz ou de pâtes. Enfin comme boisson, nous distribuons trois fois par semaine du vin* ». La comptabilité du camp⁽⁴⁸⁾ fait apparaître l'achat régulier, et en quantité, de pain, de pommes de terre, de café et de chicorée, de navets, de viande (à partir du mois de mars), de blédine, de lait, de pêches et de cerises (en juillet et

août), d'épinards, de sardines et de poisson (en septembre).

Les conditions matérielles d'hébergement sont plus que sommaires : une quinzaine de jours après l'ouverture du camp, les réfugiés, répartis en neuf grandes salles, couchent dans la paille⁽⁴⁹⁾. En mars 1939, Karl Katterer, constatant que « *la quantité de paille attribuée à chaque personne est minime* », décide de faire livrer un chargement de balles de paille et de faire acheter 50 lits. Au mois d'août suivant, même s'il semble que la situation se soit quelque peu améliorée, Gallagher déplore que « *certaines femmes dorment sur des tables, d'autres sur le sol en ciment ; ... d'autres sur des lits rudimentaires faits avec des restes de planches de caisses* ». Les installations sanitaires sont sommaires. Le médecin Clanet précise au préfet que, dès son arrivée, il s'est occupé de faire établir un circuit d'eau courante dans les lieux d'aisance. Il existe par ailleurs deux prises d'eau : l'une, venant de l'alimentation en eau potable de Montazels, sert pour la boisson et la cuisson ; l'autre venant d'une réserve alimentée par un moteur électrique et javellisée sert aux ablutions par l'intermédiaire d'un tuyau percé tous les 45 centimètres⁽⁵⁰⁾.

Dans son rapport au préfet du 31 mars 1939⁽⁵¹⁾, le médecin Clanet dresse un bilan de l'état sanitaire du camp. Dès sa nomination le 9 février, il a mis en place une campagne de vaccination antivariolique et a soumis tous les réfugiés « *à une visite de dépistage de la gale et des maladies infectieuses* ». Dans la seule journée du 10 février, 234 personnes

Argelés sur Mer. 22-3-1939.

Monsieur Clanet.

Cher Monsieur, la présente est pour vous communiquer, que sachant ce qui se passe dans le local de réfugiés Espagnols, duquel vous êtes le chef, je vous fais savoir.

Lu'étant mes parents Espagnols, et moi Français, et étant dans ces présentes circonstances en service, ce qui m'empêche d'aller vous voir ce qui serait de mon agrément, pour vous dire personnellement, ce que je dois vous dire dans cette lettre et qui est ce qui suit:

Je ne peux pas m'expliquer comment il peut y avoir des êtres qui se croient humains, et qui traitent des personnes si impieusement comme vous le faites. sûrement vous ignorerez, que médecin qui visite l'hôpital civil de Limoux dit qu'il ne peut pas faire des miracles, car jusqu'à l'heure présente, tous les enfants et femmes qui sont arrivés à cet hôpital, sont arrivés pour y vivre très peu de temps, et avec l'horreur des tourments peints sur leur visage, ce qui prouve

Lettre adressée au médecin auxiliaire Clanet pour se plaindre de sa conduite à l'égard des réfugiés du camp de Couiza, 22 mars 1939, (A.D. Aude, 6 M 163).

ont été examinées. Dès le 15 février, une infirmerie de 15 lits a été aménagée, dans laquelle on a pu « installer un fourneau qui sert à faire les biberons et à préparer les tisanes ». Le 23 février, des cas de rougeole ont été dépistés. Devant l'impossibilité d'évacuer tous les cas vers les hôpitaux de la région, une infirmerie plus vaste, équipée de 40 lits a été créée. Pour faire face à l'épidémie, le camp a été consigné tandis que « gargarismes de phénosalyl et instillations de collargol dans les yeux ainsi que d'huile goménolée dans les narines » ont été rendus obligatoires. Cette « attaque de rougeole » n'a entraîné qu'un seul cas de broncho-pneumonie, qui a été évacué sur l'hôpital de Limoux.

Bien que fort précaires, les conditions de vie, telles qu'elles sont décrites par l'administration, ne semblent guère différer de celles que connaissent les réfugiés dans les autres camps du département. Elles apparaissent, toutefois, plus difficilement supportables dans la mesure où elles s'appliquent à des femmes et des enfants. La situation est encore aggravée par l'attitude des responsables du camp et la sévérité des règlements en vigueur. Gallagher s'indigne des mesures de surveillance dont les réfugiées sont l'objet quotidiennement : « A trois heures, chaque après-midi, les 377 femmes et filles sortent en promenade... C'est comme une école de grandes personnes... Il est défendu de parler aux autres promeneurs. Les garde-école sont les gendarmes qui marchent avec elles... ».

Différents rapports font état d'incidents survenus dans le camp. L'attitude du médecin Clanet, qui est également chargé de la

surveillance générale du camp, est apparemment l'objet principal des revendications. Le 18 février, lorsque le médecin Clanet fait venir deux gendarmes pour se saisir de deux femmes qui se plaignent de l'insuffisance de la nourriture, on assiste à une véritable manifestation des réfugiées indignées par cette arrestation ; des cris hostiles, des insultes fusent tandis que les vitres de l'une des salles volent en éclats⁽⁵²⁾. Le sous-préfet de Limoux considère que l'enquête à laquelle il s'est livré n'a pu lui fournir « une explication nette ni la moindre justification de cette agitation ». Il précise que « le départ de 9 femmes dont l'attitude avait attiré mon attention, et envoyées à Carcassonne par mesure disciplinaire, a ramené le calme dans le camp... ». Un nouveau commandant est nommé, avec la recommandation « de se montrer très sévère dans l'exécution des consignes, particulièrement concernant la discipline et la surveillance intérieure du camp ». L'effectif du service d'ordre est composé à la date du 20 février d'un adjudant, d'un maréchal des logis et de vingt gendarmes. L'attitude du médecin du camp est à nouveau mise en cause dans une lettre du 22 mars 1939 : « ... Je ne peux pas m'expliquer comment il peut y avoir des êtres qui se croient humains et qui traitent des personnes si impieusement comme vous le faites... Est-il humain d'être sourd à l'appel des mères qui présentent leurs enfants malades ?⁽⁵³⁾... ».

Le Comité départemental d'accueil aux enfants d'Espagne, réuni le 7 juillet 1939 à la Bourse du travail à Narbonne s'élève des rigueurs du camp⁽⁵⁴⁾. M. Sermet, secrétaire de l'Union des syndicats ouvriers de l'Aude,

s'indigne : « Il apparaît que la direction du camp... ferait régner sur ce camp une dictature véritable absolument incompatible avec les sentiments d'humanité qui devraient régner devant tant de détresse. Le Comité d'accueil s'élève contre cet état de chose déplorable qui, ajouté à la façon soldatesque dont sont traités les réfugiés vient détruire en partie l'effort indiscutable de l'administration pour l'amélioration constante de l'ordinaire et du logement ». La situation des réfugiés au camp de Couiza retient également l'attention du Comité français de coordination pour l'aide aux populations civiles de l'Espagne républicaine. Le 22 juillet 1939, le secrétaire administratif de cet organisme déclare au préfet de l'Aude que le comité est prêt à « faire distribuer à ces émigrés les dons en nature : suppléments de vivres, vêtements, chaussures mis à notre disposition par la Commission interdépartementale de ravitaillement ». Il signale que des citoyens français de Montazels souhaiteraient aider à la distribution de ces secours mais que leur initiative se heurte à une « interdiction de pénétrer » dans le camp, interdiction émanant de la sous-préfecture de Limoux. Il demande un assouplissement à cette interdiction. Le sous-préfet de Limoux, interpellé par le préfet, rétorque qu'il n'y a jamais eu aucun refus, aucune demande de cette sorte ne lui ayant été transmise. Il est prêt à accréditer des personnes qualifiées qui procureraient aux réfugiés « les suppléments de vivres, tels que fruits et chocolat, lait concentré qui seraient bien accueillis par les enfants ainsi que des chaussures dont certains auraient besoin⁽⁵³⁾ ».

Un enseignement pour les enfants

Le camp de Couiza accueille en nombre des enfants, âgés de moins de quinze ans. Une fois passés les premiers mois consacrés à l'aménagement du camp et à son organisation, les autorités, sollicitées par les organismes humanitaires, s'efforcent de donner aux enfants internés dans le camp un enseignement. Le 30 avril, l'Université de Paris fait parvenir au préfet une somme de 2000 francs, montant de la souscription qu'elle a réunie en faveur des enfants espagnols réfugiés. Le 10 mai 1939, le préfet fait savoir au sous-préfet de Limoux que le Comité universitaire audois est disposé « à prendre en charge les frais qui peuvent résulter de l'utilisation de quelques membres du personnel enseignant espagnol pour la colonie enfantine de Couiza ». Dans sa réponse, le sous-préfet constate que « l'enseignement des enfants du camp de Couiza est assuré d'une manière régulière par une réfugiée... qui est une licenciée ès lettres » mais que les enfants manquent de tables, de bancs et de livres pour étudier : il aimerait qu'on lui en procure ainsi que « des livres espagnols, des cartes de géographie, des cahiers de dessin, de l'encre, deux tableaux noirs⁽⁵⁴⁾ ».

* *

*

Couiza-Montazels occupe une place un peu à part dans l'univers des camps de réfugiés espagnols implantés dans le département de l'Aude. Peu de documents d'archives le

⁽⁵³⁾ A.D. Aude, 6 M 165.

⁽⁵⁴⁾ Rapport du commissaire spécial de Carcassonne, 28 février 1939, A. D. Aude, 6 M 340.

⁽⁵⁵⁾ A.D. Aude, 6 M 165.

⁽⁵⁶⁾ A.D. Aude, 6 M 163.

⁽⁵⁷⁾ A.D. Aude, 8 M 69.

⁽⁵⁸⁾ A.D. Aude, 6 M 160.

⁽⁵⁹⁾ A.D. Aude, 6 M 165.

⁽⁶⁰⁾ A.D. Aude, 6 M 138.

⁽⁶¹⁾ A.D. Aude, 6 M 165.

⁽⁶²⁾ A. D. Aude, 6 M 162.

⁽⁶³⁾ A.D. Aude, 6 M 28.

⁽⁶⁴⁾ A.D. Aude, 6 M 163.

⁽⁶⁵⁾ A.D. Aude, 6 M 163.

⁽⁶⁶⁾ A.D. Aude, 6 M 164.

⁽⁶⁷⁾ A.D. Aude, 6 M 165.

⁽⁶⁸⁾ A.D. Aude, 6 M 163.

⁽⁶⁹⁾ A.D. Aude, 6 M 163.

⁽⁷⁰⁾ A.D. Aude, 6 M 163 et 165.

⁽⁷¹⁾ A.D. Aude, 6 M 163.

⁽⁷²⁾ A.D. Aude, 6 M 163.

⁽⁷³⁾ A.D. Aude, 6 M 160.

⁽⁷⁴⁾ A.D. Aude, 6 M 163.

⁽⁷⁵⁾ La Dépêche, 11 février 1939.

⁽⁷⁶⁾ Rapport du 25 février 1939, A.D. Aude, 6 M 165.

⁽⁷⁷⁾ A.D. Aude, 6 M 165.

⁽⁷⁸⁾ A.D. Aude, 6 M 163.

concernant sont parvenus jusqu'à nous et il est très difficile d'en faire l'histoire. Il semble que les habitants de la haute vallée de l'Aude aient accueilli avec sympathie l'installation de ce centre d'hébergement : un comité, constitué de diverses personnalités dont le secrétaire du syndicat chapelier et présidé par le maire de Couiza, propose même de soutenir l'action des pouvoirs publics en faveur de ces réfugiés dont le « dénuement » et la « profonde détresse font peine à voir⁽⁵⁷⁾ ». Dès la création du camp, le sous-préfet de Limoux s'en réjouit et s'en inquiète tout à la fois⁽⁵⁸⁾ : « J'ai trouvé, non seulement à Couiza où la population comprend un pourcentage d'Espagnols très élevé mais encore à Montazels, à Espérasa, à Quillan, à Limoux, des concours précieux qui m'ont permis d'habiller de nombreux réfugiés et même d'améliorer leur nourriture. Je dois ajouter que j'ai dû, dès les premiers jours, limiter des collaborations animées bien plus d'esprit politique que d'humaine solidarité ». La population du camp composée de femmes et d'enfants (et non de miliciens suspects de sentiments politiques extrémistes) attire la commisération de tous, et pourtant la vie du camp est émaillée de nombreux incidents qui donnent à croire à une particulière sévérité des autorités du camp et à une incompréhension totale de la part des pouvoirs publics allant même jusqu'à une certaine xénophobie. Le rapport du sous-préfet de Limoux en date du 25 février 1939⁽⁵⁹⁾ est à cet égard tout à fait explicite : l'attitude des réfugiées n'est pas conforme à ce qu'on en attend (reconnaissance et docilité) et il faut en conséquence appliquer à toutes une rigueur et « une surveillance de tous les instants ». Sans doute on

RE/JP

CABINET
 de
 PRÉFET DE L'AUDE

MINISTRE
 de
 L'INTERIEUR
 DIRECTION
 CABINET

REPUBLICQUE FRANÇAISE
 Couiza, le 16 Décembre 1939 103

MINUTE
Al. Rapparts
Substantiel

Le Préfet de l'Aude

A Monsieur le MINISTRE DE L'INTERIEUR
PARIS.

Comme suite à votre circulaire N° 11, en date du 13 Novembre dernier, j'ai l'honneur de vous faire parvenir la liste des réfugiés espagnols hébergés au camp de COUIZA établie d'après les classifications ci-après :

- 1°) Femmes dont le mari ou le fils a contracté un engagement sous nos drapeaux ; (liste ci-jointe)
- 2°) Femmes dont le mari ou le fils est dans une Compagnie de travailleurs ; (liste ci-jointe) ;
- 3°) Femmes dont le mari ou le fils est employé dans une usine (état néant) ;
- 4°) Femmes dont le mari ou le fils est employé aux travaux agricoles (liste ci-jointe) ;
- 5°) Femmes dont le mari séjourne encore dans un Camp du Midi ; (liste ci-jointe) ;
- 6°) Femmes n'ayant aucun parent séjournant en France et susceptibles d'être prises en charge ; (liste ci-jointe) ;
- 7°) Vieillards ou hommes inaptes ne se rattachant à aucune famille (Etat néant).

Je dois ajouter que le regroupement des familles des réfugiés, ne pourrait normalement, ainsi que les retours en Espagne, suivant les conditions fixées dans vos précédentes instructions.

Le Préfet,

ne pardonne guère à certaines d'entre elles d'avoir pris part aux combats comme des hommes au sein des milices républicaines⁽⁶⁰⁾ ou d'oser réclamer plus de considération et d'humanité dans les camps.

Rapport du préfet de l'Aude au ministre de l'Intérieur concernant les réfugiés restant au camp de Couiza, 16 décembre 1939 (A.D. Aude, 6 M 165).

Le camp de Bram

La construction

Ainsi que l'écrit Denis Peschanski⁽⁶¹⁾, « la construction des camps fut constamment marquée du sceau de l'urgence ». Débordées par l'afflux massif des réfugiés, les autorités françaises se résolvent rapidement à l'ouverture de véritables camps, situés plus loin de la frontière que les premières installations de fortune. De passage à Carcassonne, le 2 ou le 3 février 1939 et revenant d'une visite d'inspection dans les Pyrénées-Orientales, le ministre de l'Intérieur Albert Sarraut s'enquiert auprès du préfet de l'Aude, Pierre Voizard, des possibilités offertes par le département de l'Aude en ce domaine. Ce dernier a déjà réfléchi au problème et estime possible la création rapide d'un camp d'hébergement « de 10 000 à 15 000 places ».

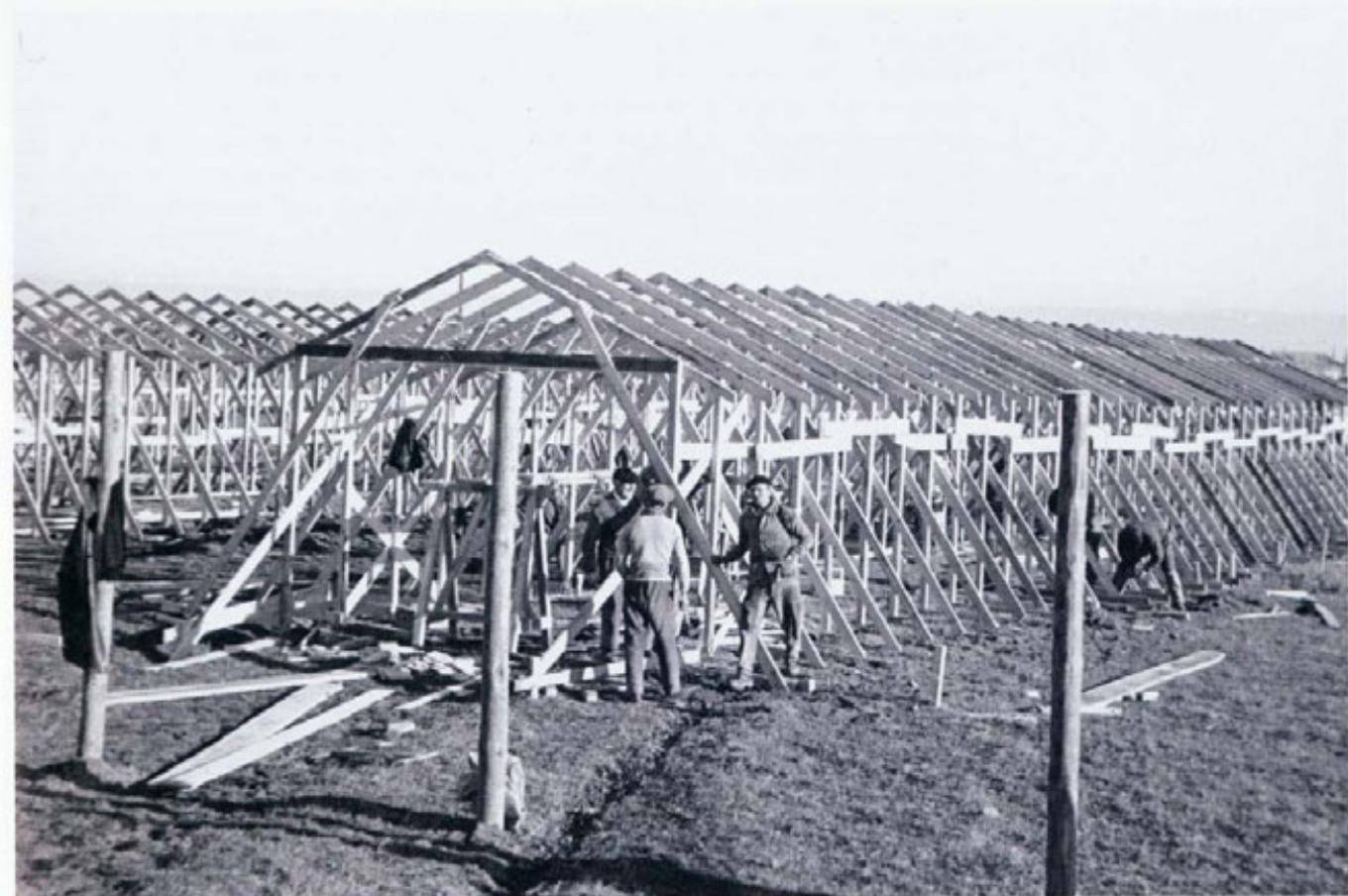
L'autorisation de Paris lui étant aussitôt octroyée, le préfet se met immédiatement en quête d'un emplacement. Après avoir envisagé le Narbonnais et y avoir rapidement renoncé car l'atmosphère politique ne lui semble pas adéquate, il fait porter son choix sur une grande parcelle de près de 17 hectares située aux confins des communes de Bram et de Montréal où les populations sont, selon sa propre expression, « placides, républicaines, mais respectueuses des pouvoirs publics »⁽⁶²⁾. Le terrain choisi présente de multiples avantages. Il est plat, ce qui évite de longs travaux de terrasse-

ment et suffisamment sablonneux pour bien absorber les eaux de pluie. Il n'est pas cultivé et ne sert qu'à faire paître des troupeaux. Sur-tout, il est longé sur un côté par la voie ferrée (ligne Bram-Lavelanet) et sur un autre par une petite route. En outre, l'eau potable et l'électricité peuvent y être facilement installées. Enfin, il n'est ni trop loin, ni trop près du village de Bram (2 kilomètres), ce qui permet d'éviter trop de contacts entre les réfugiés et la population locale, tout en facilitant l'approvisionnement du camp. Disposant de peu de temps, l'administration préfectorale réquisitionne le terrain, ce qui provoque la colère du propriétaire, M. Piquet, qui réside au domaine voisin de Valgros. Ce dernier entre en conflit avec le préfet par correspondance interposée et sollicite une indemnisation conséquente. L'affaire traîne en longueur et ne trouve son aboutissement que le 10 mai 1940 avec la signature d'un traité de gré à gré qui prévoit le versement d'une indemnité annuelle de 15 000 F. Ce contentieux est à l'origine de la première dénomination du camp : « camp de Valgros ». Par la suite, on l'appelle aussi « camp du Pigné », du nom d'un autre domaine voisin, mais plus généralement camp de Bram.

Entreprise le 5 février 1939, la construction du camp constitue un véritable tour de force d'organisation et de travail. Une fois le terrain délimité, 300 ouvriers spécialisés, venant de diverses entreprises de la région



Tampon du camp de Bram.



L'ossature d'un baraquement du camp de Bram,
10 février 1939 (Photographie Rougé de
Carcassonne, A. D. Aude, 2 Fi 819/9).

dont l'entreprise Fiorio frères de Limoux, sont employés à l'édification du camp. 350 à 400 miliciens espagnols résidant au camp de Montolieu et encadrés par des gardes mobiles leur prêtent main-forte. Tous font des journées de 10 heures et travaillent d'arrache-pied. Deux mille mètres cubes de bois, fournis par toutes les scieries de la haute vallée de l'Aude, sont utilisés pour le chantier. Grâce au reportage photographique réalisé entre le 10 et le 21 février par M. Rougé, photographe carcassonnais, il est aisé de se faire une idée de cette gigantesque et laborieuse « fourmilière » qu'était alors le camp de Bram, où s'élèvent et s'alignent peu à peu de grandes ossatures de bois⁽⁸⁷⁾. Le chantier progresse à une allure folle. Quarante baraques sont montées entre le 8 et le 10 février.

Conçu et dessiné par André Cazes, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de l'Aude, le camp a une forme trapézoïdale et

Le chantier du camp de Bram, 12 février 1939 (Photographie Rougé de Carcassonne, A. D. Aude, 2 Fi 819/15).

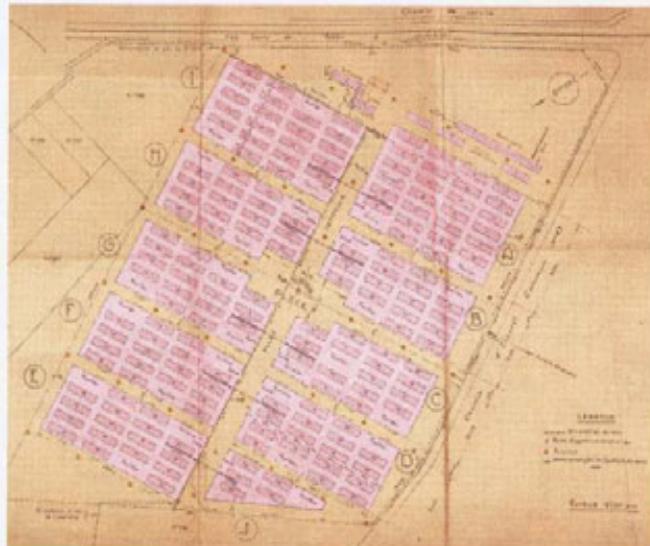


s'étend sur la majeure partie du terrain réquisitionné. Son organisation répond à un désir de rationalité et de fonctionnalité. Entouré par deux rangs de barbelés (2,5 m. de haut) et un chemin de ronde où pourront circuler des gardes à cheval, le camp est divisé en dix quartiers (pouvant abriter 1 200 à 1 500 hommes chacun), comprenant chacun entre quinze et vingt baraques d'habitation, une cuisine, des lavabos et deux enclos pour les feuillées. Les quartiers sont eux-mêmes clos par des barbelés et séparés par des allées de dix à quinze mètres de large. Chaque quartier est identifié par une lettre de A à J et chaque baraque porte un numéro. Au centre de ce qui ressemble à un camp romain, s'étend une vaste place pourvue en son centre d'un mirador. L'entrée du périmètre, située dans l'angle nord, débouche sur une vaste esplanade laissée libre. Près de là, se trouvent les logements et les cuisines des gardes mobiles, les locaux de l'administration et l'infirmerie. Toutes les baraques, de type Adrian, ont la même forme et sont pourvues de glaciis latéraux. Elles sont démontables et récupérables. Elles correspondent chacune à une surface couverte de 150 mètres carrés, divisée par un couloir central et permettant de loger 100 personnes. Leur couverture est une volige sous carton bitumé. Douze fenêtres latérales à volets et deux portes en assurent l'éclairage et les issues. On compte au total 170 baraques dont 166 servent au logement des réfugiés.

Le préfet de l'Aude suit de très près l'avancement des travaux et se rend presque quotidiennement sur les lieux afin de donner ses directives. La construction du camp et l'ensemble des aspects logistiques sont coordon-



L'intérieur d'un baraquement du camp de Bram avant son achèvement, 18 février 1939 (Photographie Rougé de Carcassonne, A. D. Aude, 2 Fi 819/49).



Le plan du camp de Bram, 1939 (A.D. Aude, 6 M 16).

Une visite au camp de Bram ; de gauche à droite : MM. Semat et Soula, ingénieurs des Ponts et Chaussées, le commandant de gendarmerie Goldefy, M. Koct du *Petit Parisien*, M. Voizard, préfet de l'Aude, le docteur Daude, directeur départemental des services d'hygiène, M. Jean Camp délégué par M. Zay, ministre de l'Éducation nationale pour la recherche des intellectuels réfugiés, M. Rimailho, ingénieur des Ponts et Chaussées et le capitaine Cassagne commandant du camp, 21 février 1939 (Photographie Rougé de Carcassonne, A. D. Aude, 2 Fi 819/59).





Le quartier G du camp de Bram,
26 février 1939 (Photographie Rougé de
Carcassonne, A. D. Aude, 2 Fi 819/78).

nés avec efficacité par l'ingénieur en chef Cazes. Les dépenses⁽⁶⁴⁾ faites pour l'installation du camp se montent à 2 998 684 F ; pour l'aménagement du camp et l'acquisition de matériel (du 5 février 1939 au 30 septembre 1940) à 1 163 242 F.

Dès le 16 février, alors que les travaux sont encore loin d'être achevés, arrivent les premiers réfugiés au nombre de 2 600. Le 25 février, la construction est apparemment bien terminée quand le journaliste parisien Léon Groc y effectue une visite. En moins de trois semaines, c'est une véritable ville de bois, abritant plus de 15 000 personnes que l'administration audoise a réussi à faire sortir du néant. Dans un article publié par *La Dépêche* le 21 février 1939, l'ingénieur Cazes assure même que Bram « sera un camp modèle », tandis que le préfet Voizard écrit trois jours plus tard : « je crois que nous sommes parvenus à un bon résul-

Le mirador du camp de Bram,
2 mars 1939 (Photographie Rougé de
Carcassonne, A. D. Aude, 2 Fi 819/86).

tat »⁽⁶⁵⁾. Le 25 février, le jeune journaliste René Descadeillas publie dans les colonnes de *La Dépêche* un long et abondant article illustré de photographies dans lequel il ne tarit pas d'éloges sur la nouvelle structure : « Le camp de Bram est vraiment un camp modèle. Il fait honneur à ceux qui l'ont construit et à ceux qui le commandent. Il fait aussi honneur à notre département. Grâce à lui, [l'Aude] a accompli dans les plus larges limites son devoir humain et fraternel envers les malheureux chassés de leur pays par les vicissitudes de la guerre civile ». Le 4 mai 1939, c'est Albert Sarraut lui-même, ministre de l'Intérieur, qui vient visiter la nouvelle réalisation. Ce dernier est en effet très attentif à ce qui passe dans l'Aude et tout particulièrement sur les terres lauragaises de Bram où se trouvent les propriétés de sa femme, fille d'Estève, ancien compagnon de son père.



L'organisation et le fonctionnement

Les considérations sécuritaires sont au cœur des préoccupations officielles. Le gouvernement, s'il a ouvert la frontière pour se conformer à l'obligation républicaine du droit d'asile, s'inquiète de l'arrivée de ces étrangers, suspects souvent à ses yeux d'opinions extrémistes. Aussi, l'armée assure-t-elle le contrôle et la surveillance des réfugiés dès leur entrée sur le sol français. Le général Ménard, commandant la 16^{ème} région militaire, est chargé le 23 février 1939 de coordonner toutes les mesures concernant l'accueil des réfugiés espagnols.

Les préfets ont sous leur responsabilité l'organisation générale des centres d'hébergement de réfugiés de leur département. Ils en assurent la gestion et le ravitaillement tandis que les autorités militaires sont chargées d'y faire régner l'ordre et la discipline. Cette double tutelle ne va pas sans poser quelques difficultés et en 1939, le préfet Voizard rappelle au général Fagalde ses prérogatives en ce qui concerne la direction civile des camps⁽⁶⁴⁾. S'il a été édifié en moins de trois semaines « sans le concours de l'autorité militaire », ainsi que s'en prévaut le préfet de l'Aude

Les préfets de l'Aude

- Pierre Jean Paul Voizard, nommé le 16 mai et installé le 27 mai 1936 ;
- André Paul Sadon, nommé le 6 juin et installé le 16 juillet 1936 ;
- Paul Emile Gabriel Alapetite, nommé le 17 septembre et installé le 25 septembre 1940, remplacé le 21 juin 1941 par Jean Michel Adrien Cabouat.



L'arrivée des réfugiés au camp de Bram, 7 mars 1939 (Photographie Rougé de Carcassonne, A. D. Aude, 2 Fi 819/93).

auprès du ministre de l'Intérieur⁽⁶⁵⁾, le camp de Bram est placé le 17 février 1939 sous le commandement du capitaine de gendarmerie Cassagne. Ce dernier est remplacé à ce poste le 25 février 1940 par le chef d'escadron Ramel de la 11^{ème} légion de garde républicaine mobile⁽⁶⁶⁾. Le commissaire spécial Blasi est tout au long de la durée des camps un interlocuteur privilégié entre le commandant du camp et le préfet, notamment pour les aspects les plus sensibles en matière politique.

Outre les baraquements et autres installations réservées aux réfugiés, le camp compte un baraquement « pour le fonctionnement des services administratifs (commandant du camp, gestionnaire, commissaires spéciaux, officiers de garde mobile, service de santé) », le logement des gardes mobiles (4 baraques soit 800 m²), les magasins d'approvisionnement (100 m²), le local disciplinaire, les locaux d'hospitalisation⁽⁶⁷⁾.

Les commandants du camp de Bram

- Capitaine de gendarmerie Cassagne, du 16 février 1939 au 24 février 1940 ;
- Chef d'escadron Ramel, du 25 février 1940 au 14 novembre 1940 ;
- Commissaire de police Eingel, du 15 novembre 1940 à janvier 1941.

Surveillance et maintien de l'ordre

La surveillance du camp est assurée dans ses débuts par deux pelotons de gardes républicains mobiles (environ 70 hommes) et une section (50 hommes) du 52^{ème} bataillon de mitrailleurs indochinois. Le 17 février 1939, le préfet de l'Aude demande au général Ménard l'affectation d'au moins cinq pelotons supplémentaires pour garantir la sécurité et l'ordre dans un camp qui doit accueillir 15 000 réfugiés⁽⁷⁰⁾. Les objectifs sont toujours les mêmes : « *interdire toute communication avec l'extérieur et imposer une stricte discipline aux occupants* », et ceci d'autant plus que « *le premier contact avec les réfugiés montre qu'une privation prolongée d'ordre et d'autorité rend leur surveillance particulièrement délicate. Au cours de l'identification des premiers arrivés, plusieurs d'entre eux ont été reconnus comme appartenant à des organisations anarchistes ou révolutionnaires* ». Le préfet obtient satisfaction. Pendant les mois de février et mars, douze pelotons de la garde républicaine mobile sont affectés à la garde du camp. A compter du 1^{er} avril, six de ces pelotons sont remplacés par un bataillon du 137^{ème}



régiment d'infanterie. Cette relève pose le problème du cantonnement : il faut assurer à Bram le logement de 600 fantassins au lieu de 180 gardes⁽⁷¹⁾. Le général commandant la 16^{ème} région militaire souhaite la construction de nouveaux baraquements ; le préfet de l'Aude, considérant la dépense à faire (au

minimum 500 000 F), préconise le remplacement du bataillon d'infanterie par quatre pelotons de gardes mobiles (120 hommes) : « *La surveillance des réfugiés serait assurée avec beaucoup plus d'efficacité, les fantassins ne possédant pas l'aptitude à ce genre de service très particulier. Rappelons en effet que les réfugiés de Bram sont des civils, d'une mentalité spéciale. Les gardes mobiles, commandés par d'excellents officiers, étaient parvenus, à force d'intelligence et de tact, à créer chez les Espagnols un état d'esprit très favorable à la France, un discipline parfaite régnait au camp* ». Quatre inspecteurs de police viennent compléter le dispositif de sécurité.

Au départ très importants, les effectifs militaires ont tendance à se réduire au fur et à mesure que la population du camp tend à diminuer. La déclaration de guerre en septembre 1939

D- Ne restez pas aux abords de la cuisine.
 T- Se impide permanecer en los alrededores de la cocina.

D- Ne parlez pas tous ensemble.
 T- No hablen ustedes todos al mismo tiempo.

D- Marchez encore.
 T- Sigán ustedes andando.

D- Il faut faire couper vos cheveux aujourd'hui.
 T- Hay que hacerse cortar los pelos hoy.

D- Il faut vous faire raser aujourd'hui.
 T- Hay que hacerse afeitar hoy.

D- Expliquez vous avec l'interprète.
 T- Expliquese usted con el interprete

D- Il est interdit d'approcher des barbelés.
 T- Se impide acercarse a los arpados.

D- Il est interdit de mettre le linge à sécher sur les barbelés.
 T- Se impide hacer secar la ropa en los arpados.

D- Ne gaspillez pas l'eau.
 T- No malgastéis el agua.

D- Attendez votre tour.
 T- Espere usted su turno.

D- Portez ce plat à la cuisine.
 T- Traiga usted este plato à la cocina.

D- Venez avec moi.
 T- Venga usted conmigo.

D- Attendez qu'un garde soit disponible.
 T- Espere usted que sea disponible un guardia.

D- Avancez - Reculez.
 T- Adelante - Atras.

D- Allez avec les autres.
 T- Vaya usted con los otros.

D- Quelle est votre profession ?
 T- Cual es su profesion de usted ?

D- Que désirez-vous ?
 T- Que quiere usted ?

D- Dites-le à votre chef de baraque.
 T- Digaselo a su jefe de barraes.

D- Revenez dans un moment.
 T- Vuelva usted dentro de un momento.

Traduction de consignes à
 l'intention des gardes chargés
 de la surveillance du camp.
 1940 (A.D. Aude, 6 M 16).



La fouille des réfugiés à leur arrivée au camp de Bram, 7 mars 1939... (Photographies Rougé de Carcassonne, A. D. Aude, 2 Fi 819/91 et 92).

modifie considérablement la situation : depuis le début des hostilités jusqu'au 25 novembre 1940, le service de gardiennage ne comporte plus que trois pelotons de gardes républicains mobiles et deux inspecteurs de police⁽⁷²⁾. Après le 26 novembre 1940 et jusqu'à la fermeture du camp en janvier 1941, il n'y a plus aucun service de garde.

Les commissaires spéciaux ont en charge l'identification des réfugiés et leur contrôle, la recherche des suspects, la recherche des familles, les départs du camp, etc. Dans l'article qu'il consacre au « camp modèle de Bram⁽⁷³⁾ », René Descailleas décrit avec enthousiasme cette structure administrative : « Pénétrons à la suite de M. Blasi, notre actif et distingué commissaire spécial, dans le bureau qui lui est réservé. On ne pourrait imaginer différemment

le temple du dieu du travail : une armée de dactylographes, tous espagnols et bilinguistes, soigneusement sélectionnés par ses soins, tape sur des Underwood portables, sous la surveillance de M. Devèze, commissaire adjoint, et d'un garde, chef du secrétariat. A droite, à gauche, de toute part, les fiches s'amoncellent par centaines, par milliers ». Dès sa mise en place, il apparaît manifeste qu'il n'y a rien d'improvisé dans l'administration du camp. Entrées et sorties du camp, comptabilité, circulaires et notes de service, correspondance et communications téléphoniques reçues et envoyées, tout est consigné et archivé. La richesse du fonds conservé aux Archives départementales de l'Aude, même si celui-ci ne nous est pas parvenu dans son intégralité, témoigne de l'organisation rigoureuse mise en place.

Règlement et discipline

Les règlements édictés sont stricts. La discipline est rigoureuse. A leur arrivée, « les hébergés sont inscrits par le secrétariat du camp sur un registre dit d'hébergement sur lequel est mentionné le nom de l'étranger, son état civil, la date de son arrivée, l'argent et les objets de valeur dont il est porteur. D'autre part, les hébergés sont immédiatement fouillés »⁽⁷⁴⁾. La correspondance reçue et envoyée par les réfugiés est soumise à la censure et le commandant du camp a toute latitude pour confisquer les lettres qui lui paraissent ne pas devoir être transmises. « En outre, lorsque cette correspondance est rédigée dans un but de propagande, l'hébergé est privé... de l'autorisation de correspondre avec des tiers »⁽⁷⁵⁾.

Les réfugiés sont autorisés « à acheter des livres, journaux et brochures et à conserver ceux qui sont en leur possession. Ces publications, toutefois, avant d'être remises aux intéressés, sont paraphées par le chef de camp, qui peut interdire certaines de ces lectures »⁽⁷⁶⁾. La vente directe des journaux aux réfugiés est interdite et se fait sous le contrôle des responsables du camp. Si on s'en réfère aux statistiques⁽⁷⁷⁾, seuls deux journaux semblent avoir été régulièrement distribués dans le camp : *La Dépêche* qui consacre chaque jour quelques colonnes à la publication de listes de réfugiés à la recherche de leurs parents perdus de vue au cours de l'exode (de 200 à 500 exemplaires vendus par jour) et *Le Petit Parisien* (de 1 à 10 numéros par jour).

Dans chaque baraquement, les réfugiés

choisissent parmi eux deux responsables, un chef et un sous-chef de baraque qui sont chargés de veiller à la mise en œuvre du règlement (depuis la propreté des baraques jusqu'aux consignes plus politiques). L'incompréhension des ordres par les réfugiés peut être un obstacle à leur application. L'administration se soucie, dès le début, d'avoir à ses côtés des interprètes en nombre suffisant (des officiers, mais aussi des internés bilingues), qui ont en outre pour mission de traduire toutes les lettres des réfugiés susceptibles d'intéresser le chef du camp. A partir du mois de mars 1940, des cours facultatifs d'espagnol sont organisés tous les jours sauf le dimanche à l'usage des officiers gradés et des gardes du camp. Les cours sont professés par un réfugié choisi par le lieutenant interprète du camp qui en supervise le programme⁽⁷⁸⁾. Des aide-mémoire donnant la traduction des ordres les plus couramment usités sont distribués aux gardes⁽⁷⁹⁾.

Le règlement se durcit très nettement lors de l'entrée en guerre de la France en août 1939 : les autorisations de sortie en ville accordées aux réfugiés sont suspendues et les visites de l'extérieur sont réduites⁽⁸⁰⁾.

Ce régime d'internement et toutes les mesures policières qui l'accompagnent sont souvent très mal vécus par les réfugiés qui attendaient de la France asile et réconfort. « Si je dois te communiquer quelque chose au sujet du camp de Bram, c'est un vrai désastre à cause de leurs agissements vis-à-vis de nous, on ne fait pas pire avec les criminels », peut-on lire dans une lettre de réfugié saisie par le service de la censure⁽⁸¹⁾.

Incidents, évasions et sanctions

Toute désobéissance, tout manquement aux règles édictées sont sanctionnés, plus ou moins sévèrement selon la période et les individus en charge du camp.

En février 1939 des sanctions individuelles « bénignes » (cachot et pain sec) sont prises au camp de Bram pour refus d'obéissance caractérisés ou tentatives d'évasion⁽⁶²⁾. Compte tenu des effectifs du camp, les évasions sont relativement peu nombreuses : 54 entre le 15 mars et le 30 juillet 1939, 90 entre le 1er août 1939 et la mi-septembre 1940. Les évadés repris risquent des peines disciplinaires qui se font plus sévères à partir du mois de juin 1940 : généralement c'est l'envoi dans un camp de

Des cheminots lèvent le poing en passant devant le camp de Bram, 4 juillet 1939 (A.D. Aude, 6 M 161).



Manolita Susagna se trouvait au camp de Bram, avec son jeune fils Gilbert dans une baraque : « Mon fils est tombé malade, c'est-à-dire, il a eu la rougeole, et comme toutes les mères, vous savez, on gardait les enfants pour qu'on nous les prenne pas et tous les matins, tous les jours, on passait la revue pour voir s'il y avait des malades, pour éviter les contaminations. Alors il était malade, ils me l'ont pris et ils l'ont porté à l'hôpital, et on pouvait pas... on savait pas s'il était mort, si ça allait mieux... où ils étaient. Il y avait dans ma baraque une dame avec un petit qui pouvaient sortir : là-bas au fond il y avait une baraque où on préparait les biberons pour les petits. Elle m'a dit : "tu sais ce que tu peux faire ? Tu prends mon biberon comme si tu allais chercher le lait pour ton petit et quand tu seras là, tu le donneras à une autre, à ta compagne qui sera à tes côtés, et tu pourras aller voir ton petit". Alors je suis allée le voir et j'ai dit " Gilbert, fill mèu !" Il s'est retourné, il faisait une figure comme ça, il était... Alors en sortant il y a le chef de quartier – j'étais pas infirmière à ce moment-là – il me demande où j'allais. J'avais vingt quatre ans, j'ai dit "j'allais voir mon petit... – Ton petit, où c'est qu'il est ton petit ?" Alors je l'ai accompagné là-bas, et il m'a cru, mais c'était moins cinq, parce qu'on m'aurait coupé les cheveux. On faisait quelque chose, on te coupait les cheveux, à ras, vous savez... et après j'ai réussi à aller le voir, il allait mieux, il me disait "je veux aller à la baraque, maman, je veux aller à la baraque !" Il y avait beaucoup d'enfants malades... ».

Témoignage de M^{me} Manolita Susagna recueilli le 11 décembre 2003 par Bernard Salgues, (A. D.Aude, en cours de cotation).

répression⁽⁸⁵⁾. Une hiérarchie des camps s'est en effet peu à peu établie et les réfugiés qui se signalent à l'attention « par leur mauvais esprit, leur indiscipline et surtout par la propagande révolutionnaire qu'ils exercent auprès de leurs camarades » sont envoyés au camp disciplinaire de Collioure⁽⁸⁶⁾.

Les consignes en cas d'émeute ou de rébellion sont données de manière précise et détaillée⁽⁸⁵⁾. En règle générale, il est interdit de se servir des armes sans nécessité absolue : « Lorsqu'un hébergé commet un acte d'indiscipline ou de rébellion, le gardien ou le gradé doit s'abstenir de le frapper, encore moins se servir de ses armes. Une sommation d'obéir est faite au rebelle : si ce dernier s'y refuse, un appel est fait à la Garde immédiatement, et le brigadier chef de ce poste fait aussitôt conduire l'hébergé au local disciplinaire »⁽⁸⁶⁾; « s'opposer par la force mais sans employer d'arme à feu à toute évasion, faire usage des armes uniquement en cas de légitime défense »⁽⁸⁷⁾. Le 23 juin 1940, les directives du commandant du camp se durcissent considérablement : « Tout individu en état de rébellion sera abattu comme un chien »⁽⁸⁸⁾.

L'installation en mai 1940 de femmes et d'enfants modifie la vie du camp désormais divisé en deux parties l'une réservée aux hommes, l'autre aux femmes et aux enfants. Les contacts entre les deux secteurs sont limités et ne peuvent se faire qu'au parloir aux jours de visite fixés par les autorités⁽⁸⁹⁾. Des sanctions sont prises lorsque des enfants sont surpris à « s'échapper de leurs quartiers pour aller porter de la part des femmes des lettres ou autres objets à destination de réfugiés hommes d'autres

Au camp de Bram s'est trouvé également un enfant de 10 ans, Manuel Plazas Sánchez, qui se souvient et recompose sans doute ses souvenirs quelque 65 ans plus tard. Il évoque un parcours typique de réfugié espagnol : d'abord envoyé à Grenoble avec sa mère, ses frères et ses sœurs, la famille évidemment séparée du père est envoyée au bout de quelques semaines à Arandon, toujours dans l'Isère, puis d'Arandon à Argelès, puis à Bram en mai 1940, et lorsque Bram ferme ses portes, la famille est dirigée sur le camp de Gurs, en Pyrénées-Atlantiques. La famille sera par la suite prise en charge par la C.I.M.A.D.E.¹ et conduite dans une maison d'accueil au Chambon-sur-Lignon.

À Bram, le jeune Manuel vit avec les autres enfants, passe sous les barbelés pour chaparder, la nuit, quelques légumes dans des potagers voisins. Mais lors d'une virée nocturne, Manuel se fait attraper par une pie dressée par l'un des gardiens. Elle se prend dans ses cheveux ; le monstre ailé lui griffe le crâne, donne des coups de bec. Une main le saisit par le col, et en punition de sa tentative d'évasion, Manuel est tenu de rester à genoux, les bras en croix, avec menace de coups de badine en cas de fléchissement. Pendant qu'un garde fait les cent pas et lui tourne le dos, d'autres, en riant, lui font signe de se relever et de se détendre.

Les souvenirs de l'enfant mélangent apparemment terreurs nocturnes et sans doute un jeu des gardes mobiles, partagés entre la sévérité qu'on leur demande d'appliquer et la sympathie envers l'enfant.

Témoignage de M. Manuel Plazas Sánchez recueilli le 3 octobre 2003 par Bernard Salques, (A. D. Aude, en cours de cotation).

¹ Comité Inter Mouvements Auprès Des Evacués, service œcuménique d'entraide.

De part et d'autre des barbelés au camp de Bram, 1939 (Photographie Agasti Centelles).



quartiers» (interdiction aux parents de visites, punition de prison, voire placement des enfants dans une baraque spéciale)⁽⁹⁰⁾.

Les troubles à l'ordre public peuvent également venir de l'extérieur : le 4 juillet 1939, photographie à l'appui, le commandant du camp de Bram demande au préfet de l'Aude d'intervenir pour mettre fin aux agissements de certains employés de la S.N.C.F. Ceux-ci « conduisant ou escortant les trains circulant sur les voies ferrées Toulouse-Carcassonne-Bram-Lavelanet, saluent poing levé les corvées d'Espagnols qui peuvent se trouver sur la route au moment de leur passage. Quelques réfugiés imitent leur geste, ce qui provoque parmi leurs camarades des réactions diverses qu'il serait désirable d'éviter dans l'intérêt de la discipline »⁽⁹¹⁾.

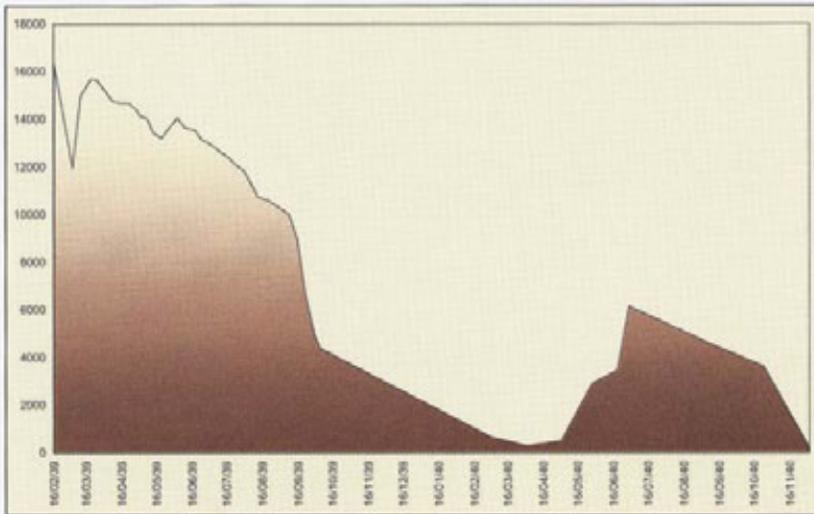
Il est difficile de se faire une juste idée des relations qui ont pu exister entre les réfugiés et leurs gardiens. Des lettres d'internés font état de rapports cordiaux et humains, certaines photographies laissent penser que des liens d'amitié ont pu se nouer. D'autres documents témoignent de manifestations d'hostilité que certains soldats aux opinions politiques marquées peuvent exercer à l'égard des réfugiés : les chefs de baraques n°9, 13, 17 et 20 se plaignent au chef de camp d'avoir été « surpris par des jets de pierres répétés sur le couvert des baraques désignées ci-dessus. Regardant qui était l'auteur d'une semblable agression, nous avons vu que cela venait de la garde extérieure du camp : d'un groupe de 4 soldats a surgi un d'entre eux, qui aux cris de « Arriba Espana » et « Vive le Duce » a lancé des pierres sur nos abris »⁽⁹²⁾.



Réfugiés et garde réunis autour de quelques photographies dans une baraque du camp de Bram, 1939 (Photographie Agustí Centelles).

Les effectifs

Evaluer avec précision les effectifs présents au camp de Bram, tout au long de l'existence de celui-ci, présente d'énormes difficultés, compte tenu de la nature des documents conservés. Les sources sont inégales : nous disposons de statistiques journalières de mars à octobre 1939 que viennent compléter des statistiques hebdomadaires lacunaires et des rapports isolés faisant état de chiffres à l'appui de leur démonstration⁽⁹³⁾.



Le nombre maximum de réfugiés dont nous avons connaissance correspond au comptage effectué lors de l'ouverture du camp en février 1939⁽⁹⁴⁾ : 16 300 hommes (16 100 adultes et 200 enfants). Ce chiffre dépasse largement les capacités prévues par les autorités à la création du camp : au maximum 15 000 hommes. C'est d'ailleurs ce

nombre de 15 000 qui est considéré comme « la contenance normale du camp de Bram »⁽⁹⁵⁾. Le 13 mai, on décompte dans le camp 13 419 réfugiés⁽⁹⁶⁾ et le préfet fait savoir au général commandant la 16^{ème} région militaire qu'il « pourra faire diriger sur ce camp, à compter du vendredi 19 mai, un effectif supplémentaire de 1 000 réfugiés »⁽⁹⁷⁾. Ce transfert est effectué et, le 22 mai, on comptabilise dans le camp 14 274 Espagnols⁽⁹⁸⁾.

Dès les premiers jours du mois de juin, les effectifs ont tendance à diminuer régulièrement. Il faut dire que, dès le printemps 1939, après la victoire de Franco et la fin des affrontements militaires, le gouvernement français incite fortement les populations réfugiées à retourner en Espagne. Albert Sarraut se prononce toutefois contre le rapatriement forcé, s'engageant à respecter la volonté des personnes et à ne pas les exposer, en les renvoyant, à des représailles des autorités franquistes⁽⁹⁹⁾. Il semble cependant qu'il y ait eu des cas où ces directives n'ont pas été pleinement observées. Le 25 février 1939, des organisations politiques et humanitaires (Parti communiste, Comité d'Aide à l'Espagne républicaine, Secours populaires de France, SFIO, etc.) envoient au préfet une pétition en ces termes : « ces organisations soussignées protestent de la façon la plus véhémement au nom des principes les plus élémentaires de l'humanité et de la liberté contre le fait que les combattants de l'armée républicaine espagnole internés dans les camps de concentration ont été envoyés en Espagne rebelle sans plébiscite préalable »⁽¹⁰⁰⁾. Dans un rapport du 25 octobre 1939, l'inspecteur de police Astruc signale qu'en gare de Narbonne, le 25 octobre 1939, 23 femmes et enfants ont quitté

le train à l'insu du chef de convoi pour se soustraire à leur transfert en Espagne via Hendaye⁽¹⁰¹⁾. Avec l'entrée en guerre en septembre 1939, les instructions invitant au rapatriement distinguent nettement entre les réfugiés « susceptibles d'apporter à l'économie française le concours d'un travail utile » et les autres qu'il convient de ne pas retenir⁽¹⁰²⁾. Des tracts émanant de l'ambassade d'Espagne et encourageant au retour sont largement diffusés dans les camps à la demande du ministère de l'Intérieur : « Retournez donc à cette Espagne, une, grande et libre qui vous attend... Tous les Espagnols dont la conscience est pure et le passé honnête ont leur place en Espagne, pour travailler à l'améliorer et à réparer les malheurs passés. Arriba España. Viva Franco »⁽¹⁰³⁾. Si on s'en rapporte à Denis Peschanski⁽¹⁰⁴⁾, on peut estimer que sur les 465 000 Espagnols qui ont passé la frontière, environ 340 000 ont regagné leur pays entre 1939 et 1945.

En avril 1940, il ne reste plus dans le camp de Bram que 290 réfugiés, pour l'essentiel des invalides, des malades et des vieillards. Dans le rapport qu'il adresse au ministre de l'Intérieur le 25 avril 1940⁽¹⁰⁵⁾, le préfet précise qu'il va « s'efforcer de faire diriger vers l'Espagne ceux de ces réfugiés qui accepteront de rejoindre leur pays d'origine et de faire prendre en charge les autres par la Ligue des mutilés espagnols ». Et en conclusion, il envisage de pouvoir fermer le camp le 1^{er} mai 1940. Dans sa réponse datée du 30 avril⁽¹⁰⁶⁾, le ministre de l'Intérieur fait état de l'accord qu'il a passé avec les ministères du Travail et de la Main d'œuvre afin de donner un travail aux réfugiés valides tandis que seront hospitalisés les réfugiés déclarés inaptes. Il réclame qu'on lui fasse parvenir en

conséquence des statistiques et fixe au 1^{er} juin la fermeture du camp. Les chiffres lui sont aussitôt communiqués : 312 aptes à un travail manuel ; 179 inaptes (7 hommes de plus de 70 ans, 172 infirmes).

La conjoncture internationale remet en question la fermeture du camp. Le 16 mai 1940, une circulaire du ministère de la Défense nationale et de la Guerre⁽¹⁰⁷⁾ fait savoir qu'à la suite « des repliements effectués en Belgique », les camps des Pyrénées-Orientales sont affectés « à l'hébergement de 40 000 jeunes recrues belges » et qu'il est donc nécessaire d'évacuer le camp d'Argelès. Sont alors dirigés vers Bram les réfugiés encore présents à Argelès, à l'exclusion « des grand amputés et des malades incurables » et « des travailleurs renvoyés de leur compagnie ou de leur lieu de travail pour mauvaise conduite ». Leur nombre est estimé à « environ 1 800 femmes et enfants et quelques centaines

Vue générale du camp de Bram : baraquements et allée centrale, 1939 (Photographie Agustí Centelles).



d'hommes ». Ce transfert nécessite des aménagements importants au camp de Bram. Le commandant du camp Ramel propose en mai 1940⁽¹⁰⁸⁾ de réserver aux hommes les quartiers D, E et F contenant chacun 17 baraques et d'attribuer aux femmes et aux enfants les quartiers A, B, C, G, H et I (soit 110 baraques) ; le quartier J comprenant 5 baraques recevra une infirmerie pour hommes (3 baraques) et un dépôt de vivres (2 baraques). Les quartiers des femmes seront un peu plus confortables : dans chaque baraque, on aménagera 3 cases individuelles pour leur toilette intime, et il y aura en outre dans chaque quartier une baraque lavabo-lavoir-atelier de coiffeur et une baraque atelier de couture-repassage⁽¹⁰⁹⁾. Par ailleurs, Ramel insiste pour que la surveillance du camp soit renforcée et les communications entre le camp des hommes et celui des femmes soient étroitement contrôlées afin que le camp ne devienne pas « un lieu de débauche, de propagation vénérienne et de rixes ». Ce sont en définitive 274 miliciens, 1 184 femmes et 997 enfants qui viennent s'ajouter aux réfugiés encore présents à Bram. Le 28 mai 1940, l'effectif du camp est désormais de 2 898⁽¹¹⁰⁾. D'autres transferts similaires font augmenter la population au cours du mois des mois qui suivent. Le 28 juin, arrivent de Toulouse 2 194 réfugiés espagnols (1 991 hommes, 114 femmes et 89 enfants) ; l'effectif total s'élève à 6 146 personnes (5 896 réfugiés espagnols et 249 internés de nationalité étrangère)⁽¹¹¹⁾.

Dès l'entrée en guerre en septembre 1939, le gouvernement français décide de faire interner les étrangers ressortissants de territoires appartenant aux puissances ennemies. Ces mesures sont élargies au printemps 1940

et, comme beaucoup d'autres camps, Bram n'est plus seulement un centre d'hébergement de réfugiés espagnols mais un lieu d'internement destiné à recevoir des personnes jugées suspectes. Une commission de criblage est mise en place pour décider du maintien ou non dans le camp des étrangers internés, de leur élargissement éventuel ou de leur transfert vers d'autres camps (Gurs, Rieucros, Port-Vendres, etc.)⁽¹¹²⁾. La présence de diverses nationalités et leur statut différent de celui des réfugiés espagnols conduisent le commandant Ramel à modifier l'organisation du camp et à réserver deux quartiers aux ressortissants allemands (un pour les hommes, un pour les femmes)⁽¹¹³⁾. L'insuffisance des effectifs de gardes mobiles l'amène en outre à confier le 1^{er} juin 1940 la surveillance des internés allemands à des réfugiés espagnols⁽¹¹⁴⁾.

Au cours de l'été 1940, la population du camp de Bram fluctue en fonction des transferts décidés par les autorités. Le 4 septembre 1940, il y a dans le camp 4651 réfugiés dont 11 seulement de nationalités diverses⁽¹¹⁵⁾. A l'automne, la fermeture du centre de Bram est à nouveau à l'ordre du jour. Il est prévu d'évacuer les derniers réfugiés internés sur le camp d'Argelès mais à la suite des importantes inondations qui ravagent les Pyrénées-Orientales au mois d'octobre, l'évacuation du camp est repoussée⁽¹¹⁶⁾. En novembre 1940, la décision est prise de démolir le camp. Le 15 novembre, il reste encore à Bram 3 547 réfugiés ; le 20 novembre, 1 158 personnes sont dirigées sur Argelès et le camp se vide progressivement de ses derniers occupants⁽¹¹⁷⁾. Le 2 décembre, il ne reste plus que 242 Espagnols⁽¹¹⁸⁾. Le camp est complètement évacué début 1941.

La vie quotidienne des réfugiés espagnols

Pendant les deux années d'existence du camp de Bram, du 15 février 1939 à fin décembre 1940, la vie quotidienne des internés connaît d'importants bouleversements et les conditions qui leur sont faites varient considérablement. Plusieurs périodes sont en effet à considérer : la première court de février à septembre 1939, date à laquelle la France entre en guerre avec l'Allemagne. Une deuxième période va de l'entrée en guerre jusqu'à la chute des effectifs en avril-mai 1940 (la fermeture du camp est d'ailleurs envisagée dès la fin février 1940 pour la mi-mars suivante : Bram n'abrite plus que des mutilés et des vieillards) : le camp n'est maintenu que parce qu'il est un « réservoir de main d'œuvre agricole », pour des emplois que même des mutilés sont supposés pouvoir remplir⁽¹¹⁹⁾. La troisième période, peut-être la plus difficile à vivre pour les réfugiés, se termine en novembre-décembre 1940, date à laquelle le camp de Bram est démantelé, et les réfugiés dispersés dans divers autres camps, soit des Pyrénées-Orientales, soit des Pyrénées-Atlantiques quand d'autres solutions ne sont pas trouvées.

Il est difficile aujourd'hui d'imaginer l'ensemble des conditions de vie du camp de Bram. Le premier étonnement vient du surpeuplement : sur une surface trapézoïdale, aujourd'hui ancienne carrière de sable envahie par l'eau, espace d'une douzaine d'hectares, jusqu'à près de 17 000 personnes ont vécu au même moment le même enfermement regroupés dans une succession de quartiers séparés par une double clôture de barbelés : la première autour du baraquement, ensemble de 20

à 25 baraques, équipé chacun d'une cuisine et de « feuillées »⁽¹²⁰⁾ plus tard remplacées par des tinettes⁽¹²¹⁾. Cette réelle concentration, terme employé par l'administration, entraîne une densité de population ahurissante, non significative pour une population libre, mais presque effrayante pour une population internée : on arrive ainsi à une densité de plus de 145 000 personnes au km², densité qui ne dura toutefois que quelques mois. On saisit dès lors le sentiment d'enfermement, l'incompréhension des réfugiés devant la sévère discipline qui régit cet internement, et le désir de fuir. On peut penser que l'absence de perspective et l'incertitude quant à l'avenir inhérent à la situation d'interné jouèrent pour beaucoup dans la décision prise par un nombre important de réfugiés de regagner l'Espagne, malgré la terrible répression connue par eux du régime franquiste.

L'arrivée au camp de Bram
(Photographie Rougé de Carcassonne,
A.D. Aude, 2 Fi 819/94)



L'arrivée et l'installation au camp

Venant de différents camps de regroupement, notamment d'Argelès, les réfugiés sont acheminés, le plus souvent par des trains de marchandises, à destination de Bram. De la gare de Bram, le tronçon de voie vers Lavelanet les conduit directement au camp. Ils n'ont qu'une centaine de mètres à parcourir pour entrer dans le camp par la grande entrée. Là ils sont d'abord fouillés pour leur ôter tout ce qui pourrait ressembler à une arme puis conduits vers leurs baraques.

Au moment de leur arrivée, une allocution est faite par le commandant du camp sur les points de réglementation et de l'ordre du camp : rappel de leur situation de réfugié sur le territoire français ; nécessité des règles de discipline auxquelles ils doivent être soumis ; consignes à observer et sanctions encourues ; respect dû aux autorités ; reconnaissance qu'ils doivent manifester au pays qui les accueille ; enfin assurance d'être traités le plus humainement possible dans le cadre qui leur est fixé. *« En général, l'approbation est unanime pour cette mise au point, satisfaction évidente d'être soumis à une exacte discipline dont ils paraissent comprendre la valeur et assez souvent cris de : 'Vive la France !' »*⁽¹²²⁾.

Chaque baraque est placée sous la responsabilité d'un chef de baraque, muni d'un brassard de couleur violette, qui assure notamment la répartition de la nourriture au moment des repas. Les baraques, d'une longueur de 24,80 m et larges de 5,60 m, peuvent recevoir de chaque côté, en bat-flanc, 31 couches, soit 62 personnes⁽¹²³⁾. Mais on

dépasse rapidement cette quantité initiale pour arriver, au plus fort de l'effectif du camp, à plus de cent personnes⁽¹²⁴⁾. Ainsi pour dormir, les réfugiés doivent s'installer sur un grabat de paille, posé à même le sol, qui les isole de l'humidité. Néanmoins la paille doit être changée souvent : l'espace pour dormir est le même espace à vivre, à lire, à se réunir. Pendant la journée, il faut dégager la paille, puis la réinstaller le soir pour pouvoir s'étendre. Les photos d'Agustí Centelles sont éloquentes : les corps sont étendus côte à côte, dans une promiscuité qui ne se tolère que dans le provisoire. Au-dessus des grabats, des planches permettent d'entasser, pêle-mêle, du linge qui sèche, des caisses de boîtes de conserve réutilisées, quelques objets personnels qu'on a pu conserver pendant l'exode... Pendant la première période du camp, il ne peut s'agir de penser à mettre de véritables lits à la disposition des réfugiés : avec plus de 15 000 personnes, la place manquerait inévitablement. D'autre part le coût de ce matériel serait prohibitif. Si les photos de Centelles évoquent les poux dont il faut se débarrasser dans l'enclos prévu à cet effet, elles ne montrent toutefois pas les rats qui cohabitent rapidement avec les hommes.

Le commandant Ramel propose toutefois⁽¹²⁵⁾ des aménagements radicaux pour offrir aux femmes et aux enfants venant d'Argelès en mai 1940 de meilleures conditions de vie et d'hygiène. On estime le montant des travaux à 1 000 000 F⁽¹²⁶⁾ : il faut une maternité, de véritables lits, des tinettes avec un cloisonnement en plaques de fibrociment, une chape en béton pour l'infirmier baraque 166, un éclairage



Réfugiés endormis dans un baraquement du camp de Bram, 1939 (Photographies Agustí Centelles).

extérieur... Mais le problème du financement, notamment au moment où la France est en train de perdre la guerre, reste rédhibitoire. Le 27 juin 1940, lors d'une réunion en préfecture⁽¹²⁷⁾, les responsables du camp renoncent à effectuer les travaux envisagés, exceptés les aménagements de réfection qui sont déjà en cours. Toutefois, l'*American Friends Service Committee* et sa déléguée, Miss Elmes, qui s'intéresse de près à la situation des femmes réfugiées depuis Argelès, interviennent et cette association de quakers décide de financer elle-même sur un budget de 50 000 F les travaux nécessaires pour l'aménagement de la maternité⁽¹²⁸⁾ : la main-d'œuvre sera assurée par les réfugiés eux-mêmes. Les travaux commencent au mois



d'août. Le 27 octobre 1940, le commandant Ramel décrit à l'architecte de Toulouse, M. Callebat, l'état du chantier : la charpente est posée, ainsi que la plupart des huisseries. Il reste le second œuvre à terminer, mais le commandant Ramel précise qu'il ne sera plus là pour vérifier la bonne marche des travaux. Dans le même temps – juillet et août 1940 –, on prévoit également la construction d'un pavillon de désinfection⁽¹²⁹⁾, (d'une dépense estimée à 3000 F compte tenu que la main d'œuvre est également fournie par les réfugiés), pour remplacer l'ancien camion de désinfection utilisé jusqu'alors par l'infirmerie⁽¹³⁰⁾. La baraque II est transformée en infirmerie. Quelques mois après, en novembre 1940, la décision est prise de fermer le camp, qui est démonté au début de l'année 1941.

Enfants réfugiés à Argelès-sur-Mer sous l'égide des Mennonites, 1940 (Collection Gilbert Susagna).



Les organisations humanitaires

Sans les organisations humanitaires qui dès le début, et pour certaines dès avant la *Retirada*, apportèrent leur soutien aux réfugiés, les conditions d'existence difficiles dans les camps auraient été à la limite du supportable. Parmi ces organisations qu'il n'est pas possible de citer toutes⁽¹³¹⁾, on trouve le Comité d'aide aux républicains espagnols (J.A.R.E.), le Service d'évacuation des républicains espagnols (S.E.R.E., jugé trop politique, il est dissous le 1^{er} février 1940)⁽¹³²⁾.

L'*American Friends Service Committee* (A.F.S.C.), organisation des quakers américains, s'occupe plus particulièrement du devenir des femmes et finance nombre de fournitures médicales jusqu'à la fermeture du camp de Bram.

Quant au Comité neutre Suisse de Secours aux Enfants d'Espagne (groupe féministe socialiste), il prend en charge, dès 1938, aux Martyrs, sur le domaine de Faou Petit l'accueil des orphelins qui s'est organisé à l'initiative du Comité local d'accueil aux enfants d'Espagne, association proche de la Confédération Générale du Travail (C.G.T.)⁽¹³³⁾.

On peut noter également la solidarité manifestée par le Comité national catholique de Toulouse qui apporte des vêtements à distribuer le 15 mai 1940 au camp de Bram⁽¹³⁴⁾.

L'hygiène

Dans un camp de l'importance de celui de Bram, regroupant à certains moments plus de 15 000 personnes, des problèmes d'hygiène risquent évidemment de se poser de façon plus ou moins aiguë. L'alimentation

en eau du camp est aussi une préoccupation constante des autorités administratives. Deux conduites ont été construites pour amener, depuis les prises d'eau situées sur les domaines de l'Espitalet et de Saint-Loup, les quantités d'eau nécessaires pour assurer la boisson et la cuisine. Rigoureusement

La lessive dans le Canal du Midi, 1939
(Photographie Agosti Centelles).





Les livabos en bois goudronné dans le camp
de Bram, 26 février 1939 (Photographie
Rougé de Carcassonne, A.D. Aude, 2 Fi 819/72).

limitée, l'eau permet seulement quelques ablutions matinales très sommaires dans des lavabos en bois goudronné. La lessive est, quant à elle, totalement proscrite. Très vite, on organise donc des tournées de lavage du linge au Canal du Midi, distant seulement de deux kilomètres. Afin de ne léser personne, un roulement est établi entre les différents quartiers. A chaque fois, un groupe de mille personnes environ prend la direction du canal, soigneusement encadré par des gardes-mobiles. Là, on lave son linge avec le savon distribué au préalable. On se baigne aussi parfois quand la saison le permet. Dans tous les cas, on échappe surtout pour quelques heures à l'atmosphère étouffante du camp et on profite, sans boudier son plaisir, d'une semi-liberté, vécue par certains réfugiés comme une véritable fête.

Pour assurer les couchages dans les baraques, plusieurs kilogrammes de paille par personne sont distribués chaque semaine. Tous les huit jours, la paille usée est récoltée, transportée hors du camp et brûlée. Ces précautions n'empêchent pas toutefois la prolifération des poux et de sporadiques épidémies de gale reconnues par le médecin-chef du camp dans son rapport au préfet du 17 avril 1939⁽¹³⁵⁾. On essaie de pallier cet état de fait en installant des douches mais cette réalisation n'intervient que tardivement. Peu à peu néanmoins, les corvées au canal, la diminution des effectifs du camp et les distributions de vêtements propres permettent d'enrayer les attaques des parasites et d'améliorer globalement les conditions d'hygiène.

La principale des préoccupations en matière d'hygiène demeure toutefois l'évacuation des eaux usées et des déchets. En ce qui concerne les premières, elles s'écoulent par une rigole qui traverse le parc du domaine du Pigné. En juin 1939, le propriétaire du domaine se plaint au préfet des nuisances que lui occasionnent « *les eaux malodorantes* » qui attirent les moustiques et constituent un risque d'épidémie⁽¹³⁶⁾. La solution est trouvée par le Service des Ponts et Chaussées. Elle consiste en un nettoyage quotidien du ruisseau par une corvée et l'épandage dans la rigole et sur les berges d'une solution désodorisante.

L'enlèvement des déchets pose, quant à lui, des difficultés plus importantes. L'organisation initiale du camp a prévu la mise en place de feuillées mais celles-ci se révèlent rapidement inadaptées et il faut les remplacer par des tinettes. Un traité de gré à gré est passé, le 23 mars 1939, entre la Préfecture de l'Aude et un entrepreneur de Carcassonne pour l'enlèvement des tinettes. Ce dernier possède à Berriac une usine d'équarrissage et de fabrication d'engrais. Le ramassage des tinettes et leur acheminement vers le village de Berriac, plus de vingt kilomètres, sont assurés par un groupe de sept réfugiés, choisis par le commandant du camp et mis à la disposition de l'entrepreneur. Malheureusement, le va-et-vient des camions malodorants ne tarde pas à indisposer les riverains et l'on abandonne ce procédé pour déverser le contenu des tinettes dans le Rébenty, un affluent du Fresquel, à 1500 mètres environ du camp, au grand dam de l'inspecteur départemental de l'hygiène qui estime qu'il

s'agissait là « de procédés contraires aux règles de la plus élémentaire hygiène et non sans danger pour la santé publique »⁽¹²⁷⁾. A la suite de ce rapport alarmant et craignant de possibles épidémies, la Préfecture de l'Aude se décide à trouver une solution réelle à ce délicat problème. Une convention est enfin passée le 5 août 1939 pour l'épandage des tinettes sur des terrains appartenant à un particulier. Ceux-ci ont été choisis parce qu'ils ne sont pas susceptibles d'occasionner une pollution de la nappe phréatique et des puits qui alimentent le camp en eau potable. Les déjections répandues sont saupoudrées de chaux et de sulfate de fer puis recouvertes de terre.

En réalité, comme l'écrit Eric Lagarde, « les problèmes d'hygiène ne furent jamais totalement résolus »⁽¹²⁸⁾. Bien souvent, les solutions mises en place furent précaires et à plusieurs reprises la situation globale connut des périodes critiques. A ce titre, les conditions de vie des réfugiés n'étaient guère faciles et il faudrait sans doute nuancer fortement sur ce point l'image de camp modèle que l'administration voulait à tout prix donner du camp de Bram. Nombreux furent les réfugiés blessés dans leur pudeur par l'obligation où ils étaient d'utiliser les tinettes collectives et de vivre dans la promiscuité sans jamais pouvoir s'isoler.

La toilette dans le Canal du Midi
(Photographie Agustí Centelles).



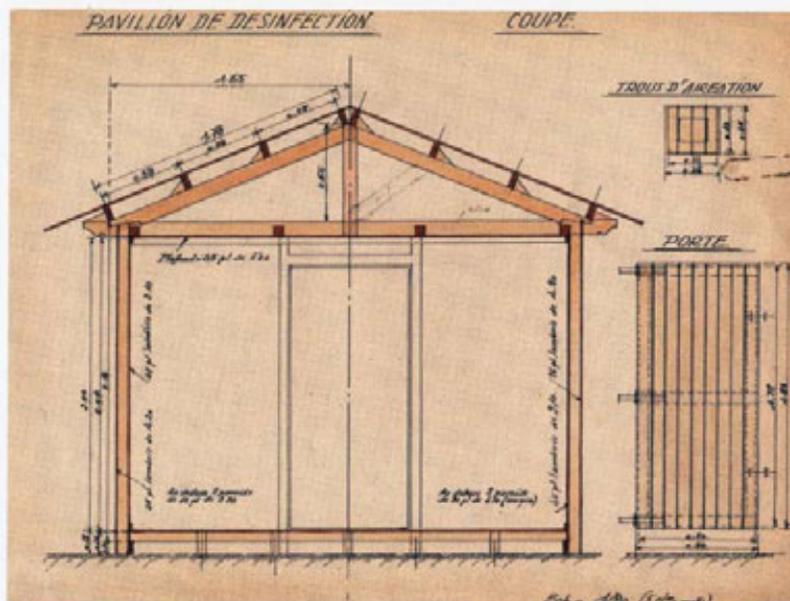




Les tinettes au camp de Bram, 1939
(Photographie Agustí Centelles).



La corvée de tinettes au camp de Bram, 1939
(Photographie Agustí Centelles).



Projet pour le pavillon de désinfection
du camp de Bram, 1940
(A.D. Aude, 6 M 15).



Séance d'épouillage au camp de Bram,
1939 (Photographie Agustí Centelles).

L'état sanitaire

Dès le début, pour les autorités françaises l'afflux des réfugiés sur la frontière pyrénéenne constitue un risque sanitaire majeur qu'il faut impérativement prendre en compte. L'administration prend donc des mesures prophylactiques rigoureuses : il faut imposer à tous les nouveaux arrivants une visite médicale et faire procéder à l'isolement des malades⁽¹³⁹⁾. Dès leur débarquement en janvier 1939, les réfugiés, arrivés par bateau à Port-la-Nouvelle, font l'objet d'un examen sanitaire dans le local de la gare maritime. A cette occasion, ils sont vaccinés contre la variole de façon quasi systématique. Les quelques réfugiés atteints de gale et les blessés sont dirigés sur les hôpitaux de Narbonne et de Carcassonne.

L'état sanitaire des réfugiés à leur arrivée en France est loin d'être bon. La plupart sont harassés par de longues journées passées sur les routes et sont à la limite de leur résistance physique. A la fatigue s'ajoutent également des blessures de guerre, anciennes ou plus récentes, comme celles occasionnées par les mitraillages de l'aviation franquiste sur les routes de l'exode. Les services hospitaliers du département sont rapidement encombrés. Les hôpitaux de Carcassonne et de Castelnaudary saturés ne peuvent plus être sollicités que pour les cas de maladies contagieuses et les lits mis à la disposition du camp de Bram par l'hospice de Fanjeaux ne suffisent pas à répondre aux besoins⁽¹⁴⁰⁾. Le préfet est alors amené à organiser une infirmerie à Bram, à la place du petit centre de soins et de dépistage qui existait à l'origine⁽¹⁴¹⁾. Disposant tout

d'abord de 45 lits, cette infirmerie est par la suite agrandie et se compose alors de deux grandes salles de 80 lits. Au bout de quelques semaines, les installations sanitaires sont donc à même de fournir aux réfugiés des soins dignes de ce nom. Pour y accéder, ces derniers doivent s'inscrire à l'avance sur un cahier soigneusement tenu pour chaque quartier et attendre leur tour de passage.

Dans les premières semaines, la population du camp est touchée par diverses pathologies dont la plupart sont dues à l'état de fatigue et de déficience alimentaire. Par ailleurs le froid humide qui règne est à l'origine de nombreuses affections, et notamment de néphrites à frigore⁽¹⁴²⁾. On note aussi des cas de fièvre typhoïde, de diphtérie, de pneumonie grippale et de tuberculose. De telles affections et l'importance des effectifs du camp conduisent donc rapidement l'administration à mieux structurer le service de santé du camp. Fonctionnant à l'origine avec des médecins civils recrutés temporairement, ce service est placé, dès le mois de mars, sous la direction d'un médecin militaire⁽¹⁴³⁾. Comprenant au départ deux médecins et une infirmière (puis deux par la suite), il fonctionne dans de bonnes conditions grâce au concours que lui apporte le personnel médical réfugié. L'équipe française fait en effet régulièrement appel aux compétences des internés : en mai 1939, on compte 5 médecins espagnols, 10 élèves médecins, deux pharmaciens et vingt-quatre infirmiers⁽¹⁴⁴⁾. Mais, bien évidemment, ce chiffre varie en fonction des mouvements de la population internée.

Le handicap majeur du camp, sur le plan sanitaire, réside surtout dans la difficulté réelle

26/2 vic 5A



L'infirmerie du camp, 26 février 1939
(Photographies Rougé de Carcassonne,
A.D. Aude, 2 Fi 818/63 et 819/81).

à isoler des malades contagieux. Bram réunit pourtant les conditions nécessaires pour se transformer en véritable terrain épidémique. Fort heureusement, les commencements d'épidémie sont toujours rapidement endigués. En mars 1939, deux cas de fièvre typhoïde se déclarent et on étend alors la procédure de vaccination à l'ensemble des réfugiés. En septembre 1940 encore, une seconde poussée épidémique affecte le camp, obligeant les autorités à le consigner de façon stricte.

Durant les premières semaines de fonctionnement de Bram, le taux de mortalité est assez élevé. De la fin février à la mi-mars, une cinquantaine de personnes y décèdent. La plupart, selon le rapport de l'inspecteur départemental de l'hygiène, sont des « individus

âgés ou porteurs de lésions organiques du cœur et des reins »⁽¹⁴⁵⁾. Décidé à offrir une vision résolument optimiste des choses, René Descadeillas estime, quant à lui, dans son article paru dans *La Dépêche* le 16 mars 1939, que « on ne meurt pas beaucoup au camp de Bram ». Et pourtant, en mai 1939, le nombre des décès est de 124 (80 décès au camp et 44 dans les différents services hospitaliers)⁽¹⁴⁶⁾. Rapidement, les décès survenus nécessitent l'aménagement d'un cimetière. Celui-ci est installé sur un terrain clôturé de 35 hectares, situé le long de la voie ferrée à un kilomètre environ du camp et à proximité du domaine de Bajouli. Dès qu'un décès est déclaré au commandant du camp, un médecin procède aussitôt aux constatations d'usage puis des brancardiers transportent le corps du défunt à la morgue. C'est là que la mise en bière a lieu. Les honneurs militaires sont alors rendus par les gardes-mobiles⁽¹⁴⁷⁾. Puis on se rend en cortège jusqu'au petit cimetière pour procéder à l'inhumation. Outre les réfugiés morts au camp, le cimetière recueille également les corps de ceux qui décèdent à l'hôpital de Carcassonne. Le "champ du repos" a été solennellement béni par le curé de Montréal à la fin du mois de mars 1939 lors d'une cérémonie qui a eu lieu en présence des autorités civiles et militaires et de certains réfugiés⁽¹⁴⁸⁾.



Le cimetière du camp de Bram, 1939
(Photographie Agustí Centelles).



Un des nombreux blessés
de la guerre civile interné à Bram.
(Photographie Agustí Centelles).

Les repas et l'alimentation

Tout comme l'hygiène, l'approvisionnement est un des soucis majeurs des autorités du camp. Dès le début de l'internement dans les camps de l'Aude, la solidarité extérieure des associations politiques et humanitaires s'organise : les collectes de pain, de boîtes de lait, de légumes, de sucre, de morue permettent d'alimenter une partie des camps, sans oublier les réfugiés hospitalisés dans différentes communes de l'Aude : Carcassonne, Castelnaudary, Fanjeaux, Narbonne... La présence de plus de 16 000 réfugiés au camp de Bram en mars 1939 a une influence incontestable sur les petits marchés locaux, à l'exemple de minotiers proches de Bram qui demandent une augmentation du contingent de production de farine, ce qui leur est accordé, pour pourvoir aux besoins des réfugiés. Cet aspect n'est sans doute d'ailleurs pas neutre dans la relative sympathie que les réfugiés inspirent localement. Les épiciers envoient des devis, des listes de prix⁽¹⁴⁹⁾. Il se crée même un « petit marché » au camp de Bram où les commerçants et petits producteurs locaux proposent leurs marchandises en complément de la nourriture procurée par l'administration du camp.

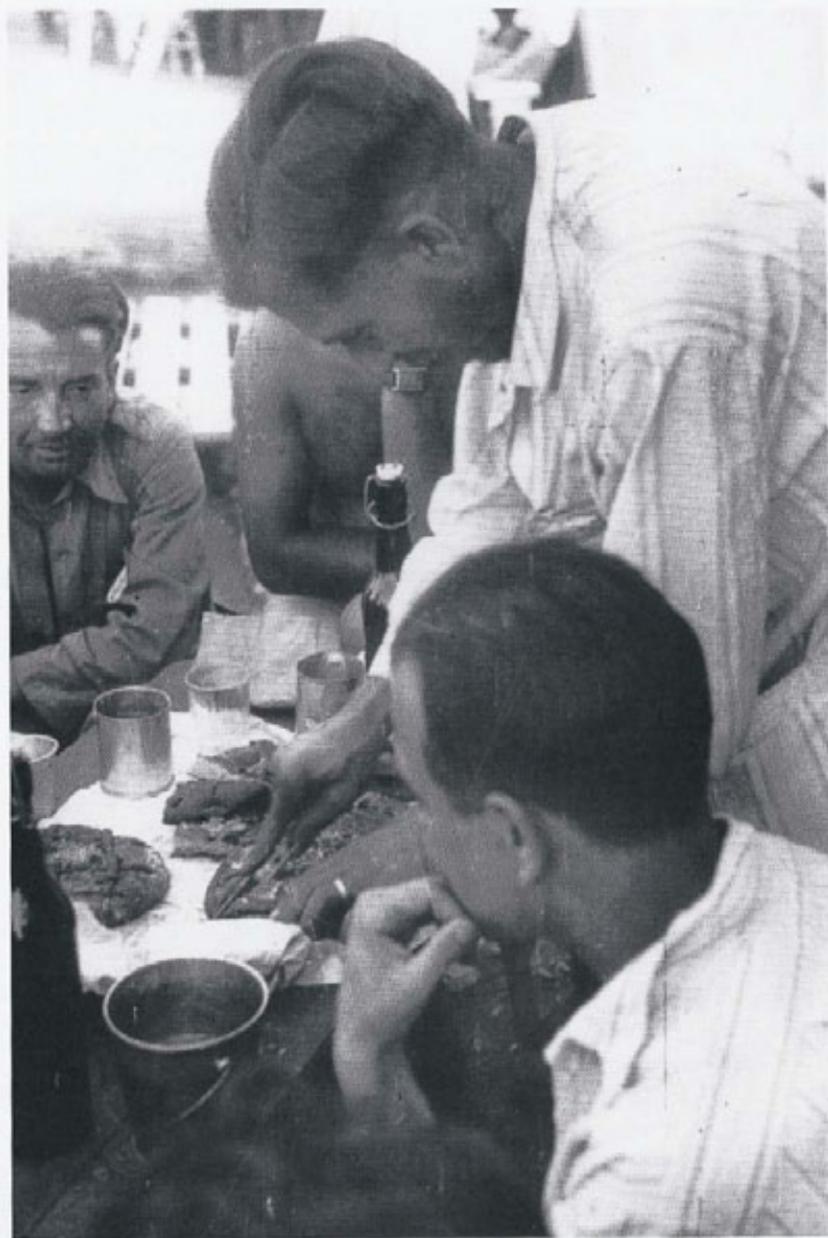
Ce sont en effet des fournisseurs de toute la région qui assurent le ravitaillement de l'ensemble du camp. Pour l'alimentation en général 47 fournisseurs sont sollicités, 8 pour la viande.⁽¹⁵⁰⁾ Celle-ci est fournie, du moins au début du camp, par les bouchers des communes de Montréal et de Bram, le préfet estimant que « ceux qui supporteraient les inconvénients du camp devaient bénéficier des avantages »⁽¹⁵¹⁾. Cependant les petits bouchers « de village », insuffisamment

organisés pour répondre à un tel marché, résilie rapidement leur contrat de livraison, et l'administration doit chercher sur Carcassonne de nouveaux fournisseurs. Malheureusement, pour répondre aux besoins d'une telle quantité de population, les fournisseurs sont parfois peu regardants sur la qualité de la marchandise ; il s'agit, dit l'administration, « de viande de 3^{ème} qualité, mais reconnue rigoureusement propre à l'alimentation humaine après l'inspection réglementaire, toujours obligatoire »⁽¹⁵²⁾. Il arrive même que la viande soit avariée : le 29 juillet 1940, elle est refusée par les responsables du camp qui font appel au vétérinaire pour le constat et procèdent à l'incinération.

Résultats des inspections

Du 15 février au 31 juillet 1939, sur la base de 135 g par homme, quatre fois par semaine, et au prix de 5,50 F le kg de viande nette jusqu'au 31 mars et de 6,50 F à partir du 1^{er} avril, il a été consommé au camp de Bram 173 342 kg de viande, d'une valeur de plus d'un million de francs.

Cette fourniture a nécessité l'abattage de 800 bœufs ou vaches, 500 brebis et 340 chèvres, soit au total 1 640 animaux, chez lesquels les inspections ont eu pour conséquence la saisie totale de 160 vaches ou bœufs pour cause de tuberculose généralisée, et la saisie de 650 poumons, 350 foies et 70 saisies diverses pour des motifs variés ; c'est dire combien ce contrôle a été sévère et minutieux. Les viandes saisies ont été dénaturées et livrées à l'équarrissage conformément aux règlements municipaux et départementaux [...]»⁽¹⁵³⁾.



Repas à l'extérieur de la baraque
dans le camp de Bram, 1939
(Photographie Agustí Centelles).

« Les réfugiés reçoivent tous les matins un quart de café sucré à raison de 30 g de sucre par homme et un casse-croûte composé soit de 20 g de chocolat, soit 20 g de nougat. Ils reçoivent pour la journée 600 g de pain, 135 g de viande (4 fois par semaine) ou 100 g de morue (3 fois par semaine). Ils ont tous les jours 200 g de légumes variés, une sardine à l'huile, un hors d'œuvre (35 g de pâté ou de saucisson) et un dessert (100 g de confiture ou 35 g de fromage). Ils peuvent composer à chaque repas un plat de légumes avec viande ou morue pour la préparation desquels ils disposent de 30 g de margarine par homme. Les condiments (poivre, ail, oignons, navets, bicarbonate) sont fournis aux cuisines par petites quantités. D'autre part on estime que 450 g de pomme de terre remplacent 100 g de légumes secs »⁽¹⁵⁴⁾. Avec cette estimation, le « prix de revient d'un homme calculé sur une semaine »⁽¹⁵⁵⁾ s'élève autour de la somme de 4 F concernant la nourriture. Au total, le 15 décembre 1939, la facture d'alimentation s'élève à plus de 12 millions de francs⁽¹⁵⁶⁾.

À partir de la fin juin 1940, les restrictions alimentaires commencent à se faire sentir. Les petits commerçants qui venaient proposer leur produits à la vente au « petit marché » ne sont plus admis, puis l'autorisation de vente leur est à nouveau accordée à la fin du mois d'août. L'administration française profite d'ailleurs de l'occasion pour inciter les réfugiés au retour vers l'Espagne, arguant des nouvelles difficultés d'approvisionnement et du fait que les hommes valides ne seraient pas autorisés à travailler dans le système économique français⁽¹⁵⁷⁾. Par ailleurs, dès la mise en place en France des cartes d'alimentation, le gouvernement de Vichy établit une hiérarchie des priorités alimentaires et place par principe les

réfugiés en dernière position : « Par lettre en date du 18 novembre 1940, M. le Secrétaire d'Etat au ravitaillement m'a fait connaître que, quelles que soient les modalités du ravitaillement des camps de surveillance des internés français et étrangers, il ne lui était pas possible de donner son accord à l'allocation auxdits internés de denrées contingentées en quantités supérieures à celles attribuées à l'ensemble des citoyens français de la catégorie A ». Cependant cette position est légèrement corrigée quelques jours plus tard : on attribue aux étrangers les mêmes rations que pour la population civile⁽¹⁵⁸⁾.

Au quotidien, la nourriture est acheminée dans chacune des cuisines qui sont aménagées dans les différents quartiers, sous un abri de tôle. Là encore, les photographies d'Agustí Centelles ou de M. Rougé⁽¹⁵⁹⁾ sont un témoignage précieux de la manière dont les choses sont vécues. Évidemment, la préparation de la nourriture est l'occasion d'une intense activité pour nourrir une population de 1 500 personnes par quartier. La fumée monte, indiquant la localisation des cuisines où mijotent quasi continuellement les soupes de lentilles et de pommes de terre.

Les réfugiés mangent parfois à table, ainsi que le montre une photo d'Agustí Centelles⁽¹⁶⁰⁾ : les hommes sont attablés en plein été. On pourrait presque croire, n'était le garde mobile en uniforme appuyé sur le contrefort de la baraque, qu'il s'agit d'une photographie de camp de vacances. Mais sur la table, pas d'assiette, pas de couvert : on partage le pain comme on peut, un pain rond que l'administration achète aux boulangers à l'extérieur. Comme gamelle, on utilise des boîtes de conserves vides, dont le poids à la fin du



Repas estival au camp de Bram, 1939
(Photographie Agustí Centelles).

camp représentera plusieurs centaines de kilos de ferraille à recycler⁽¹⁶¹⁾. Ainsi, si l'organisation de l'alimentation et de l'approvisionnement en nourriture est conçue de manière idéale au début du fonctionnement du camp de Bram, les contraintes extérieures font évoluer ces conditions dès la déclaration de guerre et la situation se dégrade nettement à partir de juin 1940. La nourriture des réfugiés, comme celle des citoyens français, se compose de soupe de topinambours⁽¹⁶²⁾ dont ils sont rapidement saturés. Comme solution palliative, le « parloir », baraque du camp où les réfugiés peuvent venir acheter des denrées complémentaires, va alors fonctionner à plein.

Le « parloir » est en fait un comptoir installé dans le bâtiment administratif, vers l'entrée du camp. Géré par un employé civil et non militaire, la vente des marchandises s'effectue par une fenêtre du bâtiment où les chefs de baraques viennent à tour de rôle, sous la conduite d'un garde, acheter les marchandises commandées par les réfugiés⁽¹⁶³⁾. Les réfugiés peuvent trouver dans ce « parloir » « du papier à lettres, des crayons, des cartes postales, du tabac, des cigarettes, du papier à cigarettes, du savon, du chocolat, du lait condensé, du pâté en boîte », précise la consigne. Par la suite, l'éventaire est élargi à d'autres produits alimentaires.

Bouillon de légumes - Epices - Kram - etc.

Huile d'olive... le litre.....	5.50 -
Sucre blanc... le kilog.....	5.40 -
Sait... le kilog.....	5.00 -
Chocolat... le kilog.....	1.20 -
Chocolat au lait... le kilog.....	1.30 -
Haricots... la boîte.....	2.50 -
Confiture... la boîte.....	3.00 -
Confiture... la boîte.....	7.75 -
Beurre... le kilog.....	3.50 -
Carottes... le kilog.....	3.55 -
Fromage... le kilog.....	13.00 -
Fromage... le kilog.....	2.50 -
Anchois... le kilog.....	3.75 -
Mustard... le kilog.....	3.50 -
Viande... le kilog.....	2.25 -
Viande... le kilog.....	3.50 -
Viande... le kilog.....	13.50 -
Viande... le kilog.....	11.50 -
Petit beurre... le kilog.....	5.00 -
Savon... le kilog.....	2.30 -
Café... le kilog.....	10.00 -
Café... le kilog.....	5.50 -

Liste de produits alimentaires avec leur prix, destinés au camp de Bram (A.D. Aude, 6 M 16).

Embry Jacques
propriétaire à Montréal Aude

Alif	2 fr le paquet
Cignons	2 fr 50 le kilog
Oeufs	3 fr la douzaine
Prunes	1 fr 25 le kilog
Tomates	1 fr le kilog



La préparation du repas dans une cuisine lors
de la construction du camp de Bram,
21 février 1939 (Photographie Rougé de
Carcassonne, A.D. Aude, 2 Fi 819/61).

Les loisirs

Le problème de l'occupation des réfugiés se pose d'emblée. Le premier souci des autorités, comme le précise le préfet dans divers rapports, est de ne pas permettre aux nouveaux arrivés de travailler, eu égard au chômage important qui touche le département de l'Aude. L'obsession de l'administration française est d'inciter les réfugiés à retourner en Espagne, bien évidemment, « à l'exception toutefois de ceux [...] qui seraient vraiment hors d'état de regagner, sans risques sérieux, l'Espagne »⁽¹⁶⁴⁾.

On ne peut sans danger, pense l'administration, laisser plusieurs milliers de personnes confinées derrière des barbelés sans leur proposer un minimum d'activités. Aussi, rapidement les autorités du camp organisent-elles de quoi occuper chaque groupe en fonction de ses particularités.

Pour ce qui concerne les hommes, notamment les plus jeunes, le sport apparaît comme une nécessité vitale. Deux terrains de sport, ou plutôt deux aires du camp sont consacrées aux activités physiques et sportives⁽¹⁶⁵⁾. Le premier est dévolu aux quartiers A à D et situé à l'entrée du camp, le deuxième consacré aux quartiers E à I au sud du camp, dans la partie inoccupée. Les activités - « leçons d'éducation physique » - sont encadrées par un maréchal

des logis, relayé par quatre moniteurs, un par quartier, et sont pratiquées sur un roulement horaire de 45 minutes. Les baraques A et E commencent ainsi le matin à 7 heures, les baraques D et I finissent en même temps à 10 h 45. Les photographies d'Agusti Centelles illustrent⁽¹⁶⁶⁾ ces moments que l'objectif a saisi en période d'été : les hommes des quartiers A, B, C et D, en tenue légère, certains encore en pantalon de pyjama, effectuent des exercices de marche et d'assouplissement. On pourrait là encore, à la lecture rapide de la photographie, croire à une activité de camp de vacances ; en regardant plus précisément, la clôture de barbelés vient témoigner de l'enfermement des hôtes du camp.

Le football et les quelques autres sports pratiqués dans le camp⁽¹⁶⁷⁾ - le basket-ball, le saut, la boxe, la course à pied sont mentionnés - n'ont pas été photographiés par Centelles, ni par Rougé. Le terrain de sport de la partie sud du camp semble plus particulièrement utilisé comme terrain de football. La consigne précise que chaque quartier constitue deux équipes qui jouent chacune une demi-partie, dans le but de faire participer le plus grand nombre de joueurs. Le très actif et dynamique Francisco Llopis, hébergé à la baraque 25, dont Eric Lagarde raconte comment il put conserver sa machine à écrire⁽¹⁶⁸⁾, écrit un courrier dactylographié au commandant du camp⁽¹⁶⁹⁾ pour lui demander de permettre aux joueurs du quartier A, qui appartiennent en Espagne à des clubs « de primera categoria », de s'organiser en équipe de football. Il souhaiterait que ces joueurs soient mis en contact avec le football-club de Bram afin d'obtenir des équipements. On ne sait pas

Xylographie « L'écrivain » extrait de
El poble catalan - Catalans à França,
1939 (A. D. Aude, 6 M 15).



Organizadors:

Francisco Llopis.
Pabellón 25.

Lettre de Francisco Llopis au commandant du camp pour obtenir l'autorisation d'une équipe de football, 7 avril 1939 (A.D. Aude, 6 M 15).

BRAM.7edc39.

Muy señor nuestro:

Habiendo surgido la idea de formar un equipo de Foot-Ball, entre los refugiados del Apartado "A", de exco-lentes jugadores; pertenecientes a clubs de primera categoría españoles; y para ayudar a pasar mas distraida-mente los dias de exilio, hasta la so-lución final. Nos dirigimos á U. sup-licándole, autorice unas horas de en-trenamiento á fin de acoplar el mis-mo, los nombres, que en nota aparte ad-juntamos.

En el caso de que U. se digna au-torizar lo expuesto; por lo que, le quedaremos eternamente agradecidos; nos pondremos en contacto, con el Foot-Ball Club de Bram, para que nos facilite los accesorios necesarios.

Viva muchos años con salud y para bien de su Patria.

F. Llopis

Bell.
(St. Cugat)

Bassedas.
(Gimnástico Tarragona)

Garcia.
(Murcia F.C.)

Gomez.
(C.D. Español)

Moro.
(Hércules Alicante)

Santaolaria.
(Huesca F.C.)

(Reus Deportivo)

(Lérida S.C.)

Formentí ----- Llopis ----- Garcia Treco 1. --- Juvé ----- Ferrer .
(Martines F.C.) (Ferroviaria Madrid) (Martines F.C.)
Suplentes: Flix (St. Sadury) - Garcia Treco 2. (Atletico Madrid).
Ferrer Vidal. (Iluro de Mataró) Rentera (S.A.F.) Aviación Madrid

Pabellón.

Nombre.

24	Enrique Bell Alvarez
25	Alfredo Bassedas Ferre
20	Gaspar Garcia López
22	Ricardo Gomez Cid
28	Martin Moro
17	Manuel Santaolaria
20	Enrique Formentí
25	Francisco Llopis Prosper
24	Antonio Garcia Treco
26	Rosendo Juvé
22	Emilio Ferrer Torres
13	Benjamin Flix Castells
24	Manuel Garcia Treco
22	José Ferrer Vidal
20	Rufino Rentero Bará

Total 15.

précisément ce qu'il advint du football-club du camp de Bram, mais on peut toutefois penser que l'organisation mise en place dans les premiers mois du camp finit par devenir sans doute trop complexe pour être maintenue sur une période plus longue. En effet, l'encadrement de gardes mobiles revu à la baisse dès l'automne 1939 ne permettait plus vraisemblablement l'exercice de ce sport.

L'été 1939 est également l'occasion de sorties vers le Canal du Midi. Il faut rappeler que les deux canalisations d'eau venant de l'Espitalet et de Saint-Loup sont d'une capacité trop faible pour faire face à la totalité des besoins des réfugiés. En conséquence le lavage des vêtements, interdit au camp pendant l'été, se fait dans le Canal du Midi, devenu également lieu de baignade. Plusieurs documents évoquent ces sorties, dont les photographies d'Agustí Centelles⁽¹⁷⁰⁾ qui a saisi dans son Leica quelques moments de fraîcheur et de verdure d'autant mieux accueillis qu'aucun arbre n'ombrage le camp qui était une ancienne pâture à moutons.

Ce poème, touchant par sa naïveté et sa fraîcheur, insiste et résume l'état d'esprit des réfugiés : un sentiment double d'injustice, d'abord de la cause républicaine perdue, ensuite de la manière dont ils ont été accueillis sur le sol français, enfermés comme du bétail ; mais il témoigne aussi de la reconnaissance pour l'asile qui leur a été donné. Les réfugiés espagnols du camp de Bram, pendant les premiers mois, font preuve ainsi d'une étonnante capacité à vivre, malgré les maladies, les décès qui endeuillent le camp.

Il faut mentionner dans la continuité de ce poème, sur lequel l'auteur mit peut-être

une musique, mais dont les Archives départementales de l'Aude n'ont pas de trace, la capacité étonnante des réfugiés à maintenir leur combativité par les chansons. Pendant toute la durée du camp de Bram, chanter est un moyen de s'exprimer contre le sort, contre la misère, pour réunir les réfugiés, séparés par les barbelés. On chante le soir, à la nuit tombante, et presque tous les soirs :

**En America quiero ir me
A la China o al Japon
Porque estamos hartos de ser
refugiados
Y estar en los campos de
concentracion
A Mejico vidita mia
Me voy corriendo
Me voy volando
Estoy dispuesto a hacerlo
Pues yo no quiero
Seguir soñando...⁽¹⁷²⁾**

Les réfugiés, voyant partir certains des leurs vers le Mexique ou l'Amérique latine se prennent à rêver et s'imaginent voguant vers la Chine ou le Japon. Devant les yeux leur passent des envies de pain, de riz, de pois chiches à profusion, qu'ils disent dans les chansons reprises parfois en chœur, sans qu'interviennent les gardes mobiles qui ne comprennent pas les paroles et s'étonnent d'entendre chanter des gens enfermés, sans

Le poème d'un réfugié, qui signe Andréu, évoque les heures passées près du canal :

Unas horas de solaz

Con gozo de las alebradas
Salimos, para dirijimos al canal
Y pisar las terras soleadas
Y ver como crecé el trigal.

¡ Lo gozo nos da el camino
que al canal nos ha conducir!
Que las flores la llena con perfum fino
Y el rufiñor canta su alegre vivir.

Hya en el cana, all aguas tranquilas
Que los arboles dan sombra, y frescor
Admiramos sus naturales galas
Y el sol paren brillar, con mas resplendor.

Nudos, todos, las ropas quitadas
Para mejor recibir, el beso del air y el sol
Tendidos en la hierba con ancias incalmadas
De besos hya brazos de una hermosa, de piel tornasa

En el aguas voluptuosas
Sus caricias buscamos
Y en ella jubilosos
Con alegrías jugamos

Quien no se crearia en la Grecia
Del arte tan alabado!
Ante tan aclecticos cuerpos que como caricia
El gran Poxelés, al marmolabria cinselado.

Las ninfas del agua y del bosque,
Se admiran de tan masculina juventud.
¿ Quienes son que con tan alegre arranque
en el agua y el bosque turban nuestra quietud?

¡ oh, ninfas! Buenas ninfas curiosas!
La curiosidad vuestra quiero complacer
Son hombres que en tierras gloriosas
Lucharon contra Marte hasta perder.

El cruel Marte salise vencedor;
Y los valientes de sus tierras se fueron
Perdieron! ¡ pero, no el honor
Que como heroes, siempre tuvieron !

Y ahora, en la mas grande miseria,
Como menada de ganado enserrado
Lo tiene, Francia, la grande, la seria,
A los que ha su noblesa, buscaron el asilo ganado.

Las ninfas al saberlo, bailan alegradas,
Porque en sus dominios Españoles hestan,
Y se trasforman en mariposas aladas
Y auno, por uno, un beso, les dan.

Cuando de vuelta a los campos alebrados
Cantando van todos, con alegría al corazon
Y llenos de fe, porque ha los refugiados
Un día el mudo, les pedira perdon.

Andréu⁽¹⁾

Quelques heures de repos

Avec joie, des barbelés
Nous sortons, en direction du canal
Pour fouler les terres ensoleillées
Et voir comment pousse le blé.

La joie nous indique le chemin
Qui nous conduit au canal!
Que les fleurs le remplissent de fin parfum
Et le rossignol chante sa joie de vivre

Et maintenant, sur le canal aux eaux tranquilles
A la fraîcheur et à l'ombre des arbres
Nous admirons la beauté de la nature
Et le soleil semble briller avec plus d'éclat

Tous nus, les vêtements enlevés
Pour mieux recevoir le baiser du soleil et de l'air
Étendus sur l'herbe avec des falmis brûlantes
De baisers et d'enlacements d'une beauté à la peau brune

Dans les eaux voluptueuses
Nous recherchons ses caresses
Et en elles nous exultons
Avec liesse nous jouons !

Qui ne se croirait en Grèce
à l'art autant louangé,
Devant tant de corps d'athlètes comme les aiment
Le ciseau et le marbre du grand Praxitèle.

Les nymphes de l'eau et du bois,
Contemplant tant de mâle jeunesse,
Qui sont ceux-là, joyeux et agités
Qui dans l'eau et le bois troublent notre quiétude ?

Oh, nymphes ! Bonnes nymphes curieuses !
Je veux satisfaire votre curiosité :
Ces hommes dans des terres glorieuses
Se battirent jusqu'à la défaite contre Mars.

Le cruel Mars sortit vainqueur ;
Et les hommes vaillants quittèrent leurs terres.
Ils perdirent ! sauf l'honneur
Qui fit d'eux pour toujours des héros.

Et maintenant, dans la plus grande misère,
Ceux qui cherchèrent asile
Sont enfermés comme bétail,
Par toi France, grande, sérieuse, noble.

Sachant cela, les nymphes dansent, réjouies
Car en leur domaine ils sont Espagnols.
Elles sont alors papillons ailés
Qui, un par un, leur donne un baiser.

Lorsque de retour derrière les barbelés
Ils vont tous chantant, le baume au cœur,
Et remplis d'espoir ; car un jour le monde
Demandera pardon aux réfugiés.

Andréu



Lecture de journal devant une baraque du camp de Bram, 1939 (Photographie Agustí Centelles).

savoir que ces hommes ne se distraient pas mais disent simplement leur rage⁽¹⁷³⁾.

En dehors du sport ou des sorties en groupe, il reste encore du temps pour lire les journaux ou pratiquer d'autres activités. Les photographies d'Agustí Centelles donnent quelques images de réfugiés lisant à l'intérieur et devant les baraques⁽¹⁷⁴⁾. Si la censure contrôle strictement les journaux espagnols, les journaux français *Le Petit*

Parisien, *La Dépêche* et *Le Midi Socialiste* sont en revanche autorisés par le préfet⁽¹⁷⁵⁾. En fait ce sont, semble-t-il, surtout les gardes mobiles qui lisent *Le Petit Parisien*. L'état de vente des journaux⁽¹⁷⁶⁾, commencé le 7 mars 1939, s'achève le 8 septembre 1939, et ne mentionne la vente que de deux journaux : *La Dépêche* et *Le Petit Parisien*. En outre l'état ne précise pas qui sont ceux qui achètent les journaux, et ne distingue pas les ventes



faites aux réfugiés des exemplaires vendus aux gardes mobiles. Si les ventes du *Petit Parisien* restent très marginales, en revanche on lit beaucoup (peu au regard du nombre de réfugiés dans le camp) *La Dépêche* dont le record de vente est le 8 mars avec 556 exemplaires. Les ventes se maintiennent pendant un mois environ, puis baissent significativement pour se stabiliser autour de 160 exemplaires. Le 26 août 1939, puis le

4 septembre 1939, lendemain de la déclaration de guerre de la France et de Grande-Bretagne à l'Allemagne, les ventes de *La Dépêche* remontent à 300 exemplaires, puis retombent régulièrement pour atteindre 122 exemplaires le 1^{er} octobre 1939. La faiblesse générale des ventes n'apparaît pas surprenante non plus, étant donné le peu de réfugiés sachant lire le français.

Le jeu de dominos dans le camp de Bram, 1939 (Photographie Agustí Centelles).

L'école et la couture

D'autres activités sont également mises en place, notamment pendant la troisième période du camp, lorsqu'arrivent en nombre femmes et enfants. L'école et l'enseignement sont organisés essentiellement à destination des enfants mais les adultes peuvent aussi être amenés à suivre des cours : l'espagnol est la principale discipline apparemment enseignée, car les enseignants sont recrutés parmi les réfugiés eux-mêmes, poursuivant leur travail d'enseignement dans l'exil. L'administration du camp tâche également de faire enseigner le français, mais le problème est avant tout de trouver des compétences : on se trouve ici dans un système clos où le camp pourvoit à ses propres besoins. Les notes de service du commandant Ramel⁽¹⁷⁷⁾ précisent que « l'enseignement du français sera inclus dans l'enseignement général ». Des instituteurs proposent parfois spontanément leurs services. Les programmes sont, autant que possible, variés, avec de la musique, du dessin, du chant et de la couture... Une exposition des réalisations des enfants est même organisée du 9 au 14 septembre 1940, et les parents doivent s'inscrire pour la visiter⁽¹⁷⁸⁾.

La couture fait l'objet d'une activité adulte plus poussée. Grâce à la Commission internationale d'aide aux enfants espagnols qui procure du matériel, un atelier voit le jour en juin 1940, que dirige une réfugiée, aidée de quinze autres femmes qui peuvent confectionner des habits. Il s'agit, là encore, davantage d'une occupation que d'un véritable atelier puisque malgré la générosité des associations humanitaires, le matériel, et donc la productivité, fait cruellement défaut.



Pour les besoins de la démonstration d'un camp « modèle », on improvise une scène de salle de classe à Bram en mars 1939 (*La Dépêche*, 16 mars 1939).

CAMP DE BRAM.

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

REGLEMENT SUR L'ORGANISATION DE CLASSES POUR LES ENFANTS ESPAGNOLS
DU CAMP DE BRAM.

ORGANISATION DES CLASSES. - A- Enseignement Général.

Age des enfants:	Sexe:	Nom:	Quartier:	Nombre:	Noms et adresse du maître:	Adresse:	Observations:
6 à 7 ans.	Garçons:	1 :	B :	56 :	M. Antonio Romero Zambrarre :	15 :	
	Filles:	2 :	C :	51 :	M. Francisco Ténerio Mariscal :	26 :	
	Garçons:	3 :	B :	60 :	Mlle Maria Luisa Alonso :	15 :	Etudiante
	Filles:	4 :	C :	62 :	Mlle Consuelo Vasque Seco :	17 :	53 - d*
9 - 10 ans.	Garçons:	5 :	B :	78 :	M. Antonio Jara :	18 :	Instituteur
	Filles:	6 :	C :	76 :	M. Andres Blanco Llorente :	22 :	
	Garçons:	7 :	B :	44 :	Mlle Conchita Pastiana :	15 :	33 - Etudiante
	Filles:	8 :	C :	37 :	Mlle Ortensia Juig Flores :	15 :	30 - d*
12 et 13 ans.	Garçons:	9 :	B :	45 :	M. Luis Romero :	25 :	
	Filles:	10 :	C :	47 :	M. San Juan Carati Momondo :	25 :	
	Garçons:	11 :	B :	47 :	Mme Pilar Ferrer Pascual :	36 :	Institutrice
	Filles:	12 :	C :	39 :	Mme Aure Maria Garcia Alonso :	38 :	ices.

Les 6 divisions paires et les 6 divisions impaires feront classe alternativement, les unes le matin, les autres, le soir; le lendemain l'ordre de fonctionnement sera inversé et ainsi de suite.

Les divisions de garçons qui n'auront pas classe feront, si la température le permet, soit un cours en plein air, dessin ou autre; soit de l'éducation physique et des jeux. (Terrain des sports).

Les divisions des filles qui n'auront pas classe, feront si la température le permet, soit un cours en plein air, dessin ou autre; soit de la couture, soit de l'éducation physique et des jeux. (Terrain des sports).

B- CLASSE DE COUTURE.

La ~~maîtresse de couture~~ directrice de couture sera secondée par 6 adjointes : 1 par classe de filles pour apprendre la couture ou le tricot, suivant les disponibilités du matériel de la classe. Cette classe aura lieu en plein air et le cas échéant dans la baraque 81 du quartier "B".

C- CLASSE D'EDUCATION PHYSIQUE.

Le professeur des garçons et la professeur des filles seront secondés chacun par deux adjoints. Les leçons auront sur le terrain de sport.

D- CLASSE ENFANTINE.

Les enfants de moins de 6 ans seront confiés pour leurs jeux et éventuellement pour une classe en plein air qui se tiendra au terrain de sport, à Mme Carmen BLANCO MACIA, (baraque 47), secondée par Maria Luisa Sanchez Gonzalez, 17 ans, baraque 30.

EMPLOI DU TEMPS. - A-B-C. classe du matin, de 8 h à 11 heures, dont deux récréations d'un quart d'heure - Classe de l'après-midi : 14 h à 17 heures, dont deux récréations d'un quart d'heure.

D.-Classe enfantine de 9 h à 10 h 30 et de 15 h à 16 h 30.

1641/c.

Camp de BRAM, le 12 Juin 1943.
Le Chef d'Escadron RANGL, Commandant le Camp :

DISTRIBUATION.

- E. le Préfet de l'Aude;
- M. l'Inspecteur d'Académie à Carcassonne;
- M. le Directeur d'école;
- Cds des P.M. 10 et 19/16.

RanGL

Règlement sur l'organisation des classes
au camp de Bram, 12 juin 1943
(A.D. Aude, 6 M 14).

La fête du 14 juillet 1939

La fête du 14 juillet 1939 fait l'objet d'une attention particulière des autorités : le cent cinquantième, s'il rappelle symboliquement les valeurs républicaines, résonne curieusement pour les Républicains espagnols. Toutefois, les autorités rappellent la nécessité de célébrer l'événement en mettant en place les animations habituelles du 14 juillet républicain (salut aux couleurs, défilé...) mais également des animations spécifiques qui permettent aux réfugiés de « manifester leur reconnaissance à la France de son accueil ». Le général Ménard écrit à ses subordonnés commandant les camps : « il est désirable d'associer à la Fête Nationale de la France les réfugiés eux-mêmes en leur accordant à cette occasion toute la détente compatible avec le régime d'internement et en faisant participer ceux qui le désirent aux cérémonies d'usage ». (179) Cette journée exceptionnelle fêtant la liberté est marquée, on l'a vu pour le cas du camp de Montolieu, par un menu amélioré, la distribution de desserts, de vin, de tabac et de cigarettes. Il est prévu des animations sportives, des distractions et des activités ludiques : concert, théâtre en plein air et « jeux populaires espagnols ».

Un aperçu de cette fête nous est donné par le préfet de l'Aude qui envoie le compte-rendu du commandant Cassagne au ministre de l'Intérieur⁽¹⁸⁰⁾ : « L'excellent accueil réservé par les réfugiés aux différentes manifestations organisées par nos soins, la tenue parfaite de tous, les témoignages de respect et d'attachement qu'ils ont prodigués aux trois couleurs et aux représentants de l'autorité française montrent que, malgré la détention subie et les souffrances morales endu-

rées, ces hommes sont reconnaissants à notre pays de ce qu'il fait pour eux ».

La fête se déroule en deux parties, le matin plus spécifiquement consacré aux cérémonies officielles, l'après-midi laissant libre cours à l'imagination des réfugiés : « Les divertissements comprenaient par quartiers jumelés les phases suivantes : course à pied, jeu du baquet plein d'eau, jeu de la poêle, course aux œufs, colin-maillard, course en sacs, mât de cocagne, course de taureau. Il y a eu en outre des défilés burlesques de musiques, improvisés, de cortèges nuptiaux et de cuadrilla – Un montreur de marionnettes est allé divertir les malades de l'infirmerie. La morale a été strictement respectée, et aucune allusion n'a été faite soit à la politique, soit à la religion. Les jeux se sont déroulés dans la joie générale et la distribution des prix aux vainqueurs des différentes épreuves s'est opérée sans le moindre incident. Après le repas du soir et à titre tout à fait exceptionnel les réfugiés ont été laissés libres de se promener dans les allées du camp. Cette mesure de faveur a été particulièrement appréciée. À vingt et une heures, heure de l'appel, chacun a regagné son quartier avec bonne humeur et sans que le service d'ordre ait eu à s'en occuper »⁽¹⁸¹⁾.

Ce compte-rendu, en forme d'auto-satisfecit, où les réfugiés sont décrits par le commandant Cassagne tels que souhaite les voir l'administration française, doit être légèrement nuancé par le reportage qu'en fait Agustí Centelles. Non pas que les réfugiés se soient montrés réfractaires à l'autorité, ou non reconnaissants – les témoignages de remerciements des réfugiés à l'administration sont nombreux lors des premiers mois du camp de Bram – mais les photographies de Centelles montrent, à travers les animations,



Moment de musique lors de la fête
du 14 juillet 1939 au camp de Bram
(Photographie Agustí Centelles).



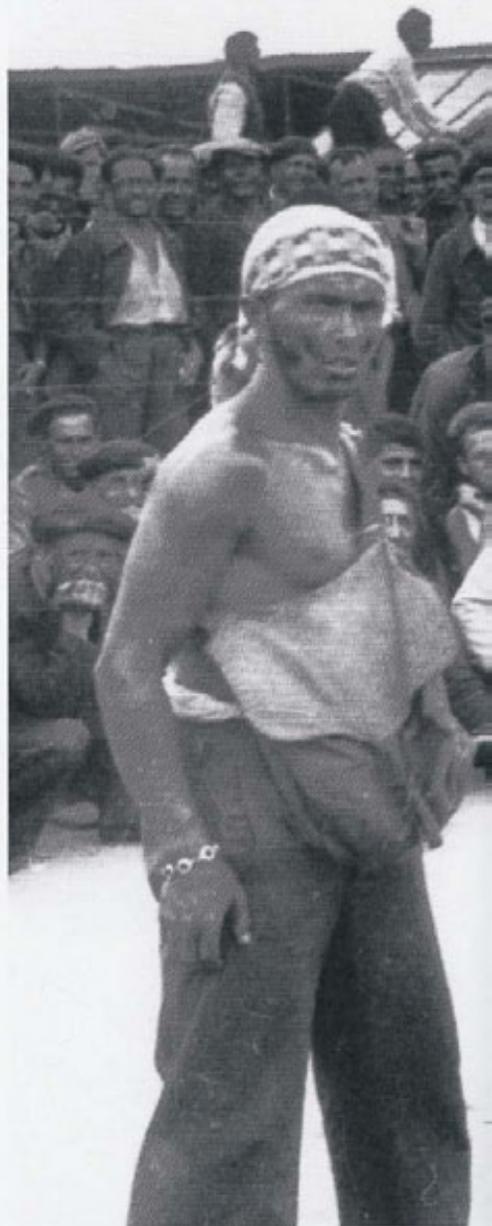
Scène de corrida à l'occasion de la fête
du 14 juillet 1939 au camp de Bram
(Photographie Agustí Centelles).



Le torero salue les personnalités officielles réunies à l'occasion de la fête du 14 juillet 1939 au camp de Bram (Photographie Agustí Centelles).

les activités sportives, une volonté d'affirmer plus que jamais leur combativité. Certes tout se passe pour le mieux à travers les activités sportives et les animations diverses, mais les images montrent effectivement un défilé carnavalesque⁽¹⁹²⁾ – au mois de juillet ! – où un pantin est promené à travers les ruelles des baraques. Une scène de corrida est jouée avec un taureau en bois ; un montreur d'ours fait danser un homme-animal au visage diabolique. En fait, au-delà du folklore exclusivement bon enfant que veulent voir les autorités, se joue également le procès du franquisme : un réfugié a revêtu les habits de Franco et s'est grîmé en caudillo qu'une ficelle en guise de corde rattache à une potence alors qu'un autre réfugié singe un dignitaire...

Les activités politiques ainsi ne s'estompent pas dans le camp de Bram. Passé le moment d'euphorie et d'éphémère liberté, qui ne dépasse pas l'enceinte de barbelés du camp, les réfugiés continuent de s'informer, et pour les plus militants d'entre eux de lire et de distribuer tracts et revues clandestines en se cachant, car la censure est à l'œuvre.





Le montreur d'ours, fête du 14 juillet
1939 au camp de Bram
(Photographie Agustí Centelles).

La censure du courrier

Pendant toute la période précédant la déclaration de guerre, et a fortiori après, l'administration redoute de voir les organisations politiques, notamment communistes et anarchistes, se reconstituer dans le camp. Aussi la censure est-elle particulièrement vigilante et contrôle-t-elle l'ensemble de ce qui est écrit dans le camp. Si les journaux sont censurés, le courrier l'est également : le 23 juin 1939, Manuel Olmo Casaz se plaint⁽¹⁸³⁾ auprès du préfet de ne recevoir aucun courrier de ses amis francs-maçons qui ne lui adressent pourtant que des encouragements à supporter la situation. Si quelques lettres sont écrites en français, c'est le plus souvent le lieutenant Delebarre, responsable en titre du service de renseignements, qui vérifie les traductions et avise en conséquence afin de « dépister les extrémistes » ou de faire arrêter les individus considérés comme dangereux⁽¹⁸⁴⁾. On censure ainsi les informations politiques, et celles qui concernent la situation internationale, mais on va même plus loin, jusqu'à vérifier si les mots doux que s'envoient les réfugiés d'un camp à l'autre ne contiennent pas des consignes pour s'évader. Parfois ce sont de simples courriers, d'annonces de décès, qui apparaissent suspects de contenir des codes, connus des seuls expéditeurs et destinataires. « *Les jours sont mauvais dans le camp* », écrit José Anastasio à son amie Lina, qui est française, « *je continue à ne pas recevoir de nouvelles de mes parents* ». ⁽¹⁸⁵⁾ À ses dépens le réfugié Vicente Biosca Riera va savoir ce qu'il en coûte d'être satisfait de l'accord germano-soviétique : il écrit en U.R.S.S. à Julita et Rosita, à qui il est relié par on ne sait quel lien de parenté ou d'amitié ; une simple phrase mentionnant l'approbation des réfugiés du camp au pacte germano-soviétique suffit à provoquer l'ire du lieutenant Delebarre qui demande et obtient 15 jours de prison pour l'auteur de la phrase.



Dans une baraque du camp de Bram
(Photographie Agastí Centelles).

Demande Puniton

15 jours Réson

Vicente Biosca Riera

Quartier : 5 B. 94

Objet : Dans une lettre adressée en
Russie j'exprimais que le dernier
accord germano-russe a fait la
joie de tous les réfugiés du camp
même les plus surpris du début.

Il espère que si la guerre éclate, elle
verra la victoire de l'U.R.S.S. et du
communisme.

Bram 15 jours le 15 septembre 39. L'Officier Interprète
Lieutenant Bo
Leone (R)



Demande de punition pour Vicente Biosca Riera
qui s'est réjoui dans une lettre adressée en Russie
de la signature du pacte germano-soviétique,
septembre 1939 (A. D. Aude, 6 M 29)

Courrier de Vicente Biosca Riera adressé en
Russie et se réjouissant de la signature du pacte
germano-soviétique, septembre 1939
(A. D. Aude, 6 M 29)

Julia Rife Jansann
ПОЧТ ОТА ЯКУБИНО
ХАРЬКОВСКОЙ ОБЛАСТИ
КОРПУС - 47 ПАЛАТА
U.R.S.S.

Vicente Biosca Riera
Camp de réfugiés Espagnols
Quartier E Baracca 94
Bram
(Aude)

En vista de la tardanza en que se realice el proyecto y a raíz de los rumores que circulan referentes a la formación de equipos de trabajo de Difusión, educación, fortificación y otros análogos en que según ellos tenemos que estar ocupados los Refugiados, es el motivo que nos dirigimos a vosotros para si podéis actuar si existe la posibilidad de que prospere la oferta efectuada sobre la fabricación de... de que a nuestro parecer sería el caso contrario nos...

tantos de la C.N.T.-F.A.I. que parece que estamos completamente olvidados; no se nos comunica nada, no estamos al corriente de la marcha de los acontecimientos, ni entre nacionales, ni nacionales, como tampoco de posibilidades próximas de dejar de ser unos tales Refugiados con la sola aspiración al panetto diario.

secteurs politiques qui démontrent une activité catégorisée.
Ici nous sommes une grande majorité tout de la C.N.T.-F.A.I. qui semblent complètement oubliés; on nous communique rien, nous ne sommes pas au courant des événements, ni internationaux ni nationaux, comme aussi sans nouvelles des possibilités prochaines de cette d'être de toutes réfugiés avec la seule aptitude de notre journalier.
Nous ignorons complètement à qui nous devons nous adresser pour prendre une orientation, et devons vivre des nouvelles opinions, des autres partis politiques qui existent souvent s'orientent à leurs partisans sans la préoccupation des autres antifašistes.
Nous espérons de vous autres chers compagnons du S.I.A. faire tout votre possible pour nous accepter dans vos relations faisant le nécessaire pour nous tenir au courant de ce qui peut nous affecter dans ce sens.
Dans plus nous vous offrons nos services ainsi qu'à la Suisse révolutionnaire.
Pour le groupe de compagnons du camp H
Enrique Román
Membre du Comité de la "Sección Distributiva" de la "Sección de Chauffeurs et Espadrilles de Catalogne".
Président de la "Sección Distributiva" de Chauffeurs et Espadrilles de Catalogne.

venimos completamente a quien nos dirigimos para tomar orientación tenemos que venir de las noticias de estos políticos que solo promuevan por medios desentendiéndose de los demás. vos de vosotros, apreciados como S.I.A. así es lo posible para alguna relación con vosotros, nuestra parte así todo lo

Courrier censuré adressé par Enrique Almiñana à ses compagnons de la Solidarité Internationale Antifasciste (S.I.A.) pour se plaindre du manque d'informations concernant les événements internationaux, 14 mai 1939 (A.D. Aude, 6 M 29).

Le travail

Lorsque les réfugiés espagnols arrivent dans l'Aude, il est clair, pour le préfet Voizard, qu'il ne s'agit en aucun cas de laisser travailler les réfugiés, eu égard à la situation économique. Le préfet se soucie en effet de ne pas accroître le chômage déjà important. Par ailleurs, il y a déjà dans l'Aude 27000 Espagnols qui sont un peu moins de 10 % de la population audoise (280 000 habitants). En avril 1939 on compte 812 chômeurs recensés et 64 chômeurs de nationalités diverses. Le préfet exprime sa crainte de voir cet afflux d'offres d'emploi dévaloriser la situation des conventions collectives et des revenus salariés en général, ce qui risque d'augmenter les mécontentements à terme. Il faut donc « ménager l'opinion publique »⁽¹⁸⁶⁾. Pour les réfugiés, le travail dans les premiers temps consiste seulement à répondre aux différentes tâches à accomplir à l'intérieur du camp : la confection des tranchées, les corvées de cuisine, changer la paille, ramasser les ordures ménagères, évacuer les tinettes⁽¹⁸⁷⁾, et par ailleurs un atelier permanent de menuiserie fonctionne... Toutefois, dès la fin du mois de mars 1939, le ministre de l'Intérieur, constatant que, contrairement aux prévisions qui avaient été faites, les réfugiés ne regagnent pas rapidement leur pays, décident d'employer ceux-ci à des travaux d'intérêt général (terrassement, démolitions, nettoyage des fossés, etc.), à caractère exceptionnel afin de ne pas concurrencer la main d'œuvre locale. Des équipes vont ainsi travailler à l'extérieur

du camp de Bram. À l'aérodrome de Bram et celui de Salvaza, une équipe d'une vingtaine d'hommes travaille régulièrement pour le service des Eaux et forêts, tandis que d'autres équipes sont employées à l'entretien du Canal du Midi ; il arrive également que, pour des missions spéciales, des réfugiés soient demandés. Ils sont alors nourris et payés⁽¹⁸⁸⁾. D'autres enfin (73 personnes) travaillent aux mines de Salsigne⁽¹⁸⁹⁾.

Par ailleurs, la demande de travail sur la région se fait pressante, à partir de l'été 1939, date à laquelle les Français jeunes et valides sont mobilisés. Les réfugiés sont alors mis à disposition des communes pour les vendanges, et ce sont ces collectivités qui paient le prix des journées de vendangeurs.

« Depuis la création du camp de Bram, un certain nombre d'Espagnols, après avoir participé à sa construction, sont occupés journalièrement aux corvées nécessitées par le fonctionnement de cette véritable ville. C'est ainsi par exemple que pour la journée du 10 mai, 137 hommes étaient employés à l'intérieur du camp, soit en qualité de terrassiers, forgerons, menuisiers, charpentiers, soit aux corvées de vidange, enlèvement des ordures, etc.

D'autre part, 130 hommes sont mis chaque jour à la disposition de M. l'Ingénieur du Canal du Midi pour effectuer les travaux de curage, de dragage etc. Enfin 233 Espagnols travaillent à la manutention militaire, installée par les services de l'intendance à côté de l'agglomération de Bram. Si l'on ajoute à ces chiffres les vingt bûcherons qui abattent et débitent le bois nécessaire au ravitaillement en combustible du camp, on arrive au total de 519. Cette proportion de travailleurs est évidemment très faible puisqu'il y a 14 000 hébergés au seul camp de Bram.

Cependant il serait possible d'en utiliser un bien plus grand nombre comme je l'ai indiqué dans mon rapport du 12 avril 1939, soit à des travaux de voirie, d'aménagement de cours d'eau ou de forêts ».⁽¹⁹¹⁾

On finit par accorder de plus en plus de sorties liées à des contrats de travail dans l'agriculture, en précisant que les réfugiés sortis du camp avec un contrat de travail ne sont pas réintégrés, sauf ordre du préfet en cas de rupture du contrat ou de maladie. Toutefois les syndicats ouvriers, qui sont également un soutien politique actif aux réfugiés, restent vigilants quant aux problèmes de concurrence de main d'œuvre qui pourrait en résulter⁽¹⁹⁰⁾.

C'est dans la perspective d'un emploi généralisé des réfugiés espagnols qu'est créée à Bram une Boulangerie ouvrière de campagne (B.O.C.) A la fin du mois de mars 1939, il est décidé d'implanter un groupe de 36 fours⁽¹⁹²⁾ afin de fabriquer en quantité du pain pour alimenter les camps de réfugiés espagnols.

Dès le 4 avril, le lieu est trouvé : il s'agit d'un champ situé face au quartier du Château⁽¹⁹³⁾. Dans le but d'accélérer la mise en place de la boulangerie de campagne, l'intendant militaire de Carcassonne demande au préfet, le 29 avril, de mettre à sa disposition 51 réfugiés espagnols⁽¹⁹⁴⁾. Les mesures précises sont prises pour assurer la garde des réfugiés travaillant à la boulangerie⁽¹⁹⁵⁾. Le chantier débute le 30 avril. Le 2 mai, le général Fagalde, commandant la 16^{ème} Région demande au préfet de mettre 347 Espagnols à la disposition du capitaine d'administration commandant la boulangerie⁽¹⁹⁶⁾. Ce personnel « sera demandé au fur et à mesure de l'achèvement de la construction des fours⁽¹⁹⁷⁾ ». Un état prévisionnel des dépenses de la boulangerie indique des coûts d'installation s'élevant à

160 000 francs tandis que les frais d'exploitation annuelle atteignent 93 240 francs⁽¹⁹⁸⁾.

Toujours en ce qui concerne le personnel, il est prescrit par télégramme en date du 5 octobre 1939 que « tous les réfugiés espagnols exerçant la profession de boulangers seraient regroupés au camp de Bram pour être mis à la disposition du ministère du Travail »⁽¹⁹⁹⁾. Il s'agit d'hommes jeunes (entre 17 et 50 ans), la majorité d'entre eux se situant entre 22 et 35 ans⁽²⁰⁰⁾. Le contingent d'ouvriers spécialisés prélevés au camp donne naissance au 226^{ème} groupe de travailleurs espagnols⁽²⁰¹⁾.

Si au 1^{er} novembre tout a été fait pour installer la boulangerie, peu de choses par contre ont été réalisées pour le personnel. Un document mentionne que « les hommes depuis le début sont logés dans des tentes hangars en toile, sur des bats-flancs en planches, mangeant sur ces mêmes planches... »⁽²⁰²⁾. Il est également précisé que « les hommes... ne perçoivent aucune prime de rendement, rien au point de vue social ». Pour remédier à cette situation, il est prévu de construire des baraques, d'organiser des réfectoires, d'installer un foyer et de payer des primes de rendement.

Le centre de fabrication de pain fait l'objet d'une description assez détaillée. Sept boulangeries avec chacune une batterie de cinq ou six fours, composent le centre ; chaque four débite 100 kilos de pain par journée. Sachant qu'il peut s'effectuer 3 à 4 fournées par jour, la production journalière peut s'élever à 16 800 kilos. En fonctionnant de jour et de nuit, 50 000 kilos de pain sortent des fours toutes les 24 heures, de

Les travaux agricoles après la mobilisation

et des réfugiés espagnols. — Depuis quelques mois déjà, un assez grand nombre de réfugiés espagnols étaient employés en culture et donnaient satisfaction.

Le 1^{er} septembre, le Ministre de l'Agriculture s'occupait de généraliser leur utilisation et de la rendre possible loin des camps où ils étaient hébergés. Il fixait ainsi les conditions de leur emploi :

1^o Equipes d'importance variable, mises sur leur demande à la disposition des Préfets. Elles ne seront pas considérées militairement mais contrôlées par les autorités locales civiles et militaires. Transport à la charge de l'Etat.

2^o Elles seront réparties conformément aux demandes et aux besoins par le Directeur des Services agricoles.

3^o Les travailleurs pourront être révoqués à tout moment.

4^o Ils seront assurés convenablement par les employeurs.

5^o Ils seront logés collectivement dans un local désigné par le Maire.

6^o Il leur sera alloué une indemnité par journée de travail, comprise sur des salaires journaliers de l'insécurité professionnelle possible des travailleurs et de leur indemnité de chômage temporaire. Toutefois, si avant cette indemnité devra être comprise celle à 10 francs par jour.

7^o Cette liste d'ouvriers de remplacement pourra être employée à l'usine sortie de travaux agricoles et conservée tant que besoins sera.

A la suite de ces dispositions, l'utilisation des réfugiés a pris une certaine ampleur. Par exemple, le département d'Hérault en employa à son seul profit. C'est pourquoi il est précisé que les contingents disponibles ne se renouvelaient plus.

Coupage de presse agricole, (A.D. Aude, 6 M 15).



Transport de pain lors de la construction
du camp de Bram, 26 février 1939
(Photographie Rougé de Carcassonne,
A.D. Aude, 2 Fi 819/66).

quoi nourrir 142 000 personnes. Du 1er novembre 1939 au 31 juillet 1940, 1 510 552 kilos de pain sortent de la boulangerie. Le même document indique que 1481 tonnes de pain ont été dirigées « dans les diverses directions que nous ravitaillons »⁽²⁰³⁾ ; l'ensemble des expéditions représente « 10 trains de marchandise de 30 wagons »⁽²⁰⁴⁾.

Le groupe des travailleurs espagnols joue également un rôle non négligeable « pour aider la population agricole de la région dans la culture des terres, fortement retardée par les intempéries ». Cette main-d'œuvre est aussi mise à la disposition de la municipalité pour la petite voirie, la décoration de la ville à l'occasion des fêtes communales (arc de triomphe pour la fête de Jeanne d'Arc, pour la fête du Travail, pour la fête des familles nombreuses)...⁽²⁰⁵⁾.

Dès la fin du mois de décembre un embryon de foyer voit le jour. Au cours du mois de janvier, les ouvriers aménagent une salle « dans les communs du château attenant au camp et tombant en ruines »⁽²⁰⁶⁾ qui devient le foyer du groupe. Une commission espagnole désignée est chargée d'élaborer un règlement intérieur. Une partie de ce foyer abrite la bibliothèque. Plus de 80 élèves, répartis en trois groupes, suivent des cours de français. De même, une section des sports est mise en place, la municipalité de Bram mettant le terrain du stade à la disposition du groupe.

Le dimanche 1^{er} juin 1941, jour de la Pentecôte, est organisée une grande fête taurine dans l'arène dressée dans la cour du château. Près de 2000 personnes assistent à la « charlottade de 3 toros travaillés par la

cuadrilla espagnole du 226^{ème} groupe de travailleurs étrangers, sous la direction de Juan Gallero, torero »⁽²⁰⁷⁾. La recette s'élevant à 5000 francs est versée à la caisse du Comité des Prisonniers de Guerre pour la campagne de l'Enfance.

* * *

Des trois centres d'hébergement créés dans l'Aude en 1939 pour accueillir les réfugiés espagnols, le camp de Bram est certainement celui que nous connaissons le mieux, grâce à l'abondance des documents, administratifs et iconographiques, qui sont parvenus jusqu'à nous. C'est aussi celui dont l'existence marqua vraisemblablement le plus la mémoire collective, tant par le nombre de réfugiés qu'il accueillit que par la durée de son existence.





Les cloutiers lors de la construction du
camp de Bram, 26 février 1939
(Photographie Rougé de Carcassonne,
A.D. Aude, 2 Fi 819/69).

¹⁶¹ Cf. D. Peschanski, *La France des camps...* Paris, Gallimard, 2002, p. 98.
¹⁶² A.D. Aude, 6 M 165.
¹⁶³ A.D. Aude, 2 Fi 818-819.
¹⁶⁴ Cf. D. Peschanski, *La France des camps...* Paris, Gallimard, 2002, p. 121-122.
¹⁶⁵ A.D. Aude, 6 M 165.
¹⁶⁶ Le général Fagalde commande la 16^{ème} région militaire, A.D. Aude, 6 M 159.
¹⁶⁷ A.D. Aude, 6 M 165.
¹⁶⁸ A.D. Aude, 6 M 161.
¹⁶⁹ A.D. Aude, 6 M 165.
¹⁷⁰ A.D. Aude, 6 M 165.
¹⁷¹ A.D. Aude, 6 M 161.
¹⁷² A.D. Aude, 6 M 125.
¹⁷³ *La Dépêche*, 16 mars 1939.
¹⁷⁴ Règlement du camp, s.d. [juin 1940], A.D. Aude, 6 M 16.
¹⁷⁵ Règlement du camp, s.d. [juin 1940], A.D. Aude, 6 M 16.
¹⁷⁶ Règlement du camp, s.d. [juin 1940], A.D. Aude, 6 M 16.
¹⁷⁷ A.D. Aude, 6 M 29.
¹⁷⁸ A.D. Aude, 6 M 29.
¹⁷⁹ A.D. Aude, 6 M 16.
¹⁸⁰ A.D. Aude, 6 M 18.
¹⁸¹ Lettre du 10 juillet 1939, A.D. Aude, 6 M 29.
¹⁸² A.D. Aude, 6 M 165.
¹⁸³ Note de service, 23 juin 1940, A.D. Aude, 6 M 18.
¹⁸⁴ Lettre de 29 juin 1939, A.D. Aude, 6 M 161.
¹⁸⁵ Note de service, 4 juillet 1939, A.D. Aude, 6 M 16.
¹⁸⁶ Règlement du camp, s.d. [juin 1940], A.D. Aude, 6 M 16.
¹⁸⁷ Note de service, 25 mai 1940, A.D. Aude, 6 M 18.
¹⁸⁸ A.D. Aude, 6 M 18.
¹⁸⁹ A.D. Aude, 6 M 18.
¹⁹⁰ A. D. Aude, 6 M 18.
¹⁹¹ A.D. Aude, 6 M 161.
¹⁹² 23 mai 1939, A.D. Aude, 6 M 18.
¹⁹³ Tableau établi à partir de A.D. Aude, 6 M 15, 6 M 17, 6 M 44, 6 M 129, 8 M 69.
¹⁹⁴ A.D. Aude, 8 M 69.

¹⁹⁵ A.D. Aude, 6 M 14.
¹⁹⁶ A.D. Aude, 6 M 17.
¹⁹⁷ A.D. Aude, 6 M 14.
¹⁹⁸ A.D. Aude, 6 M 17.
¹⁹⁹ Voir notamment la circulaire du ministre de l'intérieur adressée aux préfets le 5 mai 1939, A.D. Aude, 6 M 158.
²⁰⁰ A.D. Aude, 6 M 159.
²⁰¹ Cf. D. Peschanski, *La France des camps...* Paris, Gallimard, 2002, p. 40.
²⁰² A. D. Aude, 6 M 158.
²⁰³ Traduction du tract, A.D. Aude, 6 M 26.
²⁰⁴ Cf. D. Peschanski, *La France des camps...* Paris, Gallimard, 2002, p. 40.
²⁰⁵ A.D. Aude, 6 M 165.
²⁰⁶ A.D. Aude, 6 M 165.
²⁰⁷ A.D. Aude, 6 M 14.
²⁰⁸ A.D. Aude, 6 M 129.
²⁰⁹ Ces travaux d'aménagement, dont le coût se monte à 1 000 000 F, n'ont pas été réalisés. Cf. ci-après : « L'arrivée et l'installation au camp ».
²¹⁰ A.D. Aude, 6 M 17.
²¹¹ A.D. Aude, 6 M 129.
²¹² Procès-verbaux conservés du 23 mai au 25 octobre 1940, A.D. Aude, 6 M 125 et 137.
²¹³ A.D. Aude, 6 M 29.
²¹⁴ A.D. Aude, 6 M 18.
²¹⁵ A.D. Aude, 6 M 129.
²¹⁶ Cf. E. Lagarde, *L'organisation de l'accueil des réfugiés républicains espagnols dans le département de l'Aude*, op. cit., p. 207.
²¹⁷ A.D. Aude, 6 M 25.
²¹⁸ A.D. Aude, 6 M 165.
²¹⁹ Plusieurs sources convergent en ce sens : un courrier du Président du Conseil du 22 septembre 1939 (A.D. Aude, 6 M 26), le rapport du directeur des services agricoles de l'Aude, daté du 22 mars 1940, venu visiter le camp et évaluer les capacités des mutilés à tenir un emploi agricole (A. D. Aude, 6 M 129) et d'autre part le témoignage écrit de Diego Camacho, sous le nom de plume d'Abel Paz qui précise dans *Entre la niebla* : « [nous] finissons par nous inscrire comme agriculteurs, motif pour

lequel on nous transféra au camp de Bram (Aude) ». (Barcelona, auto-édition, 1993, p. 109, traduction de Christine Marliens).
²²⁰ « tranchée dissimulée derrière des feuillages et destinée à servir de latrines aux troupes en campagne » Grand Larousse Encyclopédique, 1961 : le terme est militaire, comme l'ensemble des termes généralement utilisés pour les aspects logistiques du camp.
²²¹ Chaque groupe de tinettes, un par baraquement, comporte 5 tinettes de 50 l vidées quotidiennement.
²²² Rapport du commandant Cassagne, 21 février 1939, A.D. Aude, 6 M 165.
²²³ A.D. Aude, 6 M 161.
²²⁴ Une note du commissaire spécial Blas du 10 mai 1939 précise que l'effectif des réfugiés se monte à 13 879 personnes, et doit être élevé, sans aucune possibilité de dépassement à 15 000 personnes. On sait que l'on atteindra presque le nombre de 17 000 internés... (A.D. Aude, 6 M 161).
²²⁵ A.D. Aude, 6 M 129.
²²⁶ A.D. Aude, 6 M 165.
²²⁷ A.D. Aude, 6 M 129.
²²⁸ A.D. Aude, 6 M 129.
²²⁹ A.D. Aude, 6 M 15.
²³⁰ A.D. Aude, 6 M 24, P412.
²³¹ Voir pour plus de précisions G. Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols en France*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 31 et suiv.
²³² La *Junta de Auxilio a los Republicanos españoles*, et le S.E.R.E. ont leur siège à Paris.
²³³ A.D. Aude, 65 M 28.
²³⁴ A.D. Aude, 6 M 14.
²³⁵ A.D. Aude, 6 M 161.
²³⁶ A.D. Aude, 6 M 14.
²³⁷ A.D. Aude, 6 M 14.
²³⁸ Cf. E. Lagarde, *L'organisation de l'accueil des réfugiés espagnols dans le département de l'Aude*, op.cit. p. 150.
²³⁹ A. D. Aude, 8 M 69.
²⁴⁰ A.D. Aude, 6 M 165.
²⁴¹ Lettre du 27 février 1939, A.D. Aude, 8 M 69.
²⁴² A.D. Aude, 6 M 165.

- ¹⁰⁹ A.D.Aude, 6 M 161.
¹¹⁰ A.D.Aude, 6 M 161.
¹¹¹ A.D.Aude, 8 M 69.
¹¹² A.D.Aude, 588 PER 161 et 6 M 165.
¹¹³ La Dépêche, 16 mars 1939.
¹¹⁴ A.D.Aude, La Croix de l'Aude, 2 avril 1939.
¹¹⁵ A.D.Aude, 6 M 16.
¹¹⁶ A.D.Aude, 6 M 162.
¹¹⁷ A.D.Aude, 6 M 162.
¹¹⁸ Rapport du directeur des services vétérinaires de l'Aude, A.D.Aude, 6 M 162.
¹¹⁹ A.D.Aude, 6 M 162.
¹²⁰ A.D.Aude, 6 M 161.
¹²¹ A.D.Aude, 6 M 162.
¹²² A.D.Aude, 6 M 162.
¹²³ A.D.Aude, 6 M 161.
¹²⁴ Lettre du Secrétaire d'Etat à l'Intérieur au préfet de l'Aude du 23 novembre et du 2 décembre 1940, A.D.Aude, 6 M 14.
¹²⁵ A.D.Aude, sous-série 19 Fi pour les photos d'Agustí Centelles, et 2 Fi 818 et 2 Fi 819 pour les photos de M. Rougé.
¹²⁶ A.D.Aude, 19 Fi 85 et 19 Fi 86.
¹²⁷ A.D.Aude, 6 M 24, P 115.
¹²⁸ Témoignage oral du 11 décembre 2003 de Mme Manolita Susagna, entretien avec Bernard Salgues, A.D.Aude, document en cours de cotation.
¹²⁹ «Le garde présent veillera à la bonne tenue des Espagnols ; il rendra compte, au gré du jour, des abus qui pourraient se produire au moment de la vente», consigne n° 36/2 du 6 mars 1939, A.D.Aude, 6 M 22, P 42.
¹³⁰ Lettre circulaire d'Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, aux préfets du 19 septembre 1939, A.D.Aude, 6 M 26.
¹³¹ A.D.Aude, 6 M 16.
¹³² A.D.Aude, 19 Fi 104 à 19 Fi 109.
¹³³ Consignes du 24 et du 26 juillet 1939, A.D.Aude, 6 M 16.
¹³⁴ Eric Lagarde, L'organisation de l'accueil des réfugiés républicains espagnols dans le département de l'Aude, op.cit., p. 120.
¹³⁵ A.D.Aude, 6 M 15.
¹³⁶ A.D.Aude, 19 Fi 70 à 19 Fi 74.

- ¹³⁷ Le document (A. D. Aude, 6 M 29) ne mentionne que le prénom de l'auteur.
¹³⁸ Chanson chantée par M. Manuel Plazas-Sanchez, entretien du 3 octobre 2003, A.D.Aude, en cours de cotation.
¹³⁹ «Amb lo ribó que teniem /», témoignage oral de Mme Manolita Susagna du 11 décembre 2003, A.D.Aude, en cours de cotation.
¹⁴⁰ A.D.Aude, 19 Fi 94.
¹⁴¹ A.D.Aude, 6 M 161.
¹⁴² A.D.Aude, 6 M 29.
¹⁴³ A.D.Aude, 6 M 14.
¹⁴⁴ A.D.Aude, 6 M 18.
¹⁴⁵ A.D.Aude, 6 M 159.
¹⁴⁶ A.D.Aude 6 M 165.
¹⁴⁷ A.D.Aude 6 M 165.
¹⁴⁸ Les photographies de Agustí Centelles relatives à la fête du 14 juillet 1939 sont cotées : 19 Fi 35 et 39, 19 Fi 99 à 102, et 19 Fi 110 à 139.
¹⁴⁹ A.D.Aude, 6 M 29.
¹⁵⁰ Courrier du capitaine Delebarre, récemment promu, à l'intendant général de la 16^{ème} région, du 10 mai 1940, A.D.Aude, 6 M 29.
¹⁵¹ Courrier du 14 novembre 1939, A.D.Aude, 6 M 29.

- ¹⁵² A.D.Aude, 6 M 165.
¹⁵³ A.D.Aude, 6 M 22-25.
¹⁵⁴ Déchargement de bateaux à Port-la-Nouvelle, A.D.Aude, 6 M 24, P 197.
¹⁵⁵ A.D.Aude, 6 M 44.
¹⁵⁶ A.D.Aude, 6 M 162.
¹⁵⁷ Rapport du préfet de l'Aude au ministre de l'Intérieur, 15 mai 1939, A.D.Aude, 6 M 165.
¹⁵⁸ A.D.Aude, 6 M 162.
¹⁵⁹ A.D.Aude, 6 M 162.
¹⁶⁰ A.D.Aude, 6 M 162.
¹⁶¹ A.D.Aude, 6 M 162.
¹⁶² A.D.Aude, 6 M 162.
¹⁶³ A.D.Aude, 6 M 162.
¹⁶⁴ A.D.Aude, 6 M 26.
¹⁶⁵ A.D.Aude, 6 M 43.
¹⁶⁶ Les Groupements de Travailleurs Étrangers succèdent aux Compagnies de Travailleurs Étrangers à partir d'avril 1940, A.D.Aude, 6 M 148.
¹⁶⁷ A.D.Aude, 6 M 148.
¹⁶⁸ A.D.Aude, 6 M 148.
¹⁶⁹ A.D.Aude, 6 M 148.
¹⁷⁰ A.D.Aude, 6 M 148.
¹⁷¹ A.D.Aude, 6 M 148.
¹⁷² A.D.Aude, 6 M 148.



Placard réalisé par les réfugiés espagnols du camp de Bram pour marquer leur solidarité au peuple français, 1939 (A.D. Aude, 6 M 161).

Agustí Centelles Osso, le regard incisif d'un photographe

Agustí Centelles Osso⁽²⁰⁰⁾ naît le 21 mai 1909 à El Cavanyal, quartier portuaire de Valence au sein d'une famille ouvrière. Son père est artisan ; sa mère, originaire de Tarragone, est servante. Il n'a que deux ans lorsque sa mère meurt. Son père décide de partir pour Barcelone, ville alors en grande effervescence. C'est le moment où se crée le syndicat anarchiste, la C.N.T. (Confederación nacional del trabajo). En septembre 1911, la grève générale est décrétée pour protester contre la guerre au Maroc. La C.N.T. est dissoute, et 500 dirigeants sont arrêtés.

La famille Centelles s'installe dans le quartier populaire de Barceloneta. Le père d'Agustí se remarie. Devenu à treize ans groom dans un hôtel, Agustí Centelles achète un appareil photographique avec ses premiers salaires. Il se passionne pour cet art, apprend le cadrage et la technique du portrait, suit un cours de retouche de négatifs. À quinze ans il a déjà acquis une grande maîtrise dans cette discipline. Le 14 avril 1931, il photographie Francesc Macia annonçant la proclamation de la République. A vingt-quatre ans, il est devenu un vrai professionnel et travaille pour les plus grands photographes. En 1933, Centelles voit pour la première fois un appareil photographique Leica : la technologie et les performances de cet appareil allemand l'impressionnent. Ce modèle n'a plus rien à voir avec les appareils qu'il utilisait jusqu'alors (plaques de verre 9 x 12, sensibilité limitée à 40 ASA, etc.) : d'une capacité de 36 poses, il peut réaliser trois instantanés à la suite, possède un viseur au niveau de l'œil et peut être pourvu d'objectifs interchangeables et notamment d'un grand angle 35 mm. C'est l'appareil de Robert Capa et de Henri Cartier-Bresson. Au début de l'année 1934, Agustí Centelles est le premier en Espagne à faire l'acquisition du Leica 100 ASA pour la somme de 900 pesetas, dont il s'acquitte à crédit.

Il devient journaliste indépendant et travaille pour différents organes de presse dont *La Vanguardia*, *La Humanitat*, *La Rambla*, *Diario de Barcelona*... En 1935 il est devenu un photographe de renom. Il épouse Eugenia Martí.

Après le soulèvement militaire et le *pronunciamiento* du général Franco en juillet 1936, Agustí Centelles se fait le photographe des combats menés pour la défense de la République. Les clichés qu'il prend à cette occasion font le tour du monde.

En 1937 naît Sergi, son premier enfant. A la même époque, il est mobilisé comme photographe et exerce ses talents sur le front. Le 2 novembre les franquistes bombardent délibérément la population civile de Lérida et une école. Centelles photographie les lieux juste après le bombardement. Ces clichés sont terribles de réalisme, mais les autorités décident de les censurer pour ne pas démoraliser les populations. Centelles est alors nommé chef du cabinet photographique de l'information d'État.

Le 22 janvier 1939, les troupes franquistes sont aux portes de Barcelone. L'ordre d'évacuation de la ville est donné. Agustí Centelles suit le mouvement avec des milliers d'autres Catalans. Il ne veut pas laisser ses



Fiche de ressortissant étranger d'Agustí Centelles, recto et verso, A.D. Aude, 2388 W 7.

⁽²⁰⁰⁾ Sources de la biographie : Gustavo Cortes Bueno (réalisateur), *Agustí Centelles, un photographe pendant la guerre d'Espagne*. Vidéogramme, Eva Production Histoire/Diesel Production, 2000 ; Eduard Pons Prades et Agustí Centelles, *Años de mort i d'esperança*, Barcelone, Editorial Blume, 1979, 193 p ; témoignage oral de Madame Carmen Martín, recueilli par M. Bernard Salgues le 2 mars 2004 (A.D. Aude) ; A. D. Aude, 6 M 41 et 6 M 50.

photographies en Espagne de peur qu'elles ne tombent aux mains des franquistes et ne leur servent à faire condamner les républicains qui y figurent. Il laisse en Espagne sa femme et son fils et part en direction du Perthus. Il voyage en camion, en voiture, et termine à pied sur les routes enneigées des Pyrénées. Il se prétend journaliste étranger pour qu'on le laisse passer avec ses deux énormes valises qui contiennent les 5000 négatifs qu'il a emportés avec lui, et son Leica. Comme de nombreux autres réfugiés espagnols, il est interné à Argelès, dans le camp hâtivement bâti sur la plage, où grâce à des amis il parvient à sauvegarder ses valises et leur précieux contenu.

Agustí Centelles est transféré à Bram le 6 mars 1939 en compagnie d'un autre photographe, Salvador Pujol. Après avoir exhibé sa carte de reporter obtenue en 1935 et contresignée par la Fédération Internationale de Journalisme (F.I.J.) et après avoir expliqué au commandant du camp qu'il souhaite réaliser une exposition de photos qui montreront que Bram est un camp modèle, il est autorisé à installer un petit laboratoire de photographie dans le recoin d'une baraque. Les clichés que Centelles réalise alors (plusieurs centaines de clichés sur la première période du camp) constituent un véritable reportage sur les conditions de vie dans le camp de Bram. Agustí Centelles, qui a trouvé un emploi chez M. Bouyssou, un photographe de Carcassonne, sort du camp le 13 septembre 1939. Il est par la suite incorporé dans le Groupe de Travailleurs étrangers 422 (G.T.E. 422).

Après l'invasion de la zone libre par les troupes allemandes en 1942, Centelles entre avec d'autres réfugiés dans la Résistance, fabriquant de fausses pièces d'identité. En janvier puis en mai 1944, des membres de son réseau sont arrêtés. Centelles reçoit alors l'ordre de se mettre à l'abri. Le laboratoire, trop exposé pour continuer son activité à Carcassonne, est démonté et déplacé. Une militante communiste, Maria Bergua, lui fournit de faux papiers pour passer en Andorre. Il laisse ainsi sa valise et ses clichés à Carcassonne, en sûreté chez un ami facteur.

De retour à Barcelone, son ancien statut de communiste et franc-maçon interdit à Centelles de demander un nouveau permis de presse. Il se cache entre son domicile de Barcelone et celui de son fils Sèrgi. Arrêté et jugé, il est condamné à douze ans de prison. Puis sa peine est commuée en liberté conditionnelle, avec interdiction de pratiquer le photo-journalisme. Agustí Centelles ouvre un atelier de photographie industrielle. C'est alors que naît son deuxième fils, Octavi, et que meurt sa femme, Eugenia.

En 1976, quelques mois après la mort de Franco, Agustí Centelles repasse la frontière pour récupérer ses photos restées à Carcassonne, sans savoir si elles ont été préservées. Trente-deux ans après, la valise de cuir est toujours là, intacte, dans la maison où il l'a laissée. Le dentiste est décédé, mais il a confié à sa femme et à son fils la mission de veiller sur les précieux clichés. Agustí Centelles consacre le reste de sa vie à faire connaître ses photos, réalisant à partir de ses meilleurs clichés des expositions qui rendent vie par l'image aux acteurs d'un passé douloureux. Agustí Centelles meurt à Barcelone le 1^{er} décembre 1985.



Agustí Centelles à Carcassonne (3^{ème} en partant de la gauche) en compagnie de M^{me} Maria Bergua et de M. Martin (1^{er} en partant de la droite, vers 1942 (Photographie M^{me} Martin).

Combattre pour la liberté

Lorsque la Seconde guerre mondiale éclate, les réfugiés espagnols qui ne sont pas encore repartis pour l'Espagne ou vers une autre terre d'exil se sentent concernés par ce combat contre le fascisme qui n'est à leurs yeux que la continuation de la lutte qu'ils ont menée contre Franco. Le conflit accentue la précarité de leur sort et entraîne des déplacements importants, de camp à camp, ou parfois bien plus loin, par suite de leur engagement militaire ou de leur incorporation dans des compagnies de travailleurs étrangers. Quant aux conditions de vie de ceux qui restent dans les camps, elles se font plus difficiles et la surveillance s'y fait sentir de manière plus pesante et plus rigoureuse.

Une des premières conséquences de l'entrée en guerre en septembre 1939 est sans aucun doute d'avoir accéléré dans le pays l'embauche des réfugiés espagnols et, ainsi, permis à beaucoup de sortir des camps. Dès le mois de mars 1939, les autorités françaises ont considéré légitime et nécessaire de faire travailler les réfugiés espagnols et de les faire contribuer à l'effort économique du pays. Le décret du 12 avril 1939 assujettit les réfugiés (de 20 à 48 ans) à fournir des prestations d'une durée égale à celle du service militaire imposé aux Français. L'organisation en avril-mai 1939 des Compagnies de travailleurs étrangers (C.T.E.) en unités militaires fixe le mode d'exécution de ces prestations. L'entrée

en guerre accélère le phénomène, d'autant que la mobilisation retient les hommes au loin et qu'on manque de main d'œuvre dans le pays. Les créations de C.T.E. se multiplient et l'enrôlement dans ces groupes est désormais obligatoire. Il faut vider les camps et ne garder en France que les réfugiés qui trouvent un emploi ou sont incorporés dans une Compagnie de travailleurs étrangers ou une formation combattante. Recrutés dans les régions situées à proximité des camps, généralement pour effectuer les travaux agricoles (dans l'Aude, grâce à l'emploi des réfugiés espagnols, les vendanges de septembre 1939 se réalisent dans de bonnes conditions⁽²⁰⁷⁾), dispersés sur tout le territoire pour faire face aux besoins de l'industrie et d'autres secteurs économiques, les réfugiés espagnols participent à l'effort de guerre et beaucoup trouvent peu à peu leur place dans le pays.

À leur arrivée en France, les autorités ont incité les réfugiés à s'engager dans la Légion étrangère mais ce moyen de sortir des camps n'a rencontré qu'un faible écho chez les internés. En revanche, après la déclaration de guerre, les réfugiés sont plus nombreux à s'engager dans les Régiments de marche de volontaires étrangers (R.M.V.E.). En novembre 1939, 75 volontaires sont envoyés de Bram vers Le Barcarès où sont formés ces régiments⁽²¹⁸⁾. Deux convois partent à nouveau en décembre, composés respectivement de

²⁰⁷ Cf. E. Lagarde, *L'organisation de l'accueil des réfugiés républicains espagnols dans l'Aude*, op. cit., p. 160-161.

²⁰⁸ A.D. Aude, 6 M 23.

²⁰⁹ A.D. Aude, 6 M 23.

²¹⁰ A.D. Aude, 6 M 14.

²¹¹ A.D. Aude, 6 M 14.

²¹² Cf. M. Fabreguet, *Mauthausen, camp de concentration national-socialiste en Autriche rattachée (1938-1945)*, thèse, Paris 4, 1995.

²¹³ Cf. G. Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols en France*, op. cit., p. 127.

²¹⁴ Cf. R. Trempé, «Le rôle des étrangers : M.O.I. et guenilleros», dans *La Libération dans le Midi de la France. Actes du colloque organisé à Toulouse les 7 et 8 juin 1985*, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, 1986, p. 63-78.

Cf. J. Allaux, *La 2^e guerre mondiale dans l'Aude*, Epinal, Editions du sapin d'or, 1986, p. 159.

Cf. L. Maury, *La Résistance audoise*, Quillan, Imp. Nouvelle, 1980, t. 2, p. 166-183.

11.10.41
AUSWEIS № 002605

für Ausländer

Herr **Susagna Francisco**

Frau

Fraulein

geb. **11.12 in Almenar** Staatsangeb. **Spanier**

wohnhaft **Lager Waddingen** Strasse

ist bei dem **O. T. Einsatz Biskaya** Bauleitung tätig.

Inhaber ist berechtigt die Baustelle zu betreten und zu verlassen. Bei Beendigung des Arbeitsverhältnisses ist der Ausweis bei der Firma abzugeben. Gültigkeit besitzt der Ausweis nur mit der gültigen Monatsmarke und Lichtbild auf der Rückseite. Ohne der Ausweisinhaber ohne Gültigkeitsmarke angetroffen, ist sofort festzunehmen und die Einsatzleitung davon in Kenntnis zu setzen.

O. U., den **4 JULI 1944** 194

[Signature]
Der Obertruppführer

Obertruppführer

**Dienststelle der
Feldpostnummer 45368**

Verbindungsführer
zur spanischen Gefolgschaft

O.-T. Lager Waddingen

Nr. **5477**



Der Spanier **Susagna** **Francisco** geb. **1/12/13**
l'Espagnol né le

Arbeitet bei der O.T. Firma **Kaulen 1001**
employé à la O.T. Firma

steht unter der Kontrolle der **Organisation Todt, Einsatz West**,
est placé sous le contrôle de l'Organisation Todt, Einsatz West.

O. B. L. Biskaya.

O. B. L. Biskaya.

Verbindungs-Lagerführer

MAI 1944

[Signature]

SEHR WICHTIG: Dieser Ausweis ist nur gültig wenn es monatlich gestempelt wird.
TRES IMPORTANT: Cette carte d'identité ne sera plus valable si elle n'est pas validée chaque mois.

Ausweis attribué à Francisco Susagna pour pénétrer sur les chantiers de l'Organisation Todt, 4 juillet 1944 (Collection Gilbert Susagna).

Carte d'identité de travailleur pour l'Organisation Todt attribuée à Francisco Susagna, mai 1944 (Collection Gilbert Susagna).

José Estupiñá Lavernia
Centre D'Hebergement
Montolieu - 5 Julio 1939.

Miguel Karner
Chambre n° 2
Centre D'Hebergement
Montolieu-Aude
(France)

Amigo Michel: Por tratarse de un amigo tan querido de un gran amigo de España, y buen camarada de refugio, te escribo la presente carta invitando para que te guíes como recuerdo de este amigo tuyo que reconoce en ti un hombre de bondad útil, necesario e indispensable para la humanidad, como la formidible piedra que partimos a la sala de un edificio. Tu has superado la separación de tus seres más queridos, las fatigas y los sacrificios por defender nuestra Patria que el destino ha sometido a tan terrible prueba. No te admiro y en prueba de ello te dedico este pequeño trabajo deseando al mismo tiempo mucha suerte en las gestiones que realices para obtener tu libertad y terminar de una vez este calvario.

Fraternalmente te saluda

[Signature]

◀ Lettre d'hommage remise à Miguel Karner, brigadiste international interné à Montolieu, par un de ses amis, en remerciement de son engagement pour la cause républicaine, 5 juillet 1939 (Collection de Maria Amparo Karner).

64 puis de 30 engagés⁽²¹¹⁾. Mais ce n'est pas seulement par leur engagement militaire que les réfugiés espagnols marquent leur solidarité avec la France dans le combat qu'elle a engagé contre le fascisme, c'est aussi par des efforts financiers, d'autant plus exceptionnels qu'ils sont consentis par des individus en situation de détresse. Le 22 décembre 1939, la Caisse autonome de la Défense nationale félicite, par l'intermédiaire du Trésorier payeur général et du préfet, les réfugiés espagnols du camp de Bram qui lui ont fait parvenir « 300 000 francs pour la Défense de la France »⁽²¹²⁾. Plus modeste mais tout aussi émouvant, le don de 79 francs provenant de la vente aux enchères d'un jouet (matériel de poupée) confectionné par M. Alvaro Barnabeu, réfugié espagnol au camp de Bram⁽²¹³⁾.

Lors de l'offensive allemande au printemps 1940, les combattants espagnols partagent le sort des soldats français et beaucoup sont faits prisonniers. Pourtant nombre d'entre eux ne sont pas internés en compagnie des soldats français mais, considérés comme « rouges », sont envoyés par les Allemands dans des camps de concentration, notamment Matthausen⁽²¹⁴⁾. Après l'armistice, ceux qui ont échappé à la mort ou à la déportation sont internés à nouveau dans les camps du Midi. Le 27 septembre 1940, le gouvernement de Vichy substitue aux C.T.E. (Compagnies de travailleurs étrangers) les G.T.E. (Groupements de travailleurs étrangers) destinés à regrouper les étrangers « en surnombre dans l'économie nationale ». Cette main d'œuvre corvéable à merci, ne recevant

pas de salaire mais seulement d'éventuelles primes de rendement, est d'autant plus appréciée que les besoins sont importants dans tous les secteurs de l'économie, en particulier dans l'agriculture du fait de l'absence des Français prisonniers de guerre. En août 1943, sur un total de 37 000 travailleurs étrangers, 31 000 sont espagnols⁽²¹⁵⁾. Lorsqu'à partir de 1942, les Allemands recrutent pour l'organisation Todt dans le cadre des grands travaux entrepris pour construire le Mur de l'Atlantique ou fortifier les côtes méditerranéennes, les G.T.E. constituent une ressource dans laquelle les préfets n'hésitent pas à puiser pour répondre aux réquisitions.

Plus directement menacés en raison de leurs engagements politiques antérieurs et de leur statut d'étranger, les réfugiés espagnols sont nombreux à s'enrôler dans la Résistance. Pour chacun d'entre eux, le retour dans une Espagne libérée du joug franquiste passe par la Libération de la France. En 1941-1942, se constitue dans l'Aude la 234^{ème} (devenue 5^{ème} par la suite) brigade de *guerrilleros* sous la direction d'Antoine Molina. Elle compte plusieurs centaines de combattants dispersés dans les camps de travailleurs étrangers ou enrôlés dans les maquis⁽²¹⁶⁾ qui conduisent jusqu'à la Libération, en août 1944, des actions courageuses et efficaces contre les troupes d'occupation.

Même s'il reste encore bien mal connu et trop sous-estimé, le combat pour la liberté, mené par ces exilés espagnols aux côtés de la population française, a largement contribué à leur intégration dans le pays qui les avait accueillis dans des conditions difficiles.

213

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'AUDE

3^e Bureau

3^e Bureau

**NE DOIT OCCUPER
AUCUN EMPLOI**

RÉFUGIÉ ESPAGNOL

LAISSÉZ PASSER

Valable seulement pour la Commune de Cuxac-Cabardès (Aude)

Nom Antonio Belmonte

Prénoms Antonio

Né le 24.1.1912 à Cuxac de Bazas

de Antonio Belmonte

et de Bertrando Berg

Nationalité Espagnole

autorisé à demeurer à Cuxac Cabardès

chez M.

Accompagné de

Laissez passer valable jusqu'au 13.10.1940

Fait à Carcassonne, le 19 JANV 1940

Pour le Préfet :

Le Secrétaire Général, Adelpo.

Signature du titulaire

A. Belmonte

T. S. S. P.

◀ Laissez-passer accordé à Antonio Molina-Belmonte, réfugié espagnol, sur la commune de Cuxac-Cabardès, 13 janvier 1940 (A.D. Aude, 6 M 109).

PERSONNES DE LIMOUX PROPOSÉES POUR L'INTERNEMENT
à la suite de l'attentat du 25 JANVIER 1943 sur la personne
d'un officier allemand

LISTE

BIAS Francisco, né le 10 novembre 1903 à PARAGUET (esp.), de nationalité espagnole, XXXX, Cabardès, XX, rue d'AYRAC à LIMOUX.

CUMAR Antonio, né le 15 Janvier 1900 à JUMES (esp.), de nationalité espagnole, XXXX, Cabardès, XX, rue Patou à LIMOUX.

MAHI Eusebio, né le 25 Juillet 1905 à VIMBACH (esp.), de nationalité espagnole, XXXX, XXXX, XXXX, XXXX à LIMOUX.

MILLAN Eusebio, né le 4 Mars 1897 à CASTIJO (esp.), de nationalité espagnole, XXXX, XXXX, XXXX, XXXX à LIMOUX.

MURILLO Antonio, né le 31 Janvier 1905 à CHAREN (esp.), de nationalité espagnole, XXXX, XXXX, XXXX, XXXX à LIMOUX.

ABILLA Victor, né le 16 Octobre 1917 à ARNAS (esp.), de nationalité espagnole, XXXX, XXXX, XXXX, XXXX à LIMOUX.

COMARAVI Juan, né le 15 Juillet 1921 à BARRALIN (esp.), de nationalité espagnole, XXXX, XXXX, XXXX, XXXX à LIMOUX.

CHUMAC Antonio, né le 1 Avril 1905 à MIEVILLE (esp.), de nationalité française, XXXX, XXXX, XXXX, XXXX à LIMOUX.

VALINAS Michel, né le 10 Juin 1921 à LIMOUX, de nationalité française, XXXX, XXXX, XXXX, XXXX à LIMOUX.

▶ Liste de personnes de Limoux proposées pour l'internement à la suite de l'attentat du 25 janvier 1943 sur la personne d'un officier allemand par les guérilleros espagnols, 1943 (A.D. Aude, MW 2740).

Sources

Pour faire l'histoire de l'arrivée des réfugiés espagnols dans l'Aude et des camps d'internement créés dans le département, il convient de consulter les fonds des services de la préfecture relatifs aux étrangers et les archives des camps conservés aux Archives départementales de l'Aude. Ces documents ont pris place dans la sous-série 4 M (Administration générale et économie-Police). Bien qu'elles soient certainement incomplètes, ces archives sont, par leur masse comme par leur intérêt historique, fort importantes et témoignent de la remarquable organisation de l'administration des camps.

Ces documents sont à compléter notamment par le dépouillement aux Archives départementales de l'Aude des dossiers conservés sous les cotes 3 J 1976 et 3 J 2480 (témoignages et poèmes de réfugiés espagnols), 12 J 127 (fonds Albert Sarraut), 3 Z 27 (sous-préfecture de Limoux), 4 Z 236-246 (sous-préfecture de Narbonne). Par ailleurs, à la suite de l'appel à témoignages lancé par le Conseil général, divers fonds privés (correspondance, photographies) nous ont été confiés sous forme d'originaux ou de copies et des archives orales ont pu être constituées.

Sur le camp de Bram, les fonds iconographiques sont assez conséquents : les photographies Rougé de Carcassonne sur la construction du camp et son organisation, février-mai 1939 (Archives départementales de l'Aude, 2 Fi 818/1-76 et 819/1-102) et les photographies prises par Agustí Centelles Osso, réfugié interné au camp de Bram en 1939 (plus de 350 clichés sur le camp de Bram conservés à Arxiu Agustí Centelles, Ciutat de Balaguer 31, 08022 Barcelona). Ces derniers documents sont d'un intérêt exceptionnel pour tout ce qui touche à la vie quotidienne des réfugiés dans le camp.

Il faut, en outre, compléter cette documentation par la consultation des fonds d'archives conservés aux Archives nationales : sous-séries F⁷ (en particulier le fonds de l'Inspection générale des camps 15086 à 15111), 72 AJ (Seconde guerre mondiale) et BB18 (Correspondance générale de la Division criminelle). Pour plus d'informations, consulter : *Les Archives nationales. Etat général des fonds*, publié sous la direction de Jean Favier, Paris, Archives nationales, 1978-1988. Tome II : 1789-1940 ; tome V : 1940-1958.



Bibliographie

A partir des années 1960, les acteurs de l'exode ont commencé à faire paraître des récits de leur expérience de l'exil et de l'internement ; ces témoignages ont fait revivre une période douloureuse qui avait été peu ou mal traitée par les historiens. Depuis une vingtaine d'années environ, les recherches historiques et les publications scientifiques se sont multipliées, apportant des éclairages nouveaux sur le sujet. Aussi, il ne saurait être question de dresser ici une bibliographie exhaustive mais de donner quelques orientations au lecteur désireux d'approfondir ses connaissances.

- Andreu (Georges), *La Retirada*. S.I., s.d., 105 p. (A.D. Pyrénées-Orientales, BIB 16415).

- Cohen (Monique-Lise) et Malo (Eric), *Les camps du sud-ouest de la France, 1939-1944. Exclusion, internement et déportation*. Toulouse, éd. Privat, 1994, 240 p.

- Dreyfus-Armand (Geneviève), *L'exil des républicains espagnols en France. De la guerre civile à la mort de Franco*. Paris, Albin Michel, 1999, 479 p.

- Dreyfus-Armand (Geneviève) et Temime (Emile), *Les camps sur la plage, un exil espagnol*. Paris, éditions Autrement, 1995, 141 p.

- Exilio. *Exposicion Palacio de Cristal del Parque del retiro, Madrid, del 17 de septiembre al 28 de octubre de 2002*. Madrid, Fundacion Pablo Iglesias et Museo Nacional Centro de Arte Reina Sofia, 2002, 300 p., ill.

- Fabrèguet (Michel), « Un groupe de réfugiés politiques : les républicains espagnols des camps d'internement français aux camps de concentration nationaux-socialistes (1939-1941) », dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale et des conflits contemporains*, 1986, p. 19-38.

- *Français (Les) et la guerre d'Espagne. Actes du colloque tenu à Perpignan les 28, 29 et 30 septembre 1989*, édités par Jean Sagnes et Sylvie Caucanas. Perpignan, Université de Perpignan, 1990, 437 p.

- Grando (René), Queralt (Jacques) et Febrés (Xavier), *Camps du mépris. Des chemins de l'exil à ceux de la Résistance (1939-1945)*. Perpignan, Llibres del Trabucaire, 1991, 191 p.

- Lagarde (Eric), *L'organisation de l'accueil des réfugiés espagnols dans le département de l'Aude*. Université de Toulouse-Le Mirail, mémoire de maîtrise d'histoire, 1984, 233 p. dact. (A.D.Aude, 2 J 444).

- Montagut (Lluís), *J'étais deuxième classe dans l'armée républicaine espagnole 1936-1945*, Paris, La Découverte, 2003 (1^{re} éd. : 1976), 385 p.

- Peschanski (Denis), *La France des camps. L'internement 1938-1946*. Paris, Gallimard, 2002, 557 p.



Remerciements :

Cette exposition a été réalisée par la Direction des Archives départementales de l'Aude. Nous tenons à remercier pour le classement des fonds concernant les camps d'internement (sous-série 4 M) et sa contribution à la recherche documentaire : M. Marc Trille, rédacteur chef territorial. Avec le concours de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Ministère de la Culture et de la Communication).

Nous ont également apporté leur concours :

- M. Eric Lagarde dont le mémoire universitaire nous a ouvert des pistes de recherche ;
- M^{me} Monique Jacomi, directrice de la Maison des Sports, pour son aide dans la recherche des particuliers et des associations en relation avec les camps de réfugiés espagnols.

Nous remercions tout particulièrement pour les documents et les témoignages qu'ils nous ont apportés :

M. René Bes, M^{me} Annie Bonet, M. Jean-Marc Bouchareau, M. Michel Cornuet, M. Cot, M^{me} Marie-Hélène Fort-Melendez, M. Claude Haïm, M. Ignace Hernando, M^{me} Maria-Amparo Karner, Mme Antonia Marcinaire-Torrades, M^{me} Assomption Marson, M^{me} Carmen Martin, M. Tommy Martin, M^{me} Paulette Pautou, M. Manuel Plazas-Sanchez, M. Joan Pujol, M^{me} Antonia Reynès, Mme Louise Romain, M. Julien Rubio, M. Michel Sacaze, M^{me} Simone Sacaze, M. Pierre Samper, M. Gilbert Susagna, M^{me} Manuela Susagna, M. Jean-François Torradès, M. Jean Tuduri, M. José Villa, M^{me} Aurora Zenogiosz Kubich.

Commissaires de l'exposition :

Jean Blanc, attaché de conservation du patrimoine ;
Sylvie Caucanas, conservateur en chef du patrimoine ;
Françoise Fassina, assistant de conservation du patrimoine ;
Geneviève Rauzy, assistant qualifié de conservation du patrimoine ;
Claude-Marie Robion, chargé d'études documentaires ;
Bernard Salques, attaché de conservation du patrimoine.

Crédits photographiques :

Jean-Louis Bernad et Alain Estieu, Archives départementales de l'Aude.
Agustí Centelles Osso (Centelles Fotografia industrial y publicitaria, Barcelone/ADAGP), © ADAGP, Paris 2004.
J.-P. Bonincontro pour ECEP.

Saisie du catalogue :

Huguette Galinier (Archives départementales de l'Aude).

Traduction de documents :

Thérèse del Vals (Archives départementales de l'Aude).

Conception et montage de l'exposition :

Alain Carsenac, Françoise Fassina, Benoît Lançon, Geneviève Rauzy, Bernard Salques.
Mairie de Bram (services techniques).

Conception graphique :

S.A. Photogravure du pays d'Oc (Nîmes).

Impression :

Pôle Impression S.A. (Castanet Tolosan).

Photo de couverture : Le parloir du camp de Bram en construction, 26 février 1939
(Photographie Rouge de Carcassonne, A.D. Aude, 2 F 819/63).

Photo 4^{me} de couverture : Carte adressée par une petite fille à sa mère, réfugiée au camp de Bram :
À ma très chère mère. De la pigne sort le pignon et du cur de ta fille ce compliment. 1940 (A.D. Aude, 6 M 12).

Table des matières

Avant-propos	5
Introduction	7
Chronologie	8
LA RETIRADA	12
L'Espagne en proie à la guerre civile (1936-1939)	12
Les répercussions en France du conflit espagnol	15
La <i>Retirada</i> , le grand exode	18
LE CENTRE D'HÉBERGEMENT - LE CAMP - DE MONTOLIEU	24
L'installation	24
Les effectifs	25
Un camp d'« intellectuels »	26
L'espoir en la France	30
Le rapprochement familial	30
L'état d'esprit de l'administration	31
Quitter Montolieu	32
LE CAMP DE COUIZA-MONTAZELS	34
L'installation	34
Un camp pour les femmes et les enfants	35
Des conditions de vie difficiles	39
Un enseignement pour les enfants	42
LE CAMP DE BRAM	44
La construction	44
L'organisation et le fonctionnement	49
Surveillance et maintien de l'ordre	50
Règlement et discipline	53
Incidents, évasions et sanctions	54
Les effectifs	58
La vie quotidienne des réfugiés espagnols	61
L'arrivée et l'installation au camp	62
L'hygiène	65
L'état sanitaire	72
Les repas et l'alimentation	76
Les loisirs	82
La fête du 14 juillet 1939	90
Le travail	99
Agustí Centelles Osso, le regard incisif d'un photographe	106
COMBATTRE POUR LA LIBERTÉ	108
Sources	112
Bibliographie	113
Remerciements	114



Vue de l'entrée du camp de Bram prise depuis la gare de la ligne Bram-Lavelanet, février 1939 (Photographie Rougé de Carcassonne, A.D. Aude, 2 Fi 818/2).



Vue de l'emplacement du camp de Bram prise depuis la gare désaffectée de la ligne Bram-Lavelanet, avril 2004 (Photographie Archives départementales de l'Aude).



Ami querisima
madre. De la
peña sale el
pinos y del
corazon de
tu hija esta
felicitation

Maria

Begonia

Conception graphique :
Photogravure du pays d'Oc
34070 Montpellier
Impression de l'édition 2004 :
S.A. Pôle Impression
31320 Castanet-Tolosan